

Rapports d'évaluation
Évaluation formative des
Initiatives liées à
l'acquisition du savoir

Évaluation et développement des données
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

mars 1999

SP-AH096-03-99F
(also available in English)

Remerciements

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir font partie d'une initiative stratégique fédérale qui est financée et gérée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Il s'agit d'un élément de la Stratégie Jeunesse et liée à l'acquisition du savoir du gouvernement fédéral.

Le présent rapport constitue une évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

La présente évaluation a été réalisée par le Groupe conseil Coopers & Lybrand, sous la direction de Développement des ressources humaines Canada. Cette entreprise s'est avérée inestimable puisqu'elle a permis de réunir des personnes et des organismes afin de partager et d'examiner l'information à propos des activités et des résultats obtenus qui, individuellement et collectivement, sont destinés à l'amélioration du système canadien d'apprentissage.

L'équipe d'évaluation de la société Coopers & Lybrand aimerait remercier tous ceux qui ont contribué à l'étude, particulièrement les divers responsables du gouvernement fédéral et les spécialistes qui lui ont accordé leur temps et leur expérience afin de l'aider dans son entreprise.

Nous aimerions également remercier les nombreux bénéficiaires de fonds des programmes qui ont généreusement partagé leur information au sujet de l'incidence des Initiatives liées à l'acquisition du savoir sur leur vie professionnelle, en plus de fournir à l'équipe d'évaluation de précieux renseignements sur le programme et ses avantages. Les témoignages recueillis traduisent bien l'engagement des personnes concernées et leurs convictions à l'effet qu'un système d'apprentissage plus efficace au Canada constitue la base de notre future prospérité et de notre future croissance.

Table des matières

Résumé	i
Réponse de la Direction	ix
1. Introduction	1
1.1 Propos et objectifs de l'étude	1
1.2 Aperçu du rapport	3
2. Description du programme et du milieu	5
2.1 Initiatives liées à l'acquisition du savoir dans le contexte des tendances actuelles	5
2.1.1 Les tendances actuelles qui influent sur les systèmes d'apprentissage	5
2.1.2 L'avancement du système canadien d'apprentissage	8
2.1.3 Résumé	11
2.2 Contexte des Initiatives liées à l'acquisition du savoir	11
2.3 Structure organisationnelle et conception des Initiatives liées à l'acquisition du savoir	13
3. Méthode utilisée pour l'étude	15
3.1 Évaluation formative	15
3.2 Éléments de la méthode utilisée	15
3.2.1 Cadre d'évaluation	16
3.2.2 Revue de la documentation	22
3.2.3 Revue de l'ensemble des enquêtes	22
3.2.4 Revue des dossiers	23
3.2.5 Entrevues	24
3.2.6 Groupes de discussion	24
3.2.7 Comité d'experts	25
3.2.8 Résumé	25
4. Profils des projets	27
4.1 L'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage	27
4.1.1 Mise en œuvre	27
4.1.2 Résultats	28
4.2 L'amélioration et l'élargissement des instruments de mesure	28
4.2.1 Mise en œuvre	29
4.2.2 Résultats	30
4.2.2.1 Résultats de projets ne prévoyant pas d'enquêtes	33
4.3 La diffusion de l'information se rapportant au marché du travail et aux innovations en matière d'apprentissage au Canada	33

4.3.1	Mise en œuvre.....	33
4.3.2	Résultats	34
5.	Conclusions de l'évaluation	35
5.1	Conclusions générales sur les Initiatives liées à l'acquisition du savoir.....	35
5.1.1	Analyse du budget	38
5.1.2	Résumé	43
5.2	Établissement des objectifs nationaux d'apprentissage.....	43
5.2.1	Partenariats	44
5.2.2	Rôle du gouvernement	45
5.2.3	Communication.....	45
5.2.4	Administration et responsabilisation propres aux projets	47
5.2.5	Résumé	48
5.3	L'amélioration et l'élargissement des instruments nationaux de mesure	48
5.3.1	Partenariats	51
5.3.2	Rôle du gouvernement	52
5.3.3	Communication.....	52
5.3.4	Administration et responsabilisation propres aux projets	55
5.3.5	Résumé	55
5.4	La diffusion de l'information relative au marché du travail et aux innovations en matière d'apprentissage au Canada.....	56
5.4.1	Partenariats	56
5.4.2	Rôle du gouvernement	57
5.4.3	Communication.....	58
5.4.4	Administration et responsabilisation propres aux projets	59
5.4.5	Résumé	59
6.	Conséquences des Initiatives liées à l'acquisition du savoir	61
6.1	Conception et administration du programme.....	61
6.2	Stratégie des Initiatives liées à l'acquisition du savoir et liens avec les projets	61
6.3	Communication	62
6.4	Conclusion	63
	Bibliographie	65
	Annexe A — Description des projets.....	75

Liste des Tableaux

Tableau 1 Répartition du financement pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir	2
Tableau 2 Cadre d'évaluation	16
Tableau 3 Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation	17
Tableau 4 Comparaison entre les dépenses prévues et les décaissements	39
Tableau 5 Budget comparatif (millions de dollars)	40

Figure

Figure 1 Organisation des Initiatives liées à l'acquisition du savoir au sein de DRHC	13
---	----

Résumé

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et le secteur industriel, a mis en application sa stratégie provisoire relative à la jeunesse et à l'acquisition du savoir. La stratégie visait globalement à aider les jeunes à se préparer à faire face aux enjeux qui caractérisent le marché du travail et la nouvelle économie mondiale, cela en améliorant les mesures liées à la transition entre l'école et le travail et en élaborant de nouvelles formules consacrées au système d'éducation et de formation.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont été mises sur pied en 1994 en tant que prolongement informatif de la stratégie provisoire relative à la jeunesse et à l'acquisition du savoir. Celles-ci ont permis de financer la réalisation de plus de 70 projets grâce à un budget de 20 millions de dollars étalé sur une période de cinq ans.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir visent à concrétiser la notion d'acquisition continue du savoir et à encourager l'établissement d'une philosophie d'apprentissage qui prenne racine dans une large assise. Il avait été prévu que les projets financés dans le cadre des Initiatives contribueraient au développement d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats, tout en étant plus accessible, pertinent et responsable. La réalisation de ces projets avait pour but de favoriser une participation plus élevée des groupes d'intérêt, des décideurs et du grand public à la détermination d'objectifs et de résultats souhaitables en matière d'apprentissage, et de soutenir les mesures prises pour y arriver. En fait, ces projets devaient aider à la recherche et à l'analyse ayant trait à l'établissement des objectifs, des indicateurs et des instruments de contrôle en matière d'apprentissage, en plus de venir appuyer l'élaboration de mécanismes servant à évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Le but recherché était également de mettre en place des mécanismes en vue de diffuser des renseignements sur le marché du travail.

Le présent rapport contient les résultats d'une évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir qui se fonde sur les trois premières années de fonctionnement du programme. L'objectif général de l'étude est de fournir une évaluation à mi-parcours des résultats obtenus dans le cadre du programme afin d'aider à l'amélioration de celui-ci. Pour faire l'évaluation formative, on a eu recours à six instruments de base pour la collecte des données, soit la revue de la documentation existante, l'analyse des comptes rendus de publications découlant d'enquêtes financées dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, l'examen de la question administrative, des entrevues menées auprès de principaux répondants, l'établissement de groupes de réflexion et d'un comité d'experts.

Profil du programme des Initiatives liées à l'acquisition du savoir

Afin d'atteindre les buts visés, on a procédé, dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, au financement de 72 projets qui s'inscrivaient dans trois domaines, soit :

1. **Les objectifs nationaux d'apprentissage** — Les 32 projets réalisés dans ce domaine visaient la promotion et l'établissement de résultats et d'indicateurs de rendement bien définis applicables au système canadien d'apprentissage.
2. **Les instruments de mesure** — Les 27 projets réalisés dans ce domaine visaient surtout à améliorer les enquêtes actuelles, les travaux de recherche et les conférences en évaluant clairement les résultats obtenus dans le cadre du système d'apprentissage et en déterminant les lacunes au niveau des instruments actuels de collecte des données.
3. **La diffusion de l'information** — Les 13 projets réalisés dans ce domaine visaient la diffusion de l'information relative au marché du travail et aux questions d'apprentissage. Dans cette perspective, des documents ont été produits pour inciter les jeunes à continuer de fréquenter l'école, les aider à faire la transition entre l'école et le travail, leur donner accès à l'éducation permanente et à la formation, et favoriser l'utilisation efficace des technologies novatrices d'apprentissage.

Cinq secteurs de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) sont responsables des projets et de leur financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Les secteurs touchant les objectifs pancanadiens d'apprentissage, des instruments de mesure et de la diffusion de l'information opèrent à titre d'entité distincte, de sorte que chacun d'eux ignore à peu près tout des entreprises des deux autres. Les Initiatives acquisition du savoir ne sont pas liées à d'autres activités d'apprentissage à l'échelle fédérale ou provinciale et il ne semble pas y avoir d'orientation stratégique globale pour le financement de projet.

Résumé des principales conclusions

Ces conclusions sur le rendement des Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont été formulées par rapport aux engagements initiaux figurant dans la présentation faite au plan initial, laquelle a été élaborée avant le lancement de toute l'entreprise.

Les objectifs nationaux d'apprentissage

Malgré les discussions entreprises à ce sujet, on n'est pas parvenu à établir des objectifs pancanadiens d'apprentissage. Ces discussions entre le Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC) et (DRHC) portaient principalement sur l'élaboration d'indicateurs de rendement plutôt que sur l'établissement d'objectifs d'apprentissage. On a accompli certains progrès en ce qui concerne l'élaboration d'indicateurs. Dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, on a accordé du financement au projet

d'élaboration d'indicateurs pancanadiens relatifs à l'éducation pour s'assurer que des indicateurs portant sur l'acquisition continue du savoir y seraient inclus. Dans le but de rendre publique l'information pertinente, les responsables du CMEC ont publié un rapport sur l'apprentissage, mais une incertitude existe quant à savoir si sa parution a été financée par le biais des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Rien n'a transpiré au cours de l'évaluation formative concernant l'établissement de relations de travail, ou d'une certaine coordination, avec le Bureau des technologies d'apprentissage dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Il en va de même pour ce qui est du financement accordé au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) par l'entremise des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Il avait été proposé à l'origine que le CICDI reçoive des fonds dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir pour recueillir et diffuser des renseignements sur les meilleures méthodes en vigueur dans le domaine de l'apprentissage.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis d'accorder des fonds pour la réalisation de 33 projets qui répondaient à des questions spécifiques en rapport avec l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage.

Les instruments de mesure

La présentation faite au plan initial donnait un aperçu des engagements visant l'amélioration des enquêtes suivantes : l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, le Sondage national sur la formation et l'Enquête auprès des sortants. La présentation comportait également une clause selon laquelle d'autres instruments de mesure seraient mis au point pour combler les lacunes actuelles dans les enquêtes, une fois que seraient élaborés des objectifs et des indicateurs mesurables.

Cinq enquêtes se sont vues attribuer des fonds dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Parmi elles, quatre existent déjà, soit l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, et l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (1994), tandis qu'une autre est en voie d'élaboration, soit l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle. Ces enquêtes sont menées à partir de partenariats établis depuis longtemps avec Statistique Canada et un comité de conseillers experts. Les modalités propres à ces partenariats sont les suivantes : DRHC fournit, en tout ou en partie, le financement et les compétences d'expert en ce qui a trait à l'élaboration des questions d'enquête; Statistique Canada, n'offre du financement que dans certains cas; toutefois, il s'engage en toutes circonstances à élaborer et à mener les enquêtes. À l'occasion, Statistique Canada peut s'occuper d'analyser, de publier et de diffuser les résultats d'enquête pour le compte de DRHC.

Le financement accordé à la réalisation de l'Enquête nationale auprès des diplômés a permis d'y apporter certains changements pour y inclure davantage de questions au sujet de la satisfaction des étudiants, du dossier scolaire, du perfectionnement des aptitudes et du financement des études. Quant au financement accordé à la réalisation de l'Enquête sur

l'éducation et sur la formation des adultes, il a permis d'effectuer une revue exhaustive de son contenu afin de rehausser la pertinence des questions relativement aux politiques. D'autre part, le financement accordé à l'Enquête auprès des sortants a permis de recueillir, de façon continue, des renseignements essentiels et cohérents sur la transition entre l'école et le marché du travail, ainsi que l'ajout de questions supplémentaires portant sur les capacités de lecture et d'écriture. Ce supplément d'information a contribué de façon significative à la réalisation de cette étude en permettant notamment : d'avoir une idée plus juste du nombre de sortants, de faire une analyse plus poussée des données ayant trait à la transition entre l'école secondaire et le marché du travail, à l'expérience professionnelle, et au besoin de poursuivre des études et de parfaire sa formation.

Finalement, le financement accordé à la réalisation de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a servi à analyser les données les plus récentes qui se sont ajoutées aux connaissances déjà acquises. Cet apport provient de l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle (EIAF), elle-même fondée sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. L'EIAF est une enquête comparative qui vise à déterminer et à mesurer un éventail de compétences ayant un rapport avec la réussite de la population adulte (les 16 à 25 ans), sur le plan économique et social, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) participants. L'EIAF cherche à établir des mesures empiriques pour les compétences de base qui transcendent l'industrie, les professions, la scolarité requise et l'expérience selon l'âge.

La présentation au plan initial faisait état de deux autres enquêtes qui devaient être financées dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, soit l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (pour obtenir de l'information sur l'alphabétisation des parents et sur le milieu familial d'apprentissage) et le Sondage national sur la formation (SNF) (pour obtenir de l'information sur les activités de formation du secteur privé). Notre recherche révèle que les fonds que l'on prévoyait injecter dans la réalisation de ces deux enquêtes, dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, ont fait l'objet d'une nouvelle ventilation pour être réacheminés vers l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés et l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle, puisqu'ils n'étaient plus indispensables à la réalisation de l'ELNEJ et du SNF. La présentation faite au plan initial contenait un troisième engagement visant à financer l'élaboration d'un module de sondage à l'intention des employeurs et des travailleurs relativement aux aptitudes à l'employabilité, module qui devait être inséré dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Aucun financement n'a été accordé à cette entreprise dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Malgré une proposition faite en ce sens dès le départ, on n'a aucunement signalé la présence d'un rapport portant sur les meilleures pratiques.

Au chapitre des instruments de mesure, vingt-deux autres projets ont pu être réalisés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Ces projets étaient principalement orientés vers des secteurs en rapport avec les éléments qui composent l'évaluation et les indicateurs du rendement.

La diffusion de l'information

On a fourni le financement pour la réalisation de treize projets dans le domaine de la diffusion de l'information. Tous ces projets étaient orientés sur l'élaboration de documents liés à l'apprentissage ou au marché du travail, en plus de prévoir la diffusion de ceux-ci aux utilisateurs. Un bon nombre de ces réalisations faisaient partie des projets en cours à DRHC, ce qui, de prime abord, a occasionné un déplacement au niveau de la source de financement.

Les sources de données consultées lors de l'évaluation indiquent que la majeure partie des documents produits dans ce domaine a été diffusée. On y constate, cependant, des lacunes quant à la destination des documents et à l'identité de ceux qui les ont finalement utilisés. Des renseignements sur les carrières ont été diffusés partout au Canada, en version électronique, grâce au site Web de DRHC et à la création de CD-ROM.

L'évaluation formative n'a pas permis de relever des signes évidents de transition améliorée entre l'école et le travail, d'une meilleure compréhension de la part des jeunes en ce qui concerne leurs choix professionnels et de l'acquisition de compétences en milieu de travail, quoiqu'il soit encore trop tôt pour déterminer les résultats obtenus à la suite de la réalisation de la plupart de ces projets.

Les conclusions qui s'appliquent aux trois domaines

Le grand public et plusieurs bénéficiaires des fonds consacrés à la réalisation des projets ignorent l'existence des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, et s'ils en ont entendu parler, ils n'en connaissent pas les buts et les objectifs. La documentation, ou d'autres indices en ce sens, concernant la diffusion des résultats et des conséquences de plusieurs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir font défaut.

On retrouve, dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, plusieurs dispositions liées à l'établissement de partenariats. Les partenariats les plus fructueux sont ceux dans le cadre desquels on a établi des relations à long terme. Le premier rôle de DRHC à l'égard de divers projets consiste à agir à titre de conseiller et à fournir le financement.

Au sein de DRHC, aucun secteur particulier n'a été désigné pour s'occuper des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, pas plus qu'il n'existe de point unique de responsabilité. Il n'y a pas non plus de code budgétaire dévolu aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir, ni de mécanisme d'établissement de normes et de rapports de progrès. En outre, on n'a prévu aucun processus standard de gestion et d'administration des dossiers, de sorte que plusieurs dossiers relatifs aux projets n'ont pu être trouvés au cours de l'évaluation.

Il faut surmonter plusieurs obstacles relativement à la conception et à la mise en œuvre du programme. Actuellement, la conception du programme ne semble pas favoriser la diffusion de l'information aux participants et aux parties concernées du système d'apprentissage. En général, la constatation qui revient le plus souvent est que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ne sont pas bien connues et comprises par la

majorité des groupes concernés à l'intérieur du système d'apprentissage. En ce qui concerne les obstacles qui se dressent devant la réalisation de certains projets, la nécessité d'établir des partenariats et le temps pris à négocier des ententes significatives sont souvent mentionnés comme étant des éléments susceptibles de retarder la bonne marche des choses. D'autres éléments qui retardent la mise en œuvre et l'achèvement des projets sont les contraintes de temps imposées par DRHC et le roulement de personnel qui s'y produit.

Les Initiatives n'ont, jusqu'à maintenant, pas contribué de manière significative au développement des systèmes d'apprentissage. En fait, le réseau de l'éducation a très peu réagi à la suite de la mise en place des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Des éléments du réseau ont entrepris la réalisation de projets s'y rapportant, ou ont collaboré à la réalisation de certains projets en partenariat avec des organismes parrains, mais dans l'ensemble, il n'y a pas eu de grandes retombées.

Certains résultats en marge de projets particuliers financés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir sont compatibles avec les activités prévues, mais ce n'est pas le cas de plusieurs entreprises, particulièrement dans le domaine des objectifs nationaux d'apprentissage. Rien ne prouvait au cours de l'évaluation que les résultats obtenus dans les trois domaines liés aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir avaient contribué à améliorer le rendement opérationnel du programme.

Conséquences pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir

Les responsables des Initiatives liées à l'acquisition du savoir doivent déterminer si l'établissement d'objectifs pancanadiens en matière d'apprentissage demeure une démarche valable dans le cadre de leur programme.

L'enjeu auquel devra faire face DRHC sera de sauvegarder les effets positifs produits par leur « programme virtuel d'Initiatives liées à l'acquisition du savoir », tout en essayant d'atteindre un degré plus élevé de responsabilisation et de gestion du financement des projets. La sensibilisation accrue au sein du Ministère à l'égard des Initiatives liées à l'acquisition du savoir et la détermination de liens de coordination éventuels permettront d'identifier les lacunes qui méritent une attention particulière en ce qui a trait aux projets et à leur financement. DRHC dispose là d'une occasion de faire de grands progrès en ce qui concerne l'atteinte des objectifs propres aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir en mettant l'accent sur le financement des projets.

DRHC doit veiller à ce que les résultats obtenus à la suite de la réalisation des projets, de même que l'information qui en découle, soient communiqués et utilisés de façon adéquate par les diverses parties concernées qui se trouvent à l'intérieur du système d'apprentissage. L'évaluation de la satisfaction des clients permettrait au Ministère de déterminer dans quelle mesure les projets répondent réellement aux besoins des clients dans le système d'apprentissage.

Améliorations récentes

Depuis l'achèvement de l'évaluation sur le terrain et la production, d'importants changements se sont produits au sein du ministère relativement à certains problèmes dont il a été question dans le présent rapport.

- **Administration du projet et responsabilisation**

Au moment de l'évaluation, l'administration des dossiers des projets relatifs aux instruments de mesure n'était pas bien documentée. Cet état de choses peut être dû au fait, du moins en partie, qu'il y avait un roulement de personnel important au sein du ministère. Peu de dossiers contenaient des états financiers détaillés et des reçus de décaissement, alors que les dossiers de certains projets étaient désorganisés; toutefois, on s'affaire maintenant à corriger la situation. En 1998-1999, l'un des principaux secteurs du ministère a finalement mis en branle un nouveau système interne de rapport des contrats. Ce dernier se traduit par une application de la base de données, conçue pour saisir et transmettre de l'information sur les contrats gérés par DRHC. En améliorant la transmission des renseignements, ce système permettra de prendre des décisions plus éclairées à l'égard du financement et de localiser l'information plus facilement.

- **La contribution des rapports d'enquête à l'élaboration des politiques**

En tenant compte du potentiel d'utilisation des enquêtes en ce qui a trait aux politiques, particulièrement dans le domaine de l'éducation et du marché du travail, DRHC a établi en 1998-1999 un partenariat avec Statistique Canada et le CMEC visant à fournir des données pour le nouveau Programme international d'évaluation des étudiants de l'OCDE (PIEE). Ce dernier aura pour objectif d'évaluer le rendement de plus de 30 000 jeunes canadiens âgés de 15 ans, sans compter que 30 pays y participent également. La principale enquête aura lieu en l'an 2000. L'évaluation portera sur la lecture, les mathématiques et les sciences. La publication des résultats du programme, prévue pour l'an 2001, permettra aux décideurs canadiens de comparer le rendement des systèmes d'éducation au Canada avec ceux des autres pays. Le président du CMEC, l'honorable Paul Ramsey, a mentionné récemment : « ...les résultats fourniront des renseignements utiles aux ministères de l'éducation et à celui du marché du travail. Nous avons l'intention de trouver des moyens efficaces pour aider nos jeunes à faire la transition entre le milieu de l'éducation et celui de l'école, et ce, tout en douceur. »

- **La contribution du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) en ce qui a trait aux politiques sur le système d'éducation**

Lors d'une conférence tenue le 27 février 1998, Madame Pauline Marois, Ministre de l'Éducation du Québec, a parlé de l'appui des provinces au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). Elle a clairement mentionné que tous les ministres de l'éducation sont déterminés à accorder leur appui au programme. Le PIRS permettra aux ministres de l'Éducation d'établir des objectifs et de déterminer comment ils pourront être atteints dans chaque province ou territoire du Canada.

- **Amélioration de l'Enquête sur les sortants (ESS)**

On prévoit remplacer l'Enquête sur les sortants par la nouvelle Enquête sur les jeunes en transition (EJT). Cette dernière constitue une enquête longitudinale plus vaste, qui vise à fournir de l'information pertinente en rapport avec l'élaboration de politiques sur la transition entre l'école et le marché du travail. De plus, elle permettra l'examen empirique du cheminement des jeunes. La première étape de l'EJT, prévue pour 1999, portera sur un groupe de jeunes adultes âgés entre 18 et 20 ans. La deuxième étape, prévue pour l'an 2000, permettra de recueillir des renseignements sur un échantillon d'élèves sélectionnés dans les écoles, soit des jeunes âgés de 15 ans. Les objectifs précis de l'Enquête sur les jeunes en transition sont les suivants :

- évaluer les périodes de transition dans la vie des jeunes, telles que la transition entre les études secondaires et les études postsecondaires, en passant par la transition entre le préscolaire et le marché du travail;
- mieux comprendre le cheminement en rapport avec l'éducation et le marché du travail;
- évaluer quels seront les effets et les répercussions si les jeunes abandonnent leurs études secondaires ou postsecondaires sans avoir obtenu un diplôme;
- comprendre les effets des études secondaires quant aux résultats obtenus au niveau des études et du marché du travail;
- évaluer la contribution de l'expérience en milieu de travail par rapport au développement des compétences et à la transition sur le marché du travail;
- évaluer l'attitude, le comportement et les compétences des jeunes qui arrivent sur le marché du travail;
- évaluer les effets des études postsecondaires en mettant l'accent sur l'accès à l'éducation;
- mieux comprendre le rôle des aspirations et des attentes en rapport avec la poursuite des études et le choix de carrière.

Dans son discours du budget de février 1998, le ministre Paul Martin a sollicité des efforts de la part de DRHC en matière d'apprentissage. DRHC a joué un rôle de premier plan lors des discussions internes qui ont mené à l'adoption de décisions fédérales relatives à l'apprentissage.

Réponse de la Direction

Introduction

Quatre grands secteurs de responsabilité¹ du Fonds pour les initiatives d'acquisition du savoir (FIAS) au sein de Politique stratégique (Direction générale de la recherche appliquée, Politique du marché du travail) et de la Direction générale de l'investissement dans les ressources humaines (Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation, et Division de l'élaboration des professions et des carrières) ont examiné l'évaluation du FIAS effectuée en mars 1999 et en acceptent les conclusions.

Le programme du FIAS a pris fin en mars 1999. Un programme nouveau et amélioré, qui tient compte des questions soulevées dans l'évaluation, est à l'étude. Le programme éventuel s'inscrira dans le cadre du programme d'acquisition continue du savoir du Ministère et sera assujéti à l'approbation du Ministre.

Constatations précises

1. Le FIAS n'a pas contribué à établir des objectifs nationaux en matière d'acquisition du savoir et l'évaluation a remis en question la pertinence de cet objectif. Même si l'évaluation fait état de progrès dans l'élaboration d'indicateurs de rendement, elle remarque que le FIAS n'a pas contribué de manière significative à la réalisation de systèmes d'acquisition du savoir. La direction du programme fait remarquer que le FIAS a réussi à créer des partenariats sur les priorités fédérales-provinciales en matière d'acquisition du savoir et a contribué à faire des plans en vue d'élaborer des objectifs nationaux en matière d'acquisition du savoir par le biais d'un programme national d'acquisition continue du savoir.
2. Le public en général ou les organismes parties prenantes au système d'acquisition du savoir au Canada ne connaissaient ni ne comprenaient très bien le FIAS. L'auteur du rapport a reconnu qu'un processus consultatif visant l'élaboration d'objectifs pancanadiens pour l'acquisition du savoir a été lancé avec les gouvernements provinciaux par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) et a trouvé que le gouvernement fédéral devrait faire preuve de plus de leadership dans ce domaine, poursuivre le processus de consultation, maintenir l'intérêt national pour l'acquisition du savoir et créer un système national d'acquisition du savoir. Il a aussi considéré que le gouvernement fédéral devrait faciliter l'élaboration complète de normes et d'objectifs pancanadiens pour l'acquisition du savoir et diffuser ses résultats à tous les groupes d'intervenants et au public. La direction du programme convient que la conception et l'orientation du futur « Programme d'initiatives d'acquisition du savoir » tiendront compte de ces constatations. Il conviendrait de noter que le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), un projet conjoint CMEC-DRHC, a récemment annoncé les résultats nationaux sur les capacités de lecture et

¹ À l'origine, cinq secteurs étaient concernés avant la restructuration.

d'écriture des jeunes (13 à 16 ans). Ce projet, financé dans le cadre du FIAS, aide à financer l'élaboration d'un système national d'acquisition du savoir, accroît la collaboration fédérale-provinciale et fait également l'objet de beaucoup d'attention de la part du public. En outre, le PIRS aide considérablement à établir des normes nationales dans le domaine de l'éducation.

3. Le FIAS devrait améliorer sa fonction de coordination en y ajoutant une orientation stratégique en vue de sélectionner et de financer des projets, et de diffuser les résultats des projets individuels. Même si des progrès ont été réalisés dans la diffusion de l'information sur le marché du travail et les carrières, aucun lien n'a été établi avec le Bureau des technologies d'apprentissage ou le Rescol canadien d'Industrie Canada. Il n'y avait aucun lien entre les projets et aucune activité n'a été menée afin de s'inspirer des connaissances découlant d'un projet en vue d'en améliorer ou d'en élaborer d'autres. La direction du programme convient que, dans la conception d'un nouveau programme de financement, il faut mettre l'accent sur un groupe de coordination central partageant un objectif stratégique. La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation a été réorganisée et un groupe central a été désigné pour être le chef de file du nouveau Programme d'initiatives d'acquisition du savoir éventuel.
4. En ce qui concerne les outils nationaux de mesure, l'évaluation a signalé que le financement de l'Enquête auprès des sortants, de l'Enquête nationale auprès des diplômés, de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes et de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a considérablement contribué à l'avancement de l'ensemble des connaissances. Le rapport indique que ces enquêtes ont été estimables et utiles, et permettront d'acquérir de nouvelles connaissances dans ces domaines. Le nouveau programme éventuel s'efforcera de poursuivre cette réussite.
5. Un système de gestion de l'information devrait être créé dans le cadre du FIAS, afin de permettre des communications précises et cohérentes avec ses partenaires et intervenants dans l'exécution des projets relatifs au système d'acquisition du savoir et de diffuser les résultats des projets. Un futur programme de financement éventuel se concentrera sur la diffusion des résultats des projets dans le cadre des ententes contractuelles. La direction du programme fait remarquer que l'unité des produits d'information sur l'acquisition du savoir (y compris ApprentiCan interactif), de la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation, a les capacités nécessaires pour diffuser les résultats des projets et les pratiques exemplaires à un vaste éventail d'intervenants et pourrait servir à appuyer cette fonction.
6. Dans le domaine de l'administration et de la responsabilité du programme, l'évaluation a indiqué que le FIAS ne disposait pas des procédures administratives pertinentes et des exigences en matière de présentation de rapports dans la tenue des dossiers des projets et du suivi des projets, et fonctionnait comme un « programme virtuel » relevant d'un certain nombre de secteurs au sein de DRHC. La conception d'un programme éventuel comprendra le niveau de responsabilité et insistera sur les procédures d'administration et de présentation de rapports pertinentes en vue du financement des projets.

Conclusion

La direction du programme reconnaît qu'il est possible de tendre vers les objectifs en matière d'acquisition du savoir en prenant des mesures correctives fondées sur les constatations de l'évaluation dans le cadre de l'administration générale d'un nouveau programme de financement. Dans la conception d'un tel programme, elle insistera pour qu'il y ait un groupe de coordination central ayant une orientation stratégique commune, une méthode d'examen des applications futures par des pairs de l'extérieur, de meilleurs liens entre les projets et les partenaires, et une promotion et un marketing plus efficaces de l'initiative future. Nous considérons que l'évaluation est une occasion de donner suite aux enseignements tirés et de renforcer un Programme d'initiatives d'acquisition du savoir éventuel à l'appui de l'intérêt que porte DRHC pour la promotion d'une culture de l'acquisition continue du savoir au Canada.

1. Introduction

1.1 Propos et objectifs de l'étude

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir font partie intégrante de la stratégie du gouvernement fédéral en ce qui concerne les jeunes et l'apprentissage.

Les objectifs incontournables des Initiatives liées à l'acquisition du savoir consistent à élaborer un système d'apprentissage plus responsable, accessible, efficace et axé sur les résultats; à faciliter la transition entre l'école et le travail; et à promouvoir des techniques novatrices d'apprentissage. Ces objectifs pourront être atteints en ayant recours aux principaux éléments suivants :

- favoriser l'établissement d'indicateurs de rendement et de résultats bien définis relativement au système d'apprentissage;
- mettre à jour et améliorer les instruments actuels de mesure de façon à clairement évaluer les résultats obtenus par le système d'apprentissage;
- faciliter la diffusion de l'information relative aux principaux enjeux en matière d'apprentissage et de marché du travail, en plus d'encourager le recours à la technologie et à l'innovation dans le domaine de l'apprentissage afin d'assurer à tous les partenaires un accès à de l'information pertinente, à jour et exacte.

Le rôle joué par le gouvernement fédéral dans la réalisation des Initiatives liées à l'acquisition du savoir vise principalement à venir appuyer les efforts des gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de l'établissement d'indicateurs de rendement destinés aux systèmes d'apprentissage, à fournir des instruments adéquats pour évaluer l'atteinte de ces objectifs, à promouvoir l'utilisation originale de la technologie dans le domaine de l'apprentissage et à faciliter le partage d'information à jour sur le marché du travail. Développement des ressources humaines Canada (DRHC) établira des partenariats avec des organisations nationales, régionales et communautaires afin d'assurer une large participation à l'élaboration d'objectifs nationaux mesurables.

Un budget de 20 millions de dollars a été attribué aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir sur une période de cinq ans. Ce budget se répartit comme suit :

TABLEAU 1 Répartition du financement pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir	
Initiatives	Total (000 \$)
Objectifs pancanadiens en matière d'apprentissage	4,95
Instruments de mesure	11,5
Diffusion de l'information	3,5
Évaluation	0,05
Total	20

Ce financement provient d'une entente fédérale signée le 10 juin 1994 entre DRHC et le Secrétariat du Conseil du Trésor. L'entente contient des précisions sur la structure, la description et les critères propres au programme, en plus des obligations juridiques des deux parties signataires.

Le présent rapport fait état des résultats obtenus à la suite d'une évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir basée sur les trois premières années de fonctionnement du programme. L'évaluation a été achevée durant la période s'échelonnant d'avril à novembre dernier par le Groupe conseil Coopers & Lybrand.

Le but visé globalement par l'étude d'évaluation est de voir dans quelle mesure les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont été mises en œuvre pour atteindre les objectifs du programme, et jusqu'à quel point les résultats obtenus à la suite de la réalisation des projets financés sont conformes à ces mêmes objectifs. Les modalités de l'étude prévoyaient la tenue d'une évaluation en vue de :

- passer en revue la conception et la mise en œuvre du programme, en plus de déterminer si le tout est conforme à l'élaboration des objectifs d'apprentissage, des instruments de mesure et de la diffusion de l'information, et si les Initiatives favorisent réellement les systèmes d'apprentissage;
- déterminer de quelle manière et dans quelle mesure l'adéquation entre les activités opérationnelles et les résultats obtenus influe favorablement sur le rendement opérationnel du programme;
- déterminer dans quelle mesure l'élaboration des mécanismes a favorisé les consultations et l'établissement d'un consensus en ce qui concerne les objectifs nationaux au chapitre de l'apprentissage;
- déterminer dans quelle mesure les ressources liées à la transition (publications, bandes vidéo, trousse) sont produites et distribuées aux parties concernées à l'intérieur du système d'apprentissage;

- examiner les progrès accomplis dans les trois premières années en ce qui concerne l'amélioration et l'augmentation des enquêtes pour fournir des mesures pour les résultats obtenus à l'intérieur du système d'apprentissage;
- déterminer le nombre d'établissements d'enseignement qui profitent de branchements au Rescol et évaluer les mesures prises en vue de la diffusion de meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences.

1.2 Aperçu du rapport

Le présent rapport est divisé en cinq chapitres qui expliquent le milieu actuel d'apprentissage et la mise en œuvre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, la méthode utilisée pour l'étude, les conclusions de l'évaluation, les conséquences pour le programme, les questions d'importance qui émanent de l'évaluation formative et les questions formulées dans les modalités.

Ce rapport porte sur les principaux objectifs de l'étude qui sont traités dans les cinq chapitres. Outre le chapitre d'introduction, les éléments particuliers de l'étude sont les suivants :

- **Chapitre 2 — Description du programme et du milieu**, lequel donne des détails sur l'élaboration du programme, les objectifs, l'organisation et les activités des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, ainsi que sur le milieu actuel d'apprentissage au Canada relativement aux objectifs et aux activités du programme.
- **Chapitre 3 — Méthode utilisée pour l'étude**, lequel fournit un aperçu du processus d'évaluation formative et du rôle joué par ce genre d'évaluation.
- **Chapitre 4 — Profil des projets**, lequel fournit des renseignements sur les 72 projets financés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir en vue de leur mise en œuvre et des résultats attendus.
- **Chapitre 5 — Conclusions de l'évaluation**, lequel permet de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des conclusions formulées à la suite de l'évaluation, des conclusions qui s'appliquent à tous les domaines de projet, soit les objectifs nationaux d'apprentissage, l'amélioration et l'élargissement des instruments de mesure, ainsi que la diffusion au Canada de l'information relative au marché du travail et aux innovations en matière d'apprentissage.
- **Chapitre 6 — Conséquences pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir**, lequel analyse les conséquences des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Quant à la conclusion, elle résume l'évaluation générale des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Une revue de la documentation, figurant sur un document à part, accompagne le présent rapport. Ce tour d'horizon des documents existants permet de donner corps aux thèmes examinés et de préciser la méthode choisie pour l'évaluation.

2. Description du programme et du milieu

Ce chapitre fournit le contexte de l'élaboration des Initiatives liées à l'acquisition du savoir en procédant à l'examen des tendances et des réalisations actuelles dans le domaine de l'apprentissage. Les activités internationales au chapitre du système d'apprentissage sont également passées en revue afin d'obtenir un tableau complet de la situation en ce qui concerne les Initiatives liées à l'acquisition du savoir au Canada. Les renseignements au sujet du contexte entourant les Initiatives liées à l'acquisition du savoir, figurant dans ce chapitre, proviennent de la revue de la documentation effectuée dans le cadre de l'évaluation formative.

La seconde partie du chapitre donne la description de l'historique et du contexte qui se rapportent aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir, de même qu'un aperçu de la structure, de l'administration et de la mise en œuvre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. De plus, on y retrouve des renseignements sur les objectifs généraux visés par les Initiatives et sur les réalisations venant appuyer ces mêmes objectifs.

2.1 Initiatives liées à l'acquisition du savoir dans le contexte des tendances actuelles

Les tendances économiques et sociales partout dans le monde requièrent un effort continu du système d'apprentissage pour s'adapter et répondre aux exigences changeantes en matière de connaissances et de compétences. Les réalités politiques et financières mettent une pression supplémentaire sur le système d'apprentissage, alors que les efforts mis pour contrebalancer ces pressions sociales, économiques, politiques et financières, parfois contradictoires, représentent un défi de taille pour tout le réseau d'apprentissage. Ces tendances, et les mesures prises pour y répondre, constituent le contexte propre aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

2.1.1 Les tendances actuelles qui influent sur les systèmes d'apprentissage

Tendances mondiales

Il existe actuellement, de par le monde, trois tendances qui donnent l'impulsion à une réforme des systèmes d'éducation dans les pays industrialisés :

- la transition vers une économie basée sur le savoir qui exige un nouvel ensemble de compétences diverses;
- l'avènement de la mondialisation qui exige un ensemble de compétences mobiles;
- la récente reconnaissance de la nécessité de l'acquisition continue du savoir.

Tendances économiques et sociales

Parmi les tendances économiques et sociales qui influent sur les systèmes d'apprentissage dans tous les pays industrialisés, on retrouve ce qui suit :

- l'évolution constante et substantielle de l'emploi, qui passe du secteur de la fabrication à celui des services;
- la mondialisation accrue des économies et des sociétés de partout dans le monde;
- la diffusion élargie des technologies de l'information et de communication;
- l'importance de plus en plus grande des connaissances et des compétences dans la production et les services, ce qui entraîne des changements dans les profils professionnels requis pour les emplois;
- la répartition changeante des possibilités d'emploi, alors que plusieurs fonctions non spécialisées disparaissent;
- le renversement rapide des tendances en matière de produits et de services, les personnes changeant d'emploi plus souvent qu'auparavant, ce qui exige un renouvellement plus fréquent des connaissances et des compétences;
- le vieillissement de la population;
- l'apparition de nouveaux modèles de loisirs et de travail;
- les changements qui interviennent dans les relations familiales;
- le risque de polarisation sociale qui pourrait se manifester entre ceux qui prennent pleinement part à l'acquisition et à l'utilisation des connaissances et des compétences, et ceux qui sont laissés sur la touche.

Au Canada, comme dans les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on s'est beaucoup préoccupé des possibilités des systèmes d'apprentissage à pouvoir s'adapter à ces conditions sociales et économiques.

Dans cette perspective, certains rapports éminents à l'échelle internationale, comme celui de l'OCDE, intitulé *Apprendre à tout âge*, qui a reçu l'appui des ministres de l'Éducation des pays membres, et celui de l'UNESCO, intitulé *L'éducation : un trésor caché*, font l'apologie d'un nouveau cadre pour les systèmes d'apprentissage fondé sur « l'acquisition continue du savoir pour tous ». Les réformes proposées présentent plusieurs objectifs, dont la croissance personnelle de tous les citoyens, la cohésion sociale et la croissance économique. Il sera possible d'arriver à ces résultats grâce aux nouveaux investissements dans l'apprentissage, ainsi qu'à la refonte des institutions qui permettent d'établir les assises de l'éducation, de solutionner les problèmes de transition entre l'école et le travail,

de fournir l'éducation permanente et la formation aux adultes et de parvenir à une plus grande cohérence à l'intérieur des systèmes d'apprentissage.

Tendances politiques et financières

En 1993, le gouvernement fédéral, s'est engagé à investir dans les jeunes et dans l'emploi des jeunes. En 1997, l'investissement dans la jeunesse canadienne est demeuré une priorité pour le gouvernement, alors que l'on enregistre certains indices qui laissent entrevoir des progrès quant aux engagements pris. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir constituent une partie de la réponse donnée par le gouvernement libéral aux engagements pris.

Toutefois, les stratégies en vue de la réforme des systèmes d'éducation postsecondaire devront tenir compte des compressions budgétaires continues des gouvernements fédéral et provinciaux. Cette réalité existe depuis une décennie et a abouti à une augmentation du rapport étudiants-facultés, ainsi qu'à une diminution dans la qualité et les possibilités d'utilisation de services éducatifs complémentaires comme les bibliothèques et les laboratoires. Les compressions budgétaires ont fait surgir plusieurs questions connexes se rapportant à l'accessibilité, à la qualité et à la responsabilisation. Une des tentatives pour faire face à ces questions de financement, que l'on retrouve dans le document d'analyse du gouvernement fédéral intitulé *La sécurité sociale dans le Canada de demain* (Canada, 1994), serait que les ressources fédérales soient redirigées pour fournir aux étudiants l'accès aux Prêts remboursables en fonction du revenu (PRR), une mesure qui est préconisée à tous les niveaux depuis le milieu des années 1980. Les protestations étudiantes ont entravé la bonne marche de ce plan en 1994 qui est finalement disparu avec le budget de février 1995. Les partisans de cette solution suggèrent fortement les PRR en tant que moyen de faire face au problème de financement.

Parties concernées par le système d'apprentissage au Canada

Plusieurs voix se font entendre dans les discussions au sujet de l'amélioration du système d'éducation au Canada, notamment les entreprises, le gouvernement, les organisations de citoyens et les professionnels de l'éducation. Le milieu des affaires considère que le principal objectif en matière d'éducation devrait être la promotion de la compétitivité économique du Canada grâce au perfectionnement des compétences professionnelles. Les groupes de citoyens considèrent que les objectifs premiers du système d'apprentissage sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la responsabilisation et la rentabilité. Le gouvernement fédéral entrevoit ses responsabilités comme étant celles qui consistent à contribuer à l'établissement d'un climat d'apprentissage plus pertinent, exhaustif et adaptable en tant qu'élément indispensable à une utilisation pleine et entière des ressources humaines du Canada, au perfectionnement d'une main-d'œuvre compétente et concurrentielle à l'échelle mondiale, à l'évolution d'un système de sécurité sociale plus efficace, et à l'instauration d'une philosophie axée sur l'acquisition continue du savoir. Les recherches ont démontré que les professionnels de l'éducation favorisent également une vision plus large des objectifs en matière d'éducation. Ceux-ci sont d'avis que les compétences, les connaissances et les attitudes requises en société dépassent celles qui sont exigées en milieu de travail. Et de toute façon, les compétences en milieu de travail

sont elles-mêmes beaucoup plus larges que ce qui est généralement admis. Les enseignants tendent à s'opposer aux mises à l'essai à l'extérieur, mais sont en faveur d'une coordination à l'échelle nationale des programmes scolaires en vigueur dans les diverses provinces.

Chacune de ces voix représente une force politique apte à influencer les principaux décideurs qui œuvrent au sein du système officiel d'éducation du Canada, c'est-à-dire les gouvernements provinciaux et territoriaux, et plus particulièrement les ministères provinciaux de l'Éducation.

2.1.2 L'avancement du système canadien d'apprentissage

Établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage

L'expérience au niveau international démontre que l'établissement d'objectifs nationaux constitue la première étape nécessaire à la réforme des systèmes d'apprentissage à l'échelle d'un pays. Le rapport de l'OCDE, intitulé *Regards sur l'éducation*, fait état d'un consensus international en ce qui concerne quatre objectifs d'apprentissage, soit atteindre des niveaux de base en matière d'alphabétisation, atteindre l'excellence en matière d'éducation pour tous les étudiants, obtenir l'égalité d'accès aux possibilités d'éducation et établir l'éducation permanente. Plusieurs pays ont accompli des progrès en ce qui a trait à l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage. Par exemple, en 1992, la Grande-Bretagne a déterminé toute une série d'objectifs nationaux relativement à l'éducation et à la formation, à la suite de consultations menées auprès des entreprises, des syndicats et de la communauté de l'éducation et de la formation. En 1990, les États-Unis ont adopté une série de huit objectifs nationaux visant à orienter la réforme de son système d'éducation vers l'an 2000.

Ici au pays, l'établissement d'objectifs ou de buts visés a commencé avec les travaux du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) qui ont permis de déterminer que l'acquisition continue du savoir et la responsabilisation étaient les deux thèmes incontournables de l'éducation et de la formation au Canada actuellement.

Dans le cadre de ses travaux, le CMEC a amorcé la mise en œuvre du Programme des indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPE) qui permet de surveiller une grande variété d'indicateurs de rendement dans le système d'apprentissage tout entier, y compris les systèmes officiels d'éducation, de même que l'éducation et la formation liées à l'emploi. Ces indicateurs sont conçus pour évaluer les progrès accomplis dans six principaux domaines :

- l'accessibilité (des indicateurs axés sur l'accessibilité à l'éducation);
- les déplacements d'étudiants (des indicateurs axés sur les étudiants qui font leur entrée dans le système ou qui en sortent);
- les transitions entre l'école et le travail (des indicateurs axés sur la facilité de transition et l'harmonisation entre les milieux d'éducation et d'emploi);
- les réalisations (des indicateurs axés sur le rendement des étudiants et les réussites scolaires);

- les citoyens (des indicateurs axés sur les « citoyens », c'est-à-dire les variables qui jouent un rôle dans le développement de « bons citoyens »);
- la satisfaction (des indicateurs axés sur la satisfaction face au système d'éducation).

Le premier rapport est maintenant paru (PIPE, 1996). Le CMEC a également amorcé la mise en œuvre du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) qui permet d'évaluer les résultats obtenus en lecture, en écriture et en mathématiques par les étudiants de 13 et de 16 ans, dans chaque province et territoire. Lors de la première étape, l'évaluation des résultats a porté sur les mathématiques en 1993, la lecture et l'écriture en 1994, et les sciences en 1995. La deuxième étape a débuté par l'évaluation des mathématiques 11, en 1996, avec l'intention d'appliquer le PIRS à l'évaluation de la lecture et de l'écriture 11 au printemps de 1998, puis à celle des sciences 11 au printemps de 1999.

Instruments de mesure

Afin d'évaluer les résultats obtenus au sein du système d'apprentissage, lesquels sont liés à l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine, il convient d'élaborer, à l'échelle nationale, des instruments de mesure fiables et conçus spécialement pour le système canadien d'apprentissage. Bien qu'il n'existe aucun objectif d'apprentissage accepté au niveau pancanadien, plusieurs enquêtes nationales sur les résultats obtenus au sein du système d'apprentissage sont menées au Canada.

Des instruments de mesure, comme l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, ont permis de comparer le taux d'alphabétisation des adultes au Canada avec celui des autres pays, en plus d'aider à déterminer les besoins des adultes en matière d'éducation et de formation.

L'Enquête auprès des sortants et l'Enquête nationale auprès des diplômés a fourni de l'information sur des questions comme l'anti-décrochage et la transition entre l'école et le travail. On a pu disposer de données longitudinales sur des variables précises grâce à l'Enquête de suivi auprès des sortants qui donnera d'autres possibilités d'analyse. L'Enquête nationale auprès des diplômés fournit également des données longitudinales sur les diplômés de 1982, 1986 et 1990, soit cinq ans après l'obtention du diplôme.

Amélioration de la diffusion de l'information

La diffusion améliorée de l'information relative au marché du travail fournira aux jeunes et aux autres étudiants les renseignements nécessaires pour faire des choix éclairés quant à un cheminement professionnel qui soit conforme aux exigences du marché du travail et aux tendances économiques. Cette information devrait faciliter la transition entre l'école et le travail en fournissant aux étudiants les éléments dont ils ont besoin pour se préparer adéquatement à cette période. Deux domaines liés à la diffusion de l'information ont retenu l'attention à l'intérieur du système canadien d'apprentissage, c'est-à-dire :

- la transition entre l'école et le travail;
- l'utilisation d'ordinateurs pour la communication et l'information.

Transition entre l'école et le travail

Dans la plupart des pays industrialisés, notamment le Canada, les problèmes liés à la transition entre l'école et le travail demeurent complexes. On se préoccupe particulièrement des difficultés que connaissent les jeunes à accéder au marché du travail.

La revue de la documentation, réalisée dans le cadre de l'évaluation formative indique que dans les systèmes nord-américains, on semble être d'accord sur le fait que les modes de transition devraient être souples et interreliés afin de pouvoir répondre aux conditions changeantes du marché du travail, ainsi qu'aux priorités, tout aussi changeantes, des employeurs et des jeunes. Les divers programmes devraient favoriser la collaboration entre les employeurs, les enseignants et les organismes publics. Les jeunes devraient avoir l'occasion d'obtenir un apprentissage axé sur l'emploi. Il faudrait diminuer l'écart qui existe entre les programmes scolaires réguliers et les programmes professionnels. Il s'agit également de conserver, et même d'accroître, la liberté de choix individuelle qui constitue l'une des forces des systèmes d'apprentissage nord-américains. Les professionnels de l'éducation sont d'avis que les programmes scolaires devraient continuer à mettre l'accent sur les compétences de base qui forment l'assise de l'éducation permanente, sans trop favoriser les compétences pratiques liées au marché du travail qui pourraient aisément devenir désuètes au cours de l'existence d'un jeune travailleur.

L'OCDE propose de reporter une partie de l'éducation postsecondaire jusqu'à une période où les étudiants inscrits seront certains de l'utilisation qu'ils entendent en faire. Les modèles de rechange en matière d'apprentissage pourraient englober la formation en entreprise, l'éducation à distance et l'apprentissage informel pour ce qui est des compétences professionnelles ou de la croissance personnelle. Dans ce genre de situations, les établissements postsecondaires devraient offrir une formule de programmes davantage axée sur les modules, à laquelle s'ajouteraient des cours d'initiation, des cours de mise à jour et la reconnaissance des acquis.

L'orientation efficace au chapitre de l'éducation, des carrières et de l'emploi est largement reconnue comme un moyen d'appui important pour permettre aux personnes de faire la transition entre l'école et le travail. Au Canada toutefois, comme dans d'autres pays industrialisés, l'orientation n'est pas un service organisé de la même manière, en plus de ne pas être accessible à un grand nombre de personnes qui en auraient besoin.

Des ordinateurs pour la communication et l'information

Une des innovations pour améliorer l'accès à l'information demeure l'introduction et le recours de plus en plus fréquent à des ordinateurs à l'école à des fins de communication et de recherche de l'information. Ce phénomène a fait l'objet de bien des discussions au Canada. Le gouvernement fédéral a fourni un niveau de financement substantiel pour aider les écoles à se procurer des ordinateurs et pour élaborer le Rescol, un site Web du réseau Internet (www.rescol.ca) et une voie d'accès au *World Wide Web*. L'objectif vise à faire en sorte que les 17 000 écoles élémentaires et secondaires du Canada soient branchées au Rescol d'ici 1998.

Les partisans de cette mesure affirment que l'initiation des jeunes à la technologie de l'information leur permettra de développer leurs aptitudes qui, à l'avenir, seront essentielles dans les milieux de travail. La technologie de l'information procurera également des avantages qui dépassent le milieu de travail. D'autre part, l'information et la communication pratiquées à l'aide d'un ordinateur contribuent directement au processus d'apprentissage dans tous les domaines. L'accès au réseau Internet permet aux étudiants de faire de la recherche dans des catalogues de bibliothèque, de consulter une gamme étendue d'information et de communiquer avec d'autres personnes partout dans le monde. Les critiques, en revanche, déclarent que les ordinateurs ne sont que les plus récents « bidules en matière d'éducation » et qu'ils sont surestimés. Les fonds qui y sont consacrés pourraient être mieux utilisés pour se procurer des manuels scolaires, faire des acquisitions destinées aux bibliothèques et engager du personnel puisque l'élément déterminant en matière d'éducation n'est pas l'information elle-même, mais bien la façon de l'utiliser. Même ceux qui sont en faveur de l'utilisation d'ordinateurs dans les écoles reconnaissent qu'il existe de sérieux problèmes relativement à l'égalité d'accès et que les enseignants ont grand besoin de formation professionnelle complète s'ils veulent être capables d'initier convenablement leurs étudiants à la technologie.

2.1.3 Résumé

Actuellement, les tendances sociales et économiques exigent l'amélioration du système d'apprentissage canadien. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir sont conçues pour répondre à ce besoin grâce à la mise sur pied d'un système qui soit plus responsable, accessible, efficace et axé sur les résultats; qui soit mieux placé pour faciliter la transition entre l'école et le travail; et qui soit apte à promouvoir des techniques novatrices d'apprentissage en ayant recours à ce qui suit :

- l'établissement d'indicateurs de rendement et de résultats bien définis;
- l'amélioration des instruments de mesure de façon à évaluer les résultats obtenus;
- la diffusion de l'information relative aux principaux enjeux en matière d'apprentissage et de marché du travail, en plus de l'encouragement au recours à la technologie et à l'innovation dans le domaine de l'apprentissage afin d'assurer à tous les partenaires un accès à de l'information pertinente, à jour et exacte.

L'enjeu de l'évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir est de déterminer dans quelle mesure les objectifs visés sont atteints, et dans quelle mesure ceux-ci ont contribué à placer le Canada en meilleure posture pour faire face aux enjeux que posent au système d'apprentissage les tendances sociales et économiques actuelles, ainsi que les réalités financières et politiques.

2.2 Contexte des Initiatives liées à l'acquisition du savoir

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont été mises sur pied en 1994 en tant que prolongement informatif de la stratégie provisoire relative à la jeunesse et à l'acquisition du savoir. Le gouvernement fédéral a, en collaboration avec les provinces et le secteur industriel, mis en application sa stratégie globale pour aider les jeunes à se préparer à faire

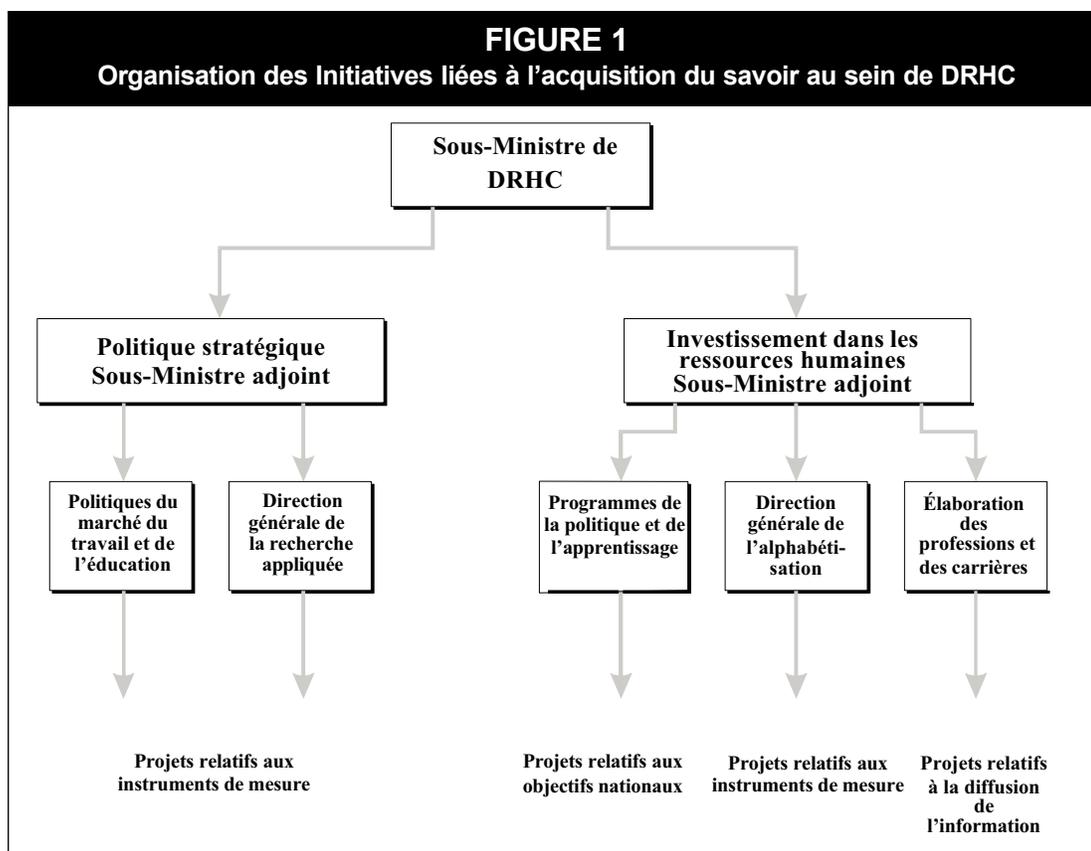
face aux défis qui caractérisent le marché du travail et la nouvelle économie mondiale, cela en améliorant les mesures liées à la transition entre l'école et le travail et en élaborant de nouvelles formules consacrées au système d'éducation et de formation.

En appuyant les efforts des provinces et des territoires pour établir des objectifs nationaux d'apprentissage, en favorisant l'utilisation de la technologie de l'apprentissage et en permettant le partage d'information à jour sur le marché du travail, les Initiatives liées à l'acquisition du savoir favorisent la mise sur pied d'un système d'apprentissage plus efficace et plus intégré, apte à répondre aux besoins du marché du travail.

Afin d'atteindre les buts visés, le financement des projets et des procédés, par l'entremise des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, a été accordé en fonction de trois éléments : les objectifs d'apprentissage, les instruments de mesure et la diffusion de l'information.

- **Les objectifs nationaux d'apprentissage** — Promouvoir et établir des résultats et des indicateurs de rendement bien définis applicables au système canadien d'apprentissage.
- **Les instruments de mesure** — Mettre à jour et améliorer les instruments de mesure actuels en vue d'évaluer clairement les résultats obtenus dans le cadre du système d'apprentissage et de déterminer les lacunes au niveau des instruments actuels de collecte des données.
- **La diffusion de l'information** — Faciliter la diffusion de l'information relative au marché du travail et aux questions d'apprentissage en publiant des documents pour inciter les jeunes à continuer de fréquenter l'école, les aider à faire la transition entre l'école et le travail et à poursuivre leur éducation et leur formation, favoriser l'utilisation efficace des technologies novatrices d'apprentissage et assurer à tous les partenaires un accès à de l'information exacte, à jour et pertinente.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir visaient à concrétiser la notion d'acquisition continue du savoir et à encourager l'établissement d'une philosophie d'apprentissage qui prenne racine dans une large assise. Les projets financés dans le cadre du programme devraient contribuer au développement d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats, tout en étant plus accessible, pertinent et responsable. La réalisation de ces projets était destinée à établir un consensus à tous les niveaux autour d'objectifs nationaux d'apprentissage qui soient mesurables, à favoriser une participation élevée des groupes d'intérêt, des décideurs et du grand public à la détermination d'objectifs et de résultats souhaitables en matière d'apprentissage, ainsi qu'à soutenir les mesures prises pour y arriver. En fait, ces projets devaient aider à la recherche et à l'analyse faites autour de l'établissement des objectifs, des indicateurs et des instruments de contrôle en matière d'apprentissage, en plus de venir appuyer l'élaboration de mécanismes servant à évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage.



2.3 Structure organisationnelle et conception des Initiatives liées à l'acquisition du savoir

Comme l'indique la figure 1, deux sous-ministres adjoints étaient responsables de la mise en œuvre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, soit celui de la politique stratégique et celui de l'investissement dans les ressources humaines. Ces deux secteurs d'activités sont eux-mêmes sous-divisés; on retrouve donc les Politiques du marché du travail et de l'éducation, la Direction générale de la recherche appliquée, les Programmes de la politique et de l'apprentissage, la Direction de l'alphabétisation, et l'Élaboration des professions et des carrières. Tous ces domaines englobent les cinq principales directions générales responsables de la mise en œuvre des 72 projets qui forment les Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

En majeure partie, les projets concernant les objectifs nationaux ont été mis en œuvre dans le secteur des Programmes de la politique et de l'apprentissage. Les projets qui traitent des instruments de mesure l'ont été surtout par l'entremise de la Direction générale de la recherche appliquée, tandis que d'autres projets l'étaient par l'entremise des Politiques du marché du travail et de l'éducation, ainsi que par la Direction générale de l'alphabétisation. Les projets en matière de diffusion de l'information ont été principalement gérés et mis en œuvre dans le secteur de l'Élaboration des professions et des carrières.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont accordé du financement par le biais de subventions et de contributions. Parmi les critères donnant droit à une contribution, mentionnons la catégorie de bénéficiaires admissibles au financement, les activités reconnues dans ce sens, le maximum d'aide financière accordée et d'autres conditions administratives.

Les cinq secteurs de DRHC qui accordaient du financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir bénéficiaient d'une grande autonomie en ce qui a trait à la mise en œuvre des Initiatives, n'ayant que peu de communication, de collaboration et de planification l'un avec l'autre. Qui plus est, on n'a jamais constaté, au cours de cette évaluation, que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir avaient suscité l'établissement de liens avec les autres secteurs de DRHC, y compris le Bureau des technologies d'apprentissage, ce qui aurait permis d'établir d'importantes relations de coordination en ce qui a trait aux deux programmes.

3. *Méthode utilisée pour l'étude*

Ce chapitre décrit la méthode utilisée pour effectuer l'évaluation, en plus de donner une brève présentation de l'évaluation formative et de son rôle dans la planification de programme.

3.1 **Évaluation formative**

L'évaluation formative vise à donner aux responsables de programme les renseignements relatifs à la mise en œuvre de manière à ce qu'ils puissent, le cas échéant, apporter les améliorations qui s'imposent avant l'achèvement des travaux.

Le propos de l'évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir était de fournir une évaluation de la mise en œuvre, de la conception, de l'exécution et des résultats du programme. Le tout avait pour but d'évaluer la portée des Initiatives liées à l'acquisition du savoir en ce qui concerne les éléments suivants :

- vérifier la conception et la mise en œuvre du programme, en plus d'établir si ceux-ci étaient conformes à l'élaboration des objectifs d'apprentissage, aux instruments de mesure et à la diffusion de l'information, et si les initiatives servaient réellement à l'élaboration des systèmes d'apprentissage;
- déterminer de quelle manière et dans quelle mesure l'harmonisation des activités opérationnelles et des résultats obtenus pouvait influencer favorablement sur le rendement opérationnel du programme;
- établir dans quelle mesure l'élaboration des mécanismes a pu favoriser les consultations et l'établissement d'un consensus relativement aux objectifs nationaux d'apprentissage;
- déterminer dans quelle mesure les ressources liées à la transition (publications, bandes vidéo, trousse) étaient produites et distribuées aux parties concernées à l'intérieur du système d'apprentissage;
- déterminer les progrès accomplis dans les trois premières années au chapitre de l'élaboration et de l'adaptation des enquêtes visant à fournir des mesures pour les résultats obtenus à l'intérieur du système d'apprentissage;
- déterminer le nombre d'établissements d'enseignement qui sont branchés au Rescol, en plus des mesures prises afin de faire connaître les meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences.

3.2 **Éléments de la méthode utilisée**

L'évaluation formative des Initiatives liées à l'acquisition du savoir a mené à l'utilisation des six méthodes de base suivantes (c'est-à-dire des instruments de collecte des données) :

- une revue de la documentation nationale et internationale afin d'évaluer les efforts déployés à l'échelle mondiale en ce qui concerne la mise sur pied d'activités nationales d'apprentissage, de même que les avis qui ont cours actuellement au Canada sur la nécessité d'une réforme du système d'apprentissage afin de mieux répondre aux besoins de l'économie;
- une analyse des publications dans le domaine de l'éducation qui font état des enquêtes ayant reçu un financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir;
- un examen des documents, des manuels et des ententes relatifs aux projets qui ont fait l'objet de financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir;
- des entrevues auprès des responsables à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de l'exécution des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, de même qu'auprès des agents de projets, des utilisateurs et des responsables gouvernementaux d'activités connexes;
- des groupes de discussion réunissant des employeurs, des syndicats, des employés, des fonctionnaires provinciaux, des organismes d'éducation, des étudiants, des parents et des enseignants de partout au pays;
- un comité d'experts composé de huit spécialistes en systèmes d'apprentissage représentant les régions centrales, de l'Est et de l'Ouest du Canada.

3.2.1 Cadre d'évaluation

DRHC a élaboré quinze questions d'évaluation à poser au cours de l'évaluation formative. La demande de proposition (DP) a fourni un aperçu général des données à recueillir dans le cadre des trois principales catégories des initiatives, en plus de regrouper les questions d'évaluation dans un plus petit nombre de catégories. À partir des renseignements provenant de la DP, l'équipe d'évaluation a élaboré un cadre d'évaluation à la suite de consultations menées auprès des responsables de DRHC. Ce cadre d'évaluation peut se conceptualiser de la manière suivante :

TABLEAU 2			
Cadre d'évaluation			
	Objectifs nationaux	Instruments de mesure	Diffusion de l'information
Rôle du gouvernement			
Partenariats			
Diffusion de l'information			
Responsabilisation			
Contribution des Initiatives liées à l'acquisition du savoir			
Autres résultats			

Les réponses ont été données à chaque question à partir d'une série d'interrogations afin de bien isoler les réponses à chaque question. Le tableau ci-après indique quels instruments de collecte des données ont été utilisés pour chaque question d'évaluation.

TABLEAU 3					
Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation					
Questions	Revue de la doc.	Entrevues	Revue des dossiers	Groupes de discussion	Comité d'experts
Conception et mise en œuvre					
1. À l'intérieur de la conception du programme se rapportant aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir, quels sont les rôles et les responsabilités des divers ordres de gouvernement? Ces rôles ont-ils changé depuis le lancement du programme? Comment la conception du programme peut-elle favoriser des services d'intermédiaire en matière d'information pour les participants et les parties concernées du système d'apprentissage?		✓	✓		
2. Jusqu'à quel point les Initiatives liées à l'acquisition du savoir permettent-elles de promouvoir et d'encourager l'établissement de partenariats parmi les divers ordres de gouvernement et le secteur de l'éducation? Quels sont les éléments qui ont aidé à établir ces liens? Quelle a été, jusqu'à maintenant, la réponse du système d'éducation à la suite des Initiatives liées à l'acquisition du savoir?	✓	✓	✓	✓	✓

TABLEAU 3 (suite)					
Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation					
Questions	Revue de la doc.	Entrevues	Revue des dossiers	Groupes de discussion	Comité d'experts
3. Jusqu'à quel point les partenaires de l'éducation, notamment le secteur de l'éducation, le milieu des affaires, les organisations syndicales, les parents et les étudiants, continuent-ils à manifester de la bonne volonté et de la collaboration?		✓			
4. Quels liens existe-t-il entre les Initiatives liées à l'acquisition du savoir et d'autres entreprises du même genre des gouvernements fédéral et provinciaux? Par exemple, avec le Bureau des technologies d'apprentissage? En quoi consiste la valeur ajoutée des Initiatives liées à l'acquisition du savoir?		✓			✓
5. a) Les réalisations dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir (les objectifs nationaux d'apprentissage, les instruments de mesure et la diffusion de l'information) se font-elles comme prévu ou des obstacles importants apparaissent-ils au moment de la mise en œuvre?		✓	✓		✓
5. b) Les résultats découlant des objectifs nationaux d'apprentissage, des instruments de mesure et de la diffusion de l'information sont-ils conformes aux activités et améliorent-ils le rendement opérationnel du programme?		✓	✓		✓

TABLEAU 3 (suite)					
Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation					
Questions	Revue de la doc.	Entrevues	Revue des dossiers	Groupes de discussion	Comité d'experts
Succès du programme					
6. Dans quelle mesure l'ensemble des parties intéressées a-t-il eu l'occasion de prendre part aux consultations et d'en venir à un consensus dans le cadre de l'établissement des objectifs d'apprentissage? Quelles sont les structures, officielles ou non-officielles qui ont été mises en place en vue de la mise en œuvre et de la réalisation des initiatives? Ces structures fonctionnent-elles efficacement?	✓	✓		✓	✓
7. Dans quelle mesure et de quelle façon les enquêtes menées auprès des clients ont-elles été élargies ou élaborées en vue de fournir des indicateurs de rendement convenant aux objectifs d'apprentissage?		✓	✓		
8. Est-on parvenu à démontrer les progrès accomplis au niveau de la détermination d'un ensemble convenu d'indicateurs et de résultats de rendement pancanadiens à l'égard du système d'apprentissage? Et si c'est le cas, les objectifs, au fur et à mesure qu'ils évoluent, répondent-ils aux principales préoccupations ayant trait au système d'apprentissage?	✓	✓		✓	✓

TABLEAU 3 (suite)					
Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation					
Questions	Revue de la doc.	Entrevues	Revue des dossiers	Groupes de discussion	Comité d'experts
9. Est-on parvenu à démontrer les progrès accomplis au niveau de la diffusion de l'information relative aux meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences? Et si c'est le cas, jusqu'à quel point les utilisateurs ont-ils trouvé les produits utiles, pertinents et adéquats pour répondre à leurs besoins?		✓			✓
10. A-t-on accompli, avec documents à l'appui, des progrès importants en ce qui concerne la production et la distribution de publications, de bandes vidéo et de troussees à l'intention des étudiants et des autres parties intéressées dans le système d'apprentissage?	✓	✓	✓	✓	✓
11. Les documents et les logiciels relatifs à la transition ont-ils été offerts aux étudiants? Dans quelle mesure a-t-on fourni avec efficacité ces produits? Les utilisateurs ont-ils trouvé les produits utiles, pertinents et adéquats à leurs besoins? Une démarche moins technologique aurait-elle été plus appropriée au niveau opérationnel pour rejoindre les étudiants et la communauté en général ou un sous-groupe en particulier?	✓	✓	✓	✓	✓

TABLEAU 3 (suite)					
Instruments de collecte des données utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation					
Questions	Revue de la doc.	Entrevues	Revue des dossiers	Groupes de discussion	Comité d'experts
12. Existe-t-il une meilleure option empirique sur laquelle baser une évaluation des problèmes et des enjeux concernant la transition entre l'école et le travail, les jeunes sans emploi et le taux d'anti-décrochage?	✓	✓		✓	✓
13. Quelle est l'efficacité de la démarche actuelle pour rejoindre les clients visés en général et certains sous-groupes ayant des besoins particuliers?	✓	✓		✓	✓
14. Y a-t-il des preuves de la satisfaction des clients en ce qui concerne la façon dont l'aide est fournie dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir? Et sinon, quelle est la nature et l'importance de l'insatisfaction et comment faire pour y remédier?		✓		✓	
15. Quelle est l'efficacité d'un régime de responsabilisation dans le cas d'un mécanisme d'exécution qui implique l'intervention de partenaires à l'échelle fédérale et provinciale? Y a-t-il des problèmes relatifs au cadre de responsabilisation qui influent négativement sur le succès de la mise en œuvre opérationnelle du soutien accordé aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir?		✓	✓		

3.2.2 Revue de la documentation

On a rassemblé l'information et les documents préliminaires à cette revue lors de réunions tenues avec plusieurs membres clés du personnel de DRHC et de l'équipe d'évaluation. L'information recueillie au cours de ces rencontres a aidé les membres de l'équipe d'évaluation à diviser le rapport en sujets et en enjeux généraux relatifs aux objectifs d'apprentissage et à faire une revue de la notion d'apprentissage se rapportant à la durée de la vie humaine (en commençant par le système des études primaires et secondaires, en poursuivant avec les transitions vers l'emploi, et en terminant avec l'apprentissage adulte bien que faisant partie de la main-d'œuvre).

Certains documents ont été sollicités auprès des ministres de l'Éducation de plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), alors que d'autres provenaient de DRHC, de diverses bibliothèques et du réseau Internet pour ce qui est de la documentation internationale. On s'est également efforcé de repérer d'autres renseignements en utilisant le réseau Internet et certaines bases de données sur CD-ROM comme Socio-file, Willson, ainsi que les versions américaine et canadienne d'ERIC (index de recherche sur l'éducation). La revue de la documentation réalisée dans le cadre de cette étude est présentée dans un rapport séparé.

3.2.3 Revue de l'ensemble des enquêtes

L'équipe d'évaluation a eu accès à des rapports rendus publics et à des publications dans le domaine de l'éducation pour déterminer dans quelle mesure les enquêtes financées dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir y ont été mentionnées. Ces diverses publications ont été passées en revue afin de repérer les données des enquêtes se rapportant aux indicateurs qui suivent, lesquels ont fait l'objet d'une sélection au début de l'évaluation formative et d'une approbation par DRHC :

- les tendances dans la formation postsecondaire et le taux de réussite;
- l'appui des employeurs à l'égard de la formation en milieu de travail et à l'extérieur;
- la mise en application des méthodes d'exécution liées à la nouvelle technologie;
- les prévisions en matière de dépenses permanentes au chapitre de la formation;
- l'importance de la formation pour les employeurs et la formation souhaitée par les employés;
- l'importance accordée à la formation et à l'éducation professionnelle et non professionnelle par les employeurs avant d'accepter d'engager quelqu'un;
- le recours à une meilleure option empirique concernant la transition entre l'école et le travail, les jeunes sans emploi et le taux d'anti-décrochage.

On a passé en revue et analysé un total de 37 publications faisant référence aux enquêtes, et cela en fonction des indicateurs mentionnés précédemment. Malheureusement, en raison des retards qui sont intervenus entre la réalisation de l'enquête et la publication des résultats, seules quelques-unes de ces publications ont fait état des enquêtes financées dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. L'équipe d'évaluation s'est livrée à une analyse afin de déterminer les détails utiles à d'autres discussions.

3.2.4 Revue des dossiers

L'équipe d'évaluation a passé en revue les dossiers de DRHC relatifs à l'ensemble des projets qui ont fait l'objet d'un financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Au total, on a déterminé l'existence de 72 dossiers de projets, dont 64 ont été récupérés et examinés. L'équipe d'évaluation a été dans l'impossibilité de retrouver 8 dossiers, en plus d'être incapable de mettre la main sur les contrats reliés à 24 projets.

On a passé en revue les dossiers de projets en fonction des éléments suivants :

- les contrats;
- les renseignements portant sur l'aspect financier et la responsabilisation;
- les rapports d'étape et les rapports finals;
- les renseignements au sujet de la satisfaction des clients;
- la correspondance échangée (les communications intra et interministérielles, comme les notes de service et les lettres);
- les ententes de partenariat;
- la description et les objectifs relatifs aux projets;
- les autres renseignements généraux sur les projets.

Les dossiers ont été analysés selon l'importance des partenariats établis dans le cadre de la réalisation des projets et selon la nature de ces mêmes partenariats. On a ainsi défini cinq types de partenariats :

- **Des partenariats officieux** : il n'y a pas d'ententes directes entre les partenaires, mais l'acceptation tacite de consultations mutuelles;
- **Des partenariats d'association** : les membres des partenariats sont des éléments d'une plus grande organisation qui peut avoir pris part à un autre partenariat officiel;
- **Des partenariats officiels** : deux partenaires qui travaillent constamment ensemble et partagent les ressources et les fonds pour un grand nombre de projets ou d'initiatives;
- **Des partenariats contractuels** : des ententes juridiques officielles;
- **Du parrainage** : des transferts de fonds d'une partie à l'autre.

L'information recueillie à partir de ces sources a été insérée dans des gabarits afin d'être analysée plus tard. L'information insérée dans les gabarits a été organisée en fonction des éléments suivants : le titre du projet, la durée, le gestionnaire et l'agent responsable à DRHC, les équivalents temps plein par année, le cas échéant, le budget consacré aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir, le budget total, une brève description du projet, la structure et les activités du projet, l'équipe de gestion de DRHC, l'équipe de réalisation de l'entrepreneur, les organismes partenaires éventuels, les résultats, les conséquences ou les effets du projet sur le public visé, et la ventilation de chaque projet pour les exercices gouvernementaux de 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998.

Les renseignements enregistrés dans les gabarits détaillés ont été analysés et regroupés en un seul bloc dans le gabarit du cadre d'évaluation afin d'assurer une présentation cohérente des résultats obtenus.

3.2.5 Entrevues

Un guide d'entrevue a été mis au point à partir du cadre d'évaluation pour veiller à ce que les mêmes questions soient posées à chaque personne interrogée. Ce guide fournit des détails supplémentaires sur les informations recueillies à la suite de la revue de la documentation, de l'analyse de diverses enquêtes et de la revue des dossiers.

Le choix des personnes à interroger dans le cas de la présente évaluation s'est fondé sur la revue des dossiers et sur les suggestions faites par les clients eux-mêmes. Une équipe de responsables expérimentés s'est chargée de mener 90 entrevues par téléphone. Chacune des entrevues durait une heure. Voici la répartition des répondants :

- 31 fonctionnaires du gouvernement fédéral;
- 8 fonctionnaires des gouvernements provinciaux;
- 10 personnes du secteur privé;
- 8 représentants d'organismes à but non lucratif;
- 20 représentants d'organisations nationales;
- 13 représentants d'établissements d'enseignement.

Un total de 120 personnes ont été choisies pour être interrogées. De ce nombre, 10 personnes n'ont pu être rejointes, alors que 20 ont refusé de répondre aux questions.

Les réponses obtenues ont toutes été inscrites dans le guide normalisé d'entrevue et introduites dans une base de données électronique spécialement conçue pour l'étude d'évaluation. On n'a passé aucun test de validité ou de fiabilité, alors que chaque réponse a été analysée selon des méthodes quantitatives (en fonction des tabulations et des pourcentages de fréquence) et qualitatives. Finalement, les réponses ont été inscrites dans le gabarit du cadre d'évaluation afin d'assurer la présentation uniforme des résultats obtenus.

3.2.6 Groupes de discussion

Dix groupes de discussion ont été formés dans cinq villes canadiennes, soit Toronto, Edmonton, Vancouver, Halifax et Montréal. Dans chaque ville, les membres de l'équipe d'évaluation ont organisé et animé deux groupes de discussion qui comprenaient des employeurs, des représentants syndicaux, des employés, des parents, des étudiants, des conseillers d'orientation, des enseignants, des responsables des gouvernements provinciaux et des représentants d'autres organismes d'apprentissage. Des 201 personnes avec qui l'on a communiqué, 72 ont confirmé leur participation, tandis que 43 ont pris part aux activités de divers groupes de discussion dans les villes choisies.

Chaque séance des groupes de discussion durait trois heures. Un protocole normalisé a été mis au point pour assurer l'uniformité des activités de chaque groupe de discussion. Chaque séance prévoyait une brève présentation des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, le tout suivi d'une discussion informelle servant à déterminer les points de vue des participants au sujet du rôle du gouvernement, des partenariats et de la diffusion de l'information. En outre, les personnes de chaque groupe devaient s'exprimer sur les trois

catégories de projet que sont les objectifs nationaux d'apprentissage, les instruments de mesure et la diffusion de l'information. Toutes les séances ont eu lieu en anglais, sauf une de celles qui se sont tenues à Montréal, où l'on a utilisé la langue française.

Chacun des participants, à la fin de la séance, était invité par l'équipe d'évaluation à formuler ses commentaires sur le déroulement des activités du groupe de discussion. Tous ont exprimé leur satisfaction d'avoir participé à la séance, mais plusieurs auraient aimé en savoir davantage au sujet des Initiatives liées à l'acquisition du savoir avant de se lancer dans l'aventure. On a préparé un dossier détaillé sur les propos tenus dans chaque groupe de discussion, lequel a été envoyé à chaque participant pour être validé. L'information recueillie a fait l'objet d'une analyse et d'un regroupement, pour ensuite être inscrite dans le gabarit du cadre d'évaluation.

3.2.7 Comité d'experts

L'organisation d'un comité d'experts visait à profiter de l'expérience collective des spécialistes dans leur domaine respectif pour analyser plus en profondeur la conception, la mise en œuvre et les succès obtenus par le programme. Les résultats réunis dans un ensemble permettaient également à l'équipe d'évaluation d'assurer l'uniformité des conclusions faites jusqu'à maintenant et de déterminer les prochaines mesures à prendre pour atteindre les objectifs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Le comité d'experts était formé de huit spécialistes en apprentissage qui représentaient les régions centrales, de l'Est et de l'Ouest du pays. Ces personnes ont été choisies en fonction de leurs compétences dans les trois domaines du programme des Initiatives liées à l'acquisition du savoir (les objectifs nationaux d'apprentissage, l'amélioration et l'élargissement des instruments de mesure et la diffusion de l'information s'appliquant aux questions liées au marché du travail et à l'apprentissage au Canada).

Le comité s'est rencontré le 29 octobre 1997 au bureau d'Ottawa du Groupe conseil Coopers & Lybrand. L'ordre du jour prévoyait une présentation d'ouverture (exposant le contexte, la description et l'organisation du programme des Initiatives liées à l'acquisition du savoir), et trois séances axées sur les éléments du programme. On a élaboré un rapport au sujet des activités du comité d'experts et les suggestions formulées par les experts ont été ajoutées au rapport final.

3.2.8 Résumé

La méthode utilisée pour l'évaluation formative s'appuie sur une variété d'indices permettant de recueillir le plus d'informations possibles au sujet de la mise en œuvre, des activités et des résultats des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Les données ont ainsi fait l'objet d'une analyse quantitative et qualitative, en plus d'être regroupées dans le gabarit du cadre d'évaluation pour permettre une analyse cohérente et orientée.

4. Profils des projets

Au cours des trois premières années des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, on a financé soixante-douze projets qui ont bien été accueillis par les diverses parties concernées. De ces 72 projets, 45 ont été achevés. Tous les projets répondaient aux critères d'admissibilité pour le financement. La revue des dossiers révèle que les résultats obtenus à la fin des projets étaient conformes aux engagements pris lors des propositions faites avant de les entreprendre. Les autres projets sont toujours en voie de réalisation et se trouvent à différentes étapes de la mise en œuvre. Le chapitre qui suit contient un profil des projets financés dans le cadre des trois principales catégories d'Initiatives liées à l'acquisition du savoir, en plus d'en décrire la mise en œuvre et les résultats (voir l'annexe A pour obtenir la liste complète des 72 projets et de leur description).

4.1 L'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de 32 projets qui portent sur des questions particulières en rapport avec l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage.

4.1.1 Mise en œuvre

Tous les projets financés se rapportaient directement au but global visé, soit l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage, bien que la majorité d'entre eux portent sur des questions beaucoup plus précises. La répartition de ces projets se faisait comme suit :

- 13 projets de recherche;
- 5 projets visaient le parrainage de conférences nationales sur certaines questions relatives à l'éducation, notamment la participation des parents aux activités scolaires et la mobilité des étudiants (p. ex., « Partnerships in Schools » [les partenariats dans les écoles] — une conférence tenue conjointement par la Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres et la CUSEC, qui traitait de la mobilité de plus en plus grande des étudiants canadiens des universités et des collèges);
- 4 projets permettaient la mise sur pied de nouveaux programmes ou de nouvelles organisations en matière d'apprentissage (comme Miramichi);
- 7 projets axés sur l'élaboration de nouveaux produits, de bandes vidéo, de manuels ou d'autres moyens de communication;
- 3 projets qui ont contribué au parrainage de programmes nationaux d'attribution de prix ou d'épreuves d'habiletés.

Les besoins particuliers en matière d'apprentissage sur lesquels portent ces programmes sont les suivants :

- l'évaluation du niveau de regroupement des services communautaires et des services éducationnels offerts aux enfants;
- des mécanismes comme les partenariats qui permettent de garantir la participation accrue à l'apprentissage;
- des services offerts aux étudiants handicapés physiquement et aux étudiants éprouvant des difficultés d'apprentissage;
- l'établissement d'objectifs d'apprentissage adéquats pour les étudiants autochtones;
- une compétence accrue dans les disciplines scientifiques et technologiques;
- des recherches relatives à la mobilité des étudiants au Canada;
- l'évaluation des acquis des diplômés d'écoles secondaires et d'universités;
- l'établissement et la reconnaissance de partenariats en matière d'apprentissage entre les entreprises, les écoles, les universités, les parents, les directeurs d'écoles, les enseignants, les étudiants et le milieu communautaire;
- l'acquisition continue du savoir;
- l'élaboration de normes de rendement;
- les obstacles à l'apprentissage pour les étudiants handicapés;
- le recours à la technologie dans l'apprentissage.

4.1.2 Résultats

Au total, vingt-cinq projets ayant reçu un financement ont été complétés et ont produit les résultats escomptés. Toutefois, les résultats de la majorité de ces projets ne sont pas connus parce qu'aucune évaluation réelle n'a encore été entreprise. Il en va de même en ce qui concerne les enquêtes sur la satisfaction des clients.

Les résultats obtenus comprennent les éléments suivants :

- des rapports de recherche;
- des comptes rendus de conférences;
- l'élaboration d'un programme d'encadrement pour les étudiants handicapés;
- l'élaboration de nouveaux produits d'apprentissage pour les jeunes;
- la production de bandes vidéo, dont une qui s'intitule « *Women in Engineering: If You Can Find A Better Way* »;
- l'élaboration de manuels et de volumes sur la pratique de l'apprentissage à l'échelle nationale destinés aux diverses communautés, aux enseignants et aux étudiants;
- les résultats d'une épreuve d'habiletés;
- des prix en éducation attribués aux récipiendaires;
- la mise sur pied d'un nouveau centre de technologies d'apprentissage (soit le Centre Miramichi).

4.2 L'amélioration et l'élargissement des instruments de mesure

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de 27 projets portant sur l'amélioration et l'élargissement des instruments de mesure.

4.2.1 Mise en œuvre

D'après la revue faite des dossiers, de la correspondance de DRHC et des entrevues auprès de responsables de ce ministère et de Statistique Canada, les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis de financer, en tout ou en partie, quatre enquêtes qui existaient déjà, c'est-à-dire :

- l'Enquête auprès des sortants;
- l'Enquête nationale auprès des diplômés;
- l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes;
- l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes.

En outre, on travaille actuellement à la mise au point d'un autre instrument de mesure, l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle.

À l'origine, on avait prévu, dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, financer et commenter trois autres enquêtes, soit l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, le Sondage national sur la formation et l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, mais cela n'a pas été le cas en raison du changement dans les priorités de DRHC. Le financement prévu a donc été redirigé vers l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés et l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle. Malgré cette absence de financement, les principaux domaines d'intérêt du ministère en matière de financement des instruments de mesure, soit les aptitudes à l'employabilité et à l'alphabétisation, de même que la formation des adultes, ont été traités dans le cadre des cinq premières enquêtes mentionnées.

Parmi les 22 autres projets :

- 3 étaient axés sur le financement des colloques d'apprentissage et sur la participation fédérale à ceux-ci;
- 8 ont permis de fournir le financement pour la tenue de conférences nationales (p. ex., le Congrès sur l'éducation de l'Association canadienne des commissions et conseils scolaires, en 1995, ainsi que le National Skills Competition [Concours national d'habiletés] visant à promouvoir la reconnaissance et la valeur de la formation professionnelle et de la formation technique chez les jeunes);
- 6 projets de recherche financés portant sur l'apprentissage;
- 2 projets financés dans le domaine des politiques (p. ex., le document sur la politique stratégique du Cercle Sussex [Sussex Circle's Strategic Policy] portant sur la stratégie fédérale relative aux jeunes);

- 2 projets axés sur l'établissement d'indicateurs nationaux pour décrire l'éducation et l'apprentissage au Canada dans tous les domaines, depuis le niveau préscolaire jusqu'à l'acquisition continue du savoir;
- 1 projet destiné au parrainage d'un programme de remise de prix pour les partenariats.

Plusieurs des projets de recherche étaient orientés sur l'amélioration des connaissances portant sur les meilleures méthodes d'apprentissage.

4.2.2 Résultats

Les résultats attendus du financement de diverses enquêtes nationales sont les suivants :

L'Enquête auprès des sortants

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis d'accorder un financement pour le suivi de l'Enquête auprès des sortants.

L'Enquête auprès des sortants de 1991 et l'Enquête de suivi de 1995 ont été combinées puisqu'elles portaient toutes deux sur le même groupe de personnes. La première enquête (1991) avait été demandée par Emploi et Immigration Canada (d'avril à juin 1991) et a servi à obtenir des renseignements démographiques, des données sur l'expérience scolaire et sur le marché postétudes du travail, ainsi que d'autres résultats relatifs aux jeunes âgés de 18 à 20 ans (comme le nombre d'étudiants poursuivant leurs études, de diplômés et de sortants).

On travaille actuellement à l'élaboration de l'Enquête sur les jeunes en transition, qui se veut moins rétrospective que les deux précédentes enquêtes, mais qui vise plutôt à obtenir des données longitudinales. La première étape de l'Enquête sur les jeunes en transition (ESJT), prévue pour 1999, fournira des renseignements sur un groupe de jeunes adultes, âgés de 18 à 20 ans. La deuxième étape, prévue pour l'an 2000, fournira des données sur un vaste échantillon d'élèves sélectionnés dans les écoles, soit des jeunes âgés de 15 ans. L'accent sera mis principalement sur l'éducation, et plus particulièrement sur les effets de la rationalisation scolaire dans les cheminements d'études et d'emploi.

L'Enquête nationale auprès des diplômés

Cette enquête se fait depuis 1978. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis de financer la tenue de la plus récente enquête en 1997 auprès des diplômés de 1995. Elle contribue à la cueillette de données sur le marché du travail, plus particulièrement sur la présence de travailleurs hautement spécialisés ou qualifiés, deux ans et cinq ans après avoir obtenu leurs diplômes, ainsi que sur la transition entre l'école et le marché du travail.

L'historique de l'Enquête nationale auprès des diplômés peut se résumer ainsi :

- En 1978, Statistique Canada mène une enquête financée par le Secrétariat d'État sur les expériences de travail des diplômés de 1976 en provenance des universités et des collèges communautaires au Canada.

- En 1984, Statistique Canada mène une enquête similaire financée conjointement par le Secrétariat d'État et Emploi et Immigration Canada sur les diplômés de 1982. L'enquête de 1984 a été élargie pour tenir compte, en plus des diplômés des universités et collèges communautaires, des finissants et de ceux qui étaient inscrits à des programmes techniques ou à des programmes professionnels.
- En outre, Statistique Canada s'est chargé de procéder, pour DRHC, aux enquêtes suivantes :
 - en 1987, l'Enquête de suivi sur les diplômés de 1982;
 - en 1988, l'Enquête sur les diplômés de 1986;
 - en 1991, l'Enquête de suivi sur les diplômés de 1986;
 - en 1992, l'Enquête sur les diplômés de 1990;
 - en 1995, l'Enquête de suivi sur les diplômés de 1990;
 - en 1997, l'Enquête sur les diplômés de 1995.

L'Enquête nationale auprès des diplômés fait l'objet de constantes améliorations et modifications. Toutefois, il fallait préserver l'uniformité des questions pour établir une base définie et être en mesure de comparer les données recueillies. Ainsi, l'Enquête de suivi sur les diplômés de 1990 contenait une section sur les compétences puisque cet aspect prenait désormais une grande importance.

Avant l'exécution de l'Enquête de 1997 sur les diplômés de 1995, Statistique Canada a réalisé, pour DRHC, une évaluation visant à améliorer le contenu de l'enquête. Les changements qui étaient alors recommandés, à la suite de l'évaluation, portaient sur la nécessité de recueillir plus d'information sur les éléments suivants :

- **L'éducation** : l'éducation avant l'obtention du diplôme; les caractéristiques particulières du programme achevé en 1995; une évaluation du programme d'éducation et des services institutionnels; la poursuite de l'éducation après l'obtention du diplôme; les points de vue sur la poursuite des études pour obtenir un Ph.D. et sur le financement des étudiants;
- **Les expériences sur le marché du travail** : les expériences de travail avant l'obtention du diplôme; le premier emploi après l'obtention du diplôme; la situation professionnelle actuelle; les cheminements en matière d'emploi ou de chômage depuis l'obtention du diplôme; la satisfaction au sujet de son emploi;
- **Le perfectionnement des compétences; la transition entre l'école et le travail; les activités de bénévolat après l'obtention du diplôme; les caractéristiques démographiques.**

Les réponses données à l'enquête se sont révélées positives, bien que l'on ait signalé une certaine préoccupation quant au délai intervenu entre la collecte des données et la publication des résultats obtenus. DRHC reconnaît que les délais sont trop longs et, de concert avec Statistique Canada, se penche sur la question pour faire en sorte que les publications puissent paraître en temps opportun. L'Enquête nationale auprès des

diplômés a permis d'obtenir de l'information utile à la production des publications de DRHC au sujet de l'orientation professionnelle, à l'élaboration des politiques fédérales en matière de prêts étudiants et à la diffusion par les gouvernements provinciaux de renseignements portant sur les résultats des diplômés sur le marché du travail en provenance de divers niveaux d'études postsecondaires.

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA)

Cette enquête est menée par Statistique Canada depuis 1984, c'est-à-dire qu'elle a également eu lieu en 1986, 1991, 1992, 1994 et 1998. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis de financer l'analyse des données obtenues lors de l'enquête de 1994. Chaque enquête s'est avérée différente en ce qui a trait aux sujets abordés et au nombre de questions posées, ce qui a contribué à dresser un portrait unique en son genre de l'éducation des adultes au Canada et des expériences vécues par ceux-ci. L'enquête de 1998 a été menée, après avoir fait l'examen de son contenu, dans le but d'améliorer la pertinence des politiques relatives à l'enquête.

DRHC a procédé à une révision de cette enquête pour en évaluer le contenu et a décidé d'y apporter des modifications pour améliorer la pertinence des politiques en ce qui a trait aux questions posées. Par conséquent, le questionnaire a évolué pour devenir un instrument plus détaillé et plus complet, en accordant plus d'importance à la définition du rôle des employeurs et à la détermination des obstacles qui se dressent devant la formation des jeunes de 17 ans et plus. Il est prévu que cette enquête aura lieu tous les deux ans.

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA)

Cette enquête, menée à l'automne de 1994 et publiée par l'OCDE et Statistique Canada en 1995, émane d'une entreprise amorcée par sept pays et constitue la première du genre. Elle a permis d'établir un portrait à jour des possibilités d'alphabétisation des adultes à partir des données recueillies en 1989 lors de l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement. Ce portrait de la situation a donné lieu à une comparaison des capacités d'alphabétisation au-delà des frontières nationales, linguistiques et culturelles.

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a contribué à l'obtention de données à jour sur plusieurs sous-groupes de la population qui sont d'intérêt national; à définir les liens qui existent entre le rendement, l'atteinte des objectifs en matière d'éducation, la participation au marché du travail et l'emploi pour ceux qui sont capables de lire mais pas très bien; à évaluer la notion selon laquelle les aptitudes au décodage et à la prise de décisions dans les évaluations canadiennes et américaines sont stables malgré les différences linguistiques et culturelles; et à promouvoir l'alphabétisation qui sous-tend les évaluations directes qui sont faites aux États-Unis et au Canada.

Les résultats obtenus démontrent l'existence d'un lien probable entre l'alphabétisation et le potentiel économique d'un pays. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis de financer en partie l'analyse des résultats de l'enquête.

L'Enquête nationale sur l'autonomie fonctionnelle

Il s'agit là d'un nouvel instrument de mesure mis au point par DRHC et Statistique Canada. Cette enquête est un prolongement de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et elle comprend des questions supplémentaires pour évaluer certains domaines de compétences comme le travail en équipe, la résolution de problèmes et la technologie en milieu de travail. Elle se propose d'avoir une portée internationale, alors que six pays ont déjà participé à son élaboration.

4.2.2.1 Résultats de projets ne prévoyant pas d'enquêtes

On compte maintenant quatorze projets complétés qui ne prévoient pas la tenue d'enquêtes, et qui ont entraîné les résultats suivants :

- la présence de représentants fédéraux au conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation, ainsi que le parrainage de celle-ci;
- DRHC a présenté des prix nationaux aux lauréats;
- la présentation de rapports de recherche sur des questions relatives à l'éducation;
- la présentation de comptes rendus de conférences sur l'établissement de partenariats.

4.3 La diffusion de l'information se rapportant au marché du travail et aux innovations en matière d'apprentissage au Canada

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de treize projets réalisés dans le cadre de la diffusion de l'information.

4.3.1 Mise en œuvre

Tous les projets financés dans ce domaine portent sur un sujet particulier de la production et de la diffusion de l'information pertinente aux utilisateurs du système d'apprentissage. Parmi les genres de projets financés, on retrouve les suivants :

- quatre projets axés sur l'élaboration et la distribution de publications (dépliants et brochures);
- quatre projets axés sur le développement de logiciels informatiques qui examinent les cheminements en matière d'éducation et de formation qui se rapportent à la planification professionnelle, qui donnent la possibilité d'élaborer un plan relatif à l'apprentissage lié à une reconnaissance professionnelle définie;
- un projet prévoyant la production et la diffusion d'une bande vidéo sur l'estime de soi et sur des messages incitant à poursuivre ses études;
- un projet lié à l'élaboration du programme de la journée « *Invitons nos jeunes au travail* »;

- un projet prévoyant l'élaboration d'une page Web contenant des descriptions interactives de la majorité des produits d'information sur les carrières offerts par DRHC;
- un projet prévoyant la production d'une affiche ou d'un organigramme décrivant les groupes professionnels et les sortes d'emploi, le tout accompagné d'une brochure portant sur chacun de ces groupes;
- un projet prévoyant la mise sur pied d'un réseau d'information sur les carrières à l'échelle nationale.

4.3.2 Résultats

Six des projets financés dans ce domaine sont achevés, alors que les sept autres sont toujours en cours. Les résultats obtenus comprennent notamment :

- des brochures;
- des applications informatiques;
- une bande vidéo nationale et des produits d'enseignement;
- un site Web.

Ces résultats sont conformes aux prévisions et ont fait l'objet d'une diffusion comme prévu.

5. Conclusions de l'évaluation

Le chapitre qui suit expose les principales conclusions de l'évaluation. Ces conclusions sont présentées en fonction des trois principaux domaines de financement, soit l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage, la mise à jour et l'amélioration des instruments de mesure, et la diffusion de l'information sur les méthodes novatrices d'apprentissage et sur le marché du travail. Chacune de ces sections présente les conclusions tirées des catégories suivantes :

- les partenariats;
- le rôle du gouvernement;
- la communication;
- l'administration et la responsabilisation propres aux projets;
- le résumé.

De plus, on donne un aperçu des conclusions générales découlant des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

L'analyse que l'on a faite se fonde sur les renseignements recueillis à partir de l'examen de l'ensemble des enquêtes, de la revue des dossiers, des entrevues qui ont été menées, des groupes de discussion et du comité d'experts. Tous ces instruments de collecte des données ont permis de réunir les renseignements fournis par les fonctionnaires du gouvernement, les agents d'exécution, les clients et les autres parties concernées. Les résultats obtenus indiquent que les réponses données par les divers groupes sont très similaires; on les retrouve donc exposées en bloc dans le présent chapitre. Dans les cas où les réponses données par un groupe particulier de répondants diffèrent des autres, on les mentionnera séparément.

5.1 Conclusions générales sur les Initiatives liées à l'acquisition du savoir

En général, les réponses données au sujet des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, trois ans après leur mise en œuvre, se sont révélées positives, quoique l'on ait suggéré quelques améliorations à apporter dans certains domaines.

Certains obstacles à la mise en œuvre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir sont apparus, ce qui a contribué à retarder le lancement et la réalisation de quelques projets. La nécessité d'établir des partenariats, le temps pris à négocier ceux-ci pour en arriver à des résultats concrets, sont des éléments fréquemment mentionnés comme étant des sources de retard pour la mise en œuvre des projets. Parmi les autres difficultés qui ont contribué à retarder la mise en œuvre et la réalisation des projets, soulignons les contraintes de temps imposées par Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et le roulement de personnel à l'intérieur du ministère.

En ce qui a trait aux objectifs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, il semble que l'on ait mis davantage l'accent sur l'élaboration d'indicateurs pancanadiens d'apprentissage plutôt que sur l'établissement d'objectifs pancanadiens dans le même domaine. À l'origine, on se proposait de faire de l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage la première étape d'un système qui aurait fourni des possibilités d'apprentissage fondées sur des buts communs. La réussite de ce système à atteindre ces buts aurait été évaluée au moyen d'indicateurs provenant en droite ligne des objectifs d'apprentissage. Jusqu'ici, aucun objectif pancanadien d'apprentissage n'a encore été élaboré, mais le travail se poursuit quant à l'établissement d'indicateurs de rendement.

La conclusion générale la plus répandue est que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ne sont pas bien connues ou comprises de la majorité des groupes concernés dans le système d'apprentissage. Plusieurs répondants ont indiqué qu'en connaissant mieux les buts et les objectifs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, ils auraient pu adapter le niveau de réalisation de leurs projets avec celui des autres afin de parvenir à un résultat global plus solide. Qui plus est, plusieurs agents d'exécution qui ont reçu des fonds ignoraient que ce financement provenait des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. La majorité des participants aux activités des groupes de discussion n'avaient jamais entendu parler des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. D'autre part, même si plusieurs d'entre eux connaissaient l'existence d'un projet financé ou même de plusieurs, ils n'étaient pas au courant que l'argent provenait des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Les participants aux activités des groupes de discussion se sont longuement penchés sur le rôle du gouvernement fédéral à l'intérieur du système d'apprentissage pour conclure que sa principale responsabilité consistait notamment à faire preuve d'un esprit de direction à l'égard des questions nationales liées à l'éducation, et des questions portant sur l'accessibilité, le financement et la diffusion des activités liées à l'acquisition du savoir. En outre, ces mêmes participants ont expliqué que le principal rôle de DRHC consistait à diffuser l'information à propos de ses programmes et de ses sources de financement de manière à ce que le secteur de l'éducation puisse s'assurer que les projets financés sont réalisés afin de répondre à ses divers besoins à l'échelle nationale. Finalement, les participants ont suggéré que DRHC fasse mieux connaître ses Initiatives liées à l'acquisition du savoir à l'aide de son site Web, de brochures d'information, d'un point central de communication ou d'un service téléphonique sans frais.

Bien que l'on ait signalé certains progrès en ce qui concerne la mise en œuvre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, plusieurs répondants ont fait des commentaires selon lesquels une plus grande orientation stratégique des Initiatives liées à l'acquisition du savoir aurait abouti à un programme qui aurait répondu davantage aux besoins des parties concernées du système.

En grande partie, les agents responsables de l'exécution des programmes qui ont reçu un financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont trouvé que le personnel de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) leur avait été utile, en plus de se dire d'avis que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir avaient contribué de manière significative au système d'apprentissage. D'autre part, ils n'ont pas

eu de difficultés à s'adapter aux cadres de responsabilisation des projets financés et n'ont pas eu l'impression que ces cadres influaient de quelque façon que ce soit sur la mise en œuvre des projets. Les participants aux activités des groupes de discussion, quant à eux, ont déclaré que les projets financés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir leur semblaient répondre aux besoins actuels et qu'ils auraient aimé en profiter.

Bien que les cadres de responsabilisation (qui précisent les responsabilités de DRHC et des agents d'exécution) aient été bien accueillis par la majorité des agents, la revue des dossiers a révélé plusieurs inconsistances dans la conception et la mise en œuvre générales des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Parce que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir constituent davantage un regroupement de projets financés par différents secteurs de DRHC qu'un programme en bonne et due forme, les Initiatives ont été mises en œuvre d'une manière différente dans bien des secteurs. Il n'y a pas de processus d'application bien déterminé pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir, et l'absence de codes financiers séparés rend difficile le repérage des fonds alloués. Malgré la nécessité de présenter des rapports de progrès, il n'existe aucune norme, ni aucun mécanisme cohérent, pour la surveillance de la progression des projets. La structure d'administration des dossiers n'est pas uniforme dans les secteurs de DRHC. Au cours de la revue des dossiers, on a noté que huit d'entre eux avaient été perdus ou mal placés, ce qui a rendu impossible leur examen. D'autre part, 24 dossiers parmi ceux qui ont été examinés ne contenaient aucun contrat relatif aux projets concernés.

Des participants aux activités du comité d'experts ont suggéré qu'une personne (de l'intérieur ou de l'extérieur de DRHC) assume la responsabilité des liaisons à entretenir entre les cinq secteurs qui administrent les Initiatives liées à l'acquisition du savoir au sein du ministère. Cette personne devrait favoriser l'établissement de liens entre les cinq secteurs et rédiger des rapports trimestriels à l'intention des sous-ministres adjoints concernés dans lesquels on soulignerait les progrès accomplis et les préoccupations courantes à propos du rendement du programme.

Les évaluations officielles de projets et les sondages sur la satisfaction des clients ne sont pas exigés dans le cas des réalisations financées à l'intérieur des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Il est donc extrêmement difficile d'évaluer les effets de chaque projet ou de déterminer les conséquences globales des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. L'absence d'évaluation de projets et de sondages sur la satisfaction des clients engendrera des problèmes particuliers. Les participants aux activités du comité d'experts ont suggéré que DRHC fasse de l'évaluation des projets l'un des critères pour obtenir du financement de façon à ce qu'une certaine proportion du budget soit consacrée à cet aspect.

Les agents d'exécution ont constamment fait état, durant l'évaluation, du roulement élevé à DRHC des gestionnaires de projet et du personnel. Les répondants étaient d'avis que cette absence de continuité avait créé de la confusion et généré du travail supplémentaire de leur part pour faire en sorte que le personnel de DRHC comprenne bien la teneur des projets. Cet état de fait s'ajoutait au manque d'uniformité dans l'administration des dossiers, de sorte qu'il devenait difficile de communiquer tous les faits aux nouveaux employés.

5.1.1 Analyse du budget

Les mesures prises pour retracer et déterminer les niveaux de dépenses relativement aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir étaient entravées par l'absence de codes financiers particuliers pour ce qui est des activités à financer. Tous les éléments déjà mentionnés, combinés à l'absence de plusieurs dossiers, contrats, accords de contribution et reçus de décaissements, ont contribué à compliquer encore davantage l'évaluation et la vérification des niveaux de dépenses pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Dans la plupart des cas, on parvenait à déterminer les niveaux de dépenses en comparant les énoncés de travail et les contrats avec les reçus de décaissements et les accords de contribution. Ces renseignements étaient ensuite comparés aux états financiers et à l'information budgétaire afin de s'assurer, dans la mesure du possible, que les fonds étaient prévus et déboursés pour des projets réalisés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Le reste de la présente section se fonde sur un budget comparatif que l'on retrouve dans le tableau 5 présenté dans les prochaines pages. Le tableau établit la comparaison entre les sommes prévues qui sont précisées dans la présentation au plan initial² et toutes les dépenses effectuées au cours des trois exercices, ainsi que les dépenses prévues pour les exercices de 1997 et de 1998. On retrouve dans les tableaux, pour chaque exercice, les sommes prévues et le total des dépenses ayant fait l'objet d'une vérification à partir de la revue des dossiers et de discussions menées auprès des responsables des finances et des autres parties concernées. L'acronyme IN, ou « introuvable », indique les sommes que l'on n'a pu vérifier en raison de l'impossibilité de trouver les accords de contribution ou les reçus de décaissements.

Tel que le montrent les tableaux, la somme prévue pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir, échelonnée sur cinq ans, atteignait 20 millions de dollars. Après évaluation des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, une somme de 16 892 000 \$, ou 84,46 p. 100, avait été déboursée en mars 1997, ou devait l'être dans les deux prochaines années. Le solde, soit 3 108 000 \$, ou 15,54 p. 100, ne pouvait faire l'objet d'une vérification parce qu'il était impossible d'en établir des liens directs avec les projets réalisés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. En date du mois de mars 1997, la somme prévue au budget atteignait 11 725 000 \$; de celle-ci, 8 025 000 \$ (ou 76 p. 100) ont été vérifiés comme ayant été dépensés.

Ainsi que le démontre le tableau 4, la ventilation des sommes prévues et vérifiées en fonction des trois domaines indique ce qui suit : les « instruments de mesure » est le domaine où l'on prévoit accorder plus de la moitié des fonds, alors que les deux autres, les « objectifs nationaux d'apprentissage » et la « diffusion de l'information », devraient s'accaparer du reste, soit 42,25 p. 100.

² Il y a deux entrées dans la catégorie des instruments de mesure qui n'ont pas été retrouvées dans la présentation originale au plan initial, mais qui ont été l'objet, ou feront l'objet, d'un certain financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Il s'agit de l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle et l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes.

TABLEAU 4								
Comparaison entre les dépenses prévues et les décaissements								
	Objectifs nationaux d'apprentissage		Instruments de mesure		Diffusion de l'information		Total	
	000 000 \$	%	000 000 \$	%	000 000 \$	%	000 000 \$	%
Budget	4,95	24,75	11,5	57,5	3,5	17,5	20	100
Dépenses vérifiées + dépenses prévues pour les exercices de 1997 et 1998	6,617	39,17	8,8	52,1	1,475	8,73	16,892	84,46

En examinant le domaine lié aux objectifs nationaux d'apprentissage, on constate que celui-ci a reçu un budget en surplus de 14,42 p. 100. Une hiérarchie de pouvoirs mal coordonnés, un manque de politiques et de surveillance rigoureuses en matière de budget et de finances, et le fait que chaque secteur fonctionne en tant qu'entité distincte, sans aucune responsabilisation globale pour ce qui est de l'établissement du budget, constituent les principaux facteurs ayant provoqué un dépassement à l'intérieur des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Le domaine des instruments de mesure respecte, en grande partie, le budget, marquant un écart de 5,4 p. 100 inférieur aux prévisions. Cette divergence provient, en partie, de l'absence d'accords de contribution et de la difficulté à retrouver les contrats relatifs au Sondage national sur la formation, aux aptitudes à l'employabilité (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) et à l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes.

Le domaine de la diffusion de l'information marque un écart inférieur de 8,77 p. 100 avec le budget. Tout comme dans le cas des instruments de mesure, la raison semble en être l'absence de dossiers vérifiables, d'accords de contribution et de reçus de décaissements liés à la réalisation de projets en ce domaine, notamment la réimpression des brochures relatives à l'information sur les carrières, le programme de la journée « *Invitons nos jeunes au travail* », une bande vidéo destinée aux Autochtones, l'information sur les carrières diffusée sur le site Web, le répertoire national des programmes des collèges et des universités, ainsi que les Partenaires canadiens en info-carrière.

TABLEAU 5 Budget comparatif (millions de dollars)												
Description	Total prévu	Total dépense vérifié	1994 — 1995		1995 — 1996		1996 — 1997		1997 — 1998		1998 — 1999	
			Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Attendu	Prévu	Attendu
Objectifs nationaux d'apprentissage (Crédit 35)	3,95	5,017	0,5	1,122	1,0	1,604	1,025	1,366	0,925	0,925	0,00	0,00
(Crédit5)	1,5	1,6 ³	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,685	1,1	0,915
TOTAL PARTIEL	4,95	6,617	0,5	1,122	1,0	1,604	1,025	1,366	1,325	1,610	1,1	0,915
Instruments de mesure												
Enquête auprès des sortants	1,8	1,8	0,2	0,2	0,15	0,15	0,2	0,2	0,8	0,8	0,45	0,45
Enquête auprès des diplômés	3,0	3,0	0,3	0,3	0,8	0,8	1,0	1,0	0,4	0,4	0,5	0,5
Sondage national sur la formation	1,7	IN	0,2	IN	0,9	IN	0,6	IN	0,0	IN	0,0	IN
Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ⁴	1,0 ⁵	IN	0,0	IN	0,35	IN	0,5	IN	0,15	IN	0,0	IN

3 Le crédit 5 se réfère à l'argent consacré, en grande partie, aux projets réalisés dans le cadre des instruments de mesure. Les projets réalisés dans le cadre des objectifs nationaux, lesquels font partie intégrante de cette somme, sont le PIRS (Programme d'indicateurs du rendement scolaire) et le Programme des indicateurs pancanadiens de l'éducation.

4 L'Enquête menée dans le cadre de la recherche sur les aptitudes à l'employabilité et mentionnée dans la présentation faite au plan initial.

5 Bien que l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu était celle qui était mentionnée dans la présentation faite au plan initial à ce chapitre, aucun indice n'a été trouvé prouvant que cette enquête avait été réalisée.

TABEAU 5 (suite)
Budget comparatif (millions de dollars)

Description	Total prévu	Total dépensé vérifié	1994 — 1995		1995 — 1996		1996 — 1997		1997 — 1998		1998 — 1999	
			Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Attendu	Prévu	Attendu
Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes	1,2 ⁶	0,0 ⁷	0,0	0,0	0,8	0,8	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0
Nouveaux instruments de mesure	2,8	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0	1,8	1,8
TOTAL PARTIEL	11,5	8,8	0,7	0,5	3,0	1,75	2,5	1,4	2,55	2,4	2,75	2,75
Diffusion de l'information												
Instruments d'information sur le marché du travail et sur la planification des carrières (Crédit 5)	1,5	0,675 ⁸	0,45	0,279	0,6	0,149	0,45	0,247	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche des meilleures pratiques (Crédit 5)	0,8	0,3 ⁹	0,4	0,0	0,4	0,1	0,0	0,1	0,00	0,1	0,0	0,0

6 Le financement devait être accordé pour recueillir plus de renseignements sur l'alphabétisation des parents.

7 Bien que l'on ait trouvé la preuve des déboursés, le total des dépenses n'a pu être vérifié.

8 Cette somme a été augmentée de 140 245 \$, ce qui représente le coût de production d'un CD-ROM relatif au programme d'apprentissage sur lequel on ne possède aucun renseignement financier pour l'exercice.

9 Ce montant se rapporte au projet de l'ACE (Association canadienne de l'Éducation), portant le nom de *Représentation fédérale au sein du conseil d'administration*. Cet argent était dévolu spécifiquement aux « meilleures pratiques ».

TABLEAU 5 (suite)
Budget comparatif (millions de dollars)

Description	1994 — 1995		1995 — 1996		1996 — 1997		1997 — 1998		1998 — 1999	
	Total prévu	Total dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Dépensé vérifié	Prévu	Attendu	Prévu	Attendu
Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (Crédit 30)	1,2	0,5 ¹⁰	0,2	0,1	0,25	0,1	0,25	0,1	0,25	0,1
TOTAL PARTIEL	3,5	1,475	1,05	0,379	1,25	0,349	0,25	0,2	0,25	0,1
Évaluation (Crédit 5)	0,05	0,05							0,05	0,05
TOTAL¹¹	20,0	15,692	2,25	2,0	5,25	3,703	4,125	4,21	4,15	3,815

¹⁰ Depuis 1994, DRHC a octroyé du financement au CICDI, soit 100 000 \$ par année. On ignore encore si cette somme provenait des initiatives liées à l'acquisition du savoir.

¹¹ L'évaluation du budget octroyé à l'EIAA et à l'EIAF n'a pu être effectuée en raison de problèmes au niveau de la documentation. Ceci peut être attribuable, en partie, au fort roulement de personnel.

5.1.2 Résumé

Pour le moment, les Initiatives liées à l'acquisition du savoir sont considérées comme étant un regroupement incontrôlé de projets ne disposant que de peu de liens administratifs et financiers entre eux, et sans aucune orientation stratégique. Les fonctionnaires de DRHC croient, pour la plupart, qu'ils progressent en vue d'atteindre leurs objectifs et leurs buts généraux, bien que leurs points de vue ne soient pas partagés au sein du secteur de l'éducation. Bien que la gestion de ces Initiatives, confiée à certains secteurs de DRHC, donne lieu à une certaine souplesse et à une réponse favorable, le manque d'uniformité a été signalé comme étant source de confusion et de complexité pour les parties intéressées.

5.2 Établissement des objectifs nationaux d'apprentissage

Selon les conclusions de l'évaluation, aucun objectif pancanadien d'apprentissage n'a été établi jusqu'à maintenant. Le Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC) s'est vu octroyer un financement pour appuyer l'élaboration d'indicateurs de rendement pancanadiens en matière d'apprentissage, et non pas l'établissement d'objectifs dans le même domaine.

Une participante aux activités du comité d'experts a indiqué que le travail se poursuivait pour l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage à partir des résultats obtenus par les ministres provinciaux de l'Éducation à l'occasion de la Déclaration de Victoria, en 1993. Elle a expliqué que des séances régulières de rétroaction étaient prévues entre le CMEC, DRHC et Statistique Canada. En outre, malgré le fait que ces travaux soient plus de nature régionale que nationale, tant les provinces de l'Ouest que celles des Maritimes ont entamé des discussions sur l'élaboration d'objectifs d'apprentissage. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de certains projets qui portent sur des questions précises liées à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage. Les membres du comité d'experts ont affirmé que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir avaient permis de concevoir des « parties » d'objectifs pancanadiens d'apprentissage, mais qu'il fallait maintenant les rassembler.

On a exprimé certaines inquiétudes quant à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage au cours des entrevues, des activités des groupes de discussion et des séances du comité des experts. Selon les opinions formulées, il fallait reconnaître la nécessité de favoriser la diversité et de pouvoir s'adapter aux besoins locaux. Tous ont convenu de l'obligation de faire preuve de souplesse et d'éviter la rigidité qui pourrait résulter de l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage. Les participants étaient d'accord pour dire qu'il était important de s'engager dans un processus continu de rétroaction afin d'assurer la pertinence des objectifs et des indicateurs qui en découlent, en plus de respecter les diverses exigences de chacun. Le processus de rétroaction commence avec la recherche; les résultats obtenus à partir de la recherche suscitent des débats publics; les renseignements tirés de ces débats sont diffusés partout au pays; de

nouvelles questions et préoccupations apparaissent alors; de nouveaux indicateurs sont mis au point pour répondre à ces préoccupations; et le cycle de la rétroaction démarre à nouveau.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir étaient destinées à l'origine à fournir des fonds au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), un organisme national qui fournit de l'information sur l'évaluation des études, des diplômes et des certificats accordés ici et à l'étranger. Le financement accordé devait faciliter la collecte et l'échange de renseignements sur les diplômes et sur la reconnaissance des acquis. Aucun indice n'a été trouvé durant l'évaluation prouvant que le CICDI avait réellement profité d'un financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir ou que des activités de collaboration avaient été réalisées. Lorsqu'on a communiqué avec des représentants du Centre, aucun n'a mentionné avoir connaissance d'une des réalisations des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

5.2.1 Partenariats

Tous les projets financés dans le cadre de l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage contenaient des éléments évidents se rapportant à des partenariats. Ainsi, des 32 projets financés, 23 garantissaient par contrat l'établissement de partenariats entre les parties concernées, un prévoyait l'établissement d'un partenariat officiel, 4 garantissaient l'établissement de partenariats d'association, et 8 prévoyaient des dispositions de partenariats officieux. Divers projets de partenariat ont été réalisés dans les catégories énumérées, et ces partenariats ont été conclus entre différents groupes, notamment : des associations, des sociétés privées, des universités, des collèges, des conseils scolaires, des écoles, des conseillers en orientation, des étudiants, des ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux, des universitaires et d'autres instances.

Les participants aux activités de groupes de discussion ont indiqué que l'élaboration d'objectifs pancanadiens d'apprentissage ne pourrait être couronnée de succès que si de solides partenariats étaient établis et que si la participation de toutes les parties concernées avait été assurée, notamment celle des gouvernements fédéral et provinciaux, du milieu des affaires, des communautés locales et des organismes d'éducation.

La majorité des répondants ont indiqué avoir vécu d'excellentes expériences au chapitre des partenariats, particulièrement dans le cas de ceux établis entre les trois ordres de gouvernement et le secteur de l'enseignement, même si un petit nombre d'agents d'exécution considéraient DRHC davantage comme un fournisseur de subventions que comme un partenaire. Au chapitre des éléments qui ont favorisé l'établissement de ces partenariats, la majorité des répondants ont déclaré que l'existence de buts communs, de relations de longue durée et de préoccupations communes à l'égard des jeunes avaient contribué à raffermir les partenariats établis et à les rendre profitables. C'est ainsi que 82 p. 100 des personnes interrogées ont affirmé que les partenariats s'étaient avérés déterminants dans l'atteinte des objectifs de divers projets, tandis que 87 p. 100 signalaient la bonne volonté constante de tous les partenaires concernés.

En ce qui a trait aux leçons qu'ils ont tirées de l'établissement de partenariats, les répondants ont fait part des conclusions suivantes :

- des intérêts communs entre les partenaires sont des éléments d'importance;
- le choix de bons partenaires est essentiel à l'établissement de partenariats fructueux;
- au début d'un projet, il faut mettre beaucoup d'efforts pour s'assurer que le partenariat est viable et qu'il n'a pas été établi seulement pour recevoir des fonds;
- les partenaires d'un projet donné doivent s'engager à fond dans sa réalisation;
- les divers partenaires doivent reconnaître que les objectifs particuliers pourraient devoir s'effacer au profit des objectifs généraux du projet.

5.2.2 Rôle du gouvernement

Les participants ont indiqué que le rôle du gouvernement fédéral devrait être de faciliter l'élaboration de normes et d'objectifs pancanadiens d'apprentissage. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent travailler la main dans la main pour en arriver à la mise sur pied d'un système national d'apprentissage. Plusieurs participants aux activités des groupes de discussion ont également déclaré que d'autres groupes devaient prendre part à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage, y compris le secteur de l'enseignement et le secteur de l'industrie.

Le rôle joué par DRHC était surtout de s'imposer en tant que chef de file en matière de connaissances et en tant que partenaire apte à fournir aide financière, conseils experts, information et orientation sur le plan de l'élaboration d'objectifs nationaux. Étonnamment, 79 p. 100 des projets financés dans le cadre de l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage ne l'ont été que par le gouvernement fédéral, tandis que les 21 p. 100 restants se voyaient également octroyer des fonds par les gouvernements provinciaux. Les personnes interrogées étaient d'avis que le rôle des gouvernements provinciaux en matière de financement aurait dû prendre davantage de place, mais, en même temps, elles croyaient à l'importance du gouvernement fédéral à ce chapitre pour en préserver l'orientation nationale. Les gouvernements provinciaux ont également eu leur mot à dire dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets. Un seul projet a connu des difficultés face à la participation multilatérale des gouvernements.

Une proportion de 23 p. 100 des personnes interrogées croit que les rôles des gouvernements fédéral et provinciaux ont changé, ou vont changer, au cours de la mise en œuvre des projets. D'une façon surprenante, ces mêmes personnes ont déclaré que les gouvernements provinciaux participaient maintenant davantage à l'établissement du contenu des projets et à leur mise en œuvre, en plus d'en assurer le suivi une fois ceux-ci complétés.

5.2.3 Communication

Les participants aux activités des groupes de discussion ont jugé inadéquate la diffusion de l'information et ont estimé que le gouvernement fédéral devait assumer le rôle de chef de file dans ce domaine afin de sensibiliser toutes les parties concernées et le grand public à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage. Certains parmi ces

participants connaissaient l'existence d'activités entreprises par les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique visant à élaborer leur propre ensemble d'objectifs d'apprentissage, mais ignoraient ce qui se passait à l'échelle nationale.

Le CMEC a publié, en 1995, « Le rapport sur l'éducation au Canada » portant sur les travaux entrepris au chapitre de l'établissement d'objectifs d'apprentissage dans une perspective de responsabilisation, de qualité et de pertinence de l'éducation. D'autres rapports sont prévus pour plus tard. On peut obtenir le rapport sur l'éducation en s'adressant directement au Conseil des ministres de l'Éducation, alors que le site Web de l'organisme en présente une version. Aucun indice n'a été trouvé au cours de l'évaluation prouvant que DRHC avait fourni des fonds pour aider à l'élaboration du rapport en question. D'autre part, le Conseil des statistiques canadiennes sur l'éducation a fait paraître, en 1996, un rapport intitulé « Indicateurs de l'éducation au Canada » qui faisait état des progrès accomplis dans l'élaboration d'indicateurs d'éducation pancanadiens.

Certaines consultations ont été entreprises par l'entremise du CMEC sur l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs pancanadiens d'apprentissage. Les membres du comité d'experts ont indiqué que de nombreuses consultations avaient été faites auprès de plusieurs sous-groupes et d'organismes ayant des intérêts particuliers concernant certains domaines liés à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage, mais que très peu de consultations se sont faites dans une perspective plus globale. Ces consultations ne semblent pas avoir eu d'effets sur le grand public qui, en général, ignorait tout des activités visant l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage. Comme il a été souligné précédemment, le CMEC dispose d'un site Web accessible au public.

Les personnes interrogées ont fait mention de la publication et de la diffusion — à l'aide de divers mécanismes — de l'information relative à d'autres projets d'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage (comme des projets de recherche, des conférences nationales, de nouveaux programmes, de nouvelles organisations, des bandes vidéo, des manuels, ainsi que des programmes nationaux de primes au mérite et de compétences). On ne retrouve, toutefois, que peu d'indices de l'existence de données mesurables permettant de démontrer l'importance donnée à cette information par les principaux groupes d'utilisateurs et la façon dont ils y ont eu recours.

Seulement 5 p. 100 des projets d'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage comportaient une évaluation en bonne et due forme, ou en prévoyaient une, mais la majorité des personnes interrogées ont souligné qu'ils avaient utilisé l'information avec d'excellents résultats. Ainsi, entre autres résultats, on retrouve : l'élaboration de nouveaux programmes scolaires ou des changements de politiques envisagés aux niveaux fédéral et provincial tels que la participation accrue des parents au sein des écoles canadiennes et l'amélioration des systèmes de prêts aux étudiants. On a réalisé des sondages sur la satisfaction des clients dans 40 p. 100 des projets, sondages dont les résultats se sont révélés largement positifs. Lorsque ce genre d'enquête faisait partie de projets à long terme, on s'efforçait alors de répondre aux préoccupations des clients. Parmi les autres indicateurs de satisfaction des clients, on compte le nombre élevé de participants à

certaines conférences, de même que les commandes adressées pour recevoir des rapports et des documents publiés.

Un des objectifs précis des Initiatives liées à l'acquisition du savoir était la diffusion des meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences. La réalisation et le financement de deux projets, intitulés *Increasing Access to Science Education For Young Women: Youth Engineering and Science Camps* (camps canadiens pour les jeunes en science et en génie) and *Women in Engineering: If You Can Find a Better Way*, visaient justement cet objectif. Il n'est cependant pas possible d'évaluer avec précision la diffusion à la communauté de l'enseignement de l'information au sujet de ces meilleures méthodes.

Les leçons retenues à la suite de la diffusion de l'information comprennent ce qui suit :

- toutes les parties concernées devraient connaître les résultats et les conclusions découlant de la réalisation des projets;
- la diffusion de ces résultats et de ces conclusions doit être planifiée dès les premiers moments des projets.

Les fonctionnaires de DRHC qui ont été interrogés au cours de l'évaluation ont expliqué que la diffusion de l'information s'est avérée une question très préoccupante pour eux et que c'était un domaine qui avait besoin d'être amélioré.

5.2.4 Administration et responsabilisation propres aux projets

La revue des dossiers relatifs aux projets financés dans le cadre de l'établissement d'objectifs nationaux d'apprentissage a démontré que ces dossiers étaient organisés et contenaient tous les renseignements nécessaires. Malgré le fait qu'il n'existe pas de codes financiers réservés aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir, tous les dossiers des projets contenaient des reçus de décaissement permettant aux vérificateurs d'apparier ceux-ci avec les Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Ce secteur présente des structures administratives bien définies qui contribuent à la gestion efficace des projets de DRHC et à la détermination manifeste de la hiérarchie des pouvoirs et de la responsabilisation.

Les agents d'exécution ont indiqué que le cadre de responsabilisation avait bien joué son rôle. En outre, le tout avait constitué un avantage puisque la définition des critères au chapitre des rapports et de la gestion des projets contribuait à faire avancer la planification des travaux et l'évaluation des progrès accomplis. La majorité des personnes interrogées ont mentionné que, même si le cadre de responsabilisation leur avait occasionné un surcroît de travail, ils étaient d'avis que celui-ci répondait à un besoin en maintenant une structure administrative et d'imputabilité cohérente. Ces mêmes personnes ont souligné que le cadre n'avait pas eu de répercussions sur la mise en œuvre des projets. Par contre, plusieurs agents d'exécution ont précisé qu'ils s'étaient davantage souciés de donner des services adéquats dans des délais serrés que des résultats obtenus, lesquels étaient, dans certains cas, restreints par des contraintes de temps. Les fonctionnaires de DRHC ont

également soulevé des questions au sujet de l'absence d'un cadre de responsabilisation liant les projets financés aux objectifs globaux des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Parmi les leçons tirées par les répondants relativement au cadre de responsabilisation, on retrouve :

- la nécessité de compter sur un gabarit financier normalisé;
- la nécessité de disposer de plus de souplesse en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte et à la gestion des projets;
- la nécessité d'établir une plus grande communication entre les fonctionnaires de DRHC et les agents d'exécution;
- la nécessité de jouir d'une meilleure stabilité dans la gestion des projets de DRHC.

5.2.5 Résumé

On a constaté un certain progrès à l'égard de l'établissement d'objectifs élargis et précis en matière d'apprentissage, mais la sensibilisation à ce sujet et les progrès dans ce domaine demeurent plutôt infimes.

En général, la plupart des réponses données faisaient état d'expériences positives en ce qui concerne les diverses formes de partenariats. On a mentionné deux facteurs comme étant essentiels à l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage : voir à bien appairer les partenaires et s'assurer de l'engagement de tous les partenaires.

Le gouvernement fédéral a été désigné comme ayant à jouer un rôle de chef de file dans l'établissement d'objectifs pancanadiens d'apprentissage. Toutefois, on a également fait remarquer l'importance pour les gouvernements fédéral et provinciaux de travailler la main dans la main.

Il a été très difficile d'évaluer dans quelle mesure les principaux groupes ont eu recours à l'information offerte. Deux des moyens les plus pratiques de surveiller et de déterminer le succès des projets en matière d'objectifs d'apprentissage est de faire appel à des évaluations en bonne et due forme et à des sondages sur la satisfaction des clients; on n'a utilisé le premier moyen que dans 5 p. 100 des cas, et le deuxième que dans 40 p. 100.

Finalement, mentionnons que l'administration et la responsabilisation dans le cadre des projets étaient des éléments bien organisés et que toute l'information nécessaire à ce sujet était fournie. Les agents d'exécution ont expliqué que le cadre de responsabilisation n'avait pas entravé la bonne marche des projets, mais qu'il avait constitué un instrument de gestion utile.

5.3 L'amélioration et l'élargissement des instruments nationaux de mesure

Le plan initial contenait l'engagement d'améliorer les enquêtes suivantes : l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu;

l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, le Sondage national sur la formation et l'Enquête auprès des sortants. Elle proposait également l'élaboration d'autres instruments de mesure pour combler les lacunes de ceux qui existent actuellement à partir de l'établissement d'objectifs et d'indicateurs mesurables.

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de cinq enquêtes, dont quatre existaient déjà, soit l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes et l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes; une autre enquête est en voie d'élaboration, soit l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle. Ces enquêtes ont été conçues à la suite d'un partenariat établi de longue date avec Statistique Canada et de travaux menés par un comité de conseillers experts.

Le financement de l'Enquête nationale auprès des diplômés a entraîné des révisions permettant d'y inclure des questions sur la satisfaction des étudiants, l'historique éducationnel, le perfectionnement des compétences et le financement étudiant. Le financement de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes a contribué à un examen exhaustif du contenu de cette enquête. L'enquête fait actuellement l'objet d'une révision visant à rehausser la pertinence politique des questions posées.

Le financement accordé à l'Enquête sur les sortants a permis de recueillir, de façon continue, des renseignements essentiels et cohérents sur la transition entre l'école et le marché du travail, ainsi que l'ajout de questions supplémentaires portant sur les capacités de lecture et d'écriture, de sorte que le bagage des connaissances s'est grandement amélioré. Ce supplément d'information permettra donc d'avoir une idée plus juste du nombre de sortants, de faire une analyse plus poussée des données ayant trait à la transition entre l'école secondaire et l'expérience sur le marché du travail, à l'expérience professionnelle et à la nécessité de poursuivre des études ou de parfaire sa formation. Ainsi, l'Enquête sur les sortants (ESS) de 1991 a démontré que 18 p. 100 des jeunes âgés de 20 ans avaient abandonné l'école sans obtenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Quatre ans plus tard, l'Enquête de suivi sur les sortants (ESS), effectuée en 1995, a révélé qu'un bon nombre de ces sortants avaient repris leurs études. En 1995, le taux d'abandon de ce même groupe de jeunes, âgés de 24 ans, était rendu à 15 p. 100. En d'autres mots, un jeune sur quatre, parmi ceux qui avaient quitté l'école en 1991, avaient repris leurs études et ont obtenu leur diplôme en 1995.

Le financement accordé à la réalisation de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a servi à analyser les données les plus récentes qui se sont ajoutées aux connaissances déjà acquises. Cet apport provient de l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle (EIAF), elle-même fondée sur l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. L'EIAF est une enquête comparative qui vise à déterminer et à mesurer un éventail de compétences ayant un rapport avec la réussite, sur le plan économique et social, de la population d'âge adulte (les 16 à 65 ans) dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) participants. L'EIAF cherche à établir des mesures empiriques pour les compétences de base qui transcendent l'industrie, les professions, la scolarité requise et l'expérience selon l'âge.

L'EIAF contribue à l'amélioration des connaissances de plusieurs façons :

- elle accroît les connaissances acquises à la suite de l'enquête de 1994 par l'ajout de cinq compétences nouvelles sur le plan de l'évaluation internationale (les notions de calcul, l'initiation à l'informatique, la résolution de problèmes, les relations interpersonnelles et les connaissances pratiques);
- elle repère des liens entre les variables, liens que l'on retrouve rarement dans les études à l'échelle nationale mais qui devraient vraisemblablement être plus fréquents dans une perspective multiculturelle;
- elle vise à appuyer l'élaboration de politiques équitables et adéquates en vue de combler les lacunes sur le plan de l'alphabétisation et des compétences de base;
- elle reprend deux des compétences évaluées dans l'EIAA (« prose literacy » et « document literacy »);
- elle fournit aux pays participants l'accès à toutes les données d'intérêt public, une fois que les vérifications relatives à la confidentialité ont été faites.

La présentation au plan initial faisait état de deux autres enquêtes qui devaient être financées dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, soit l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (pour obtenir des renseignements sur les capacités de lire et d'écrire des parents et sur le milieu familial d'apprentissage) et le Sondage national sur la formation (SNF) (pour obtenir des renseignements sur les efforts déployés par le secteur privé en matière de formation). Notre recherche révèle que ces deux enquêtes n'ont reçu aucun financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir; les fonds que l'on prévoyait injecter ont été réacheminés vers l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés et l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle. Ceci est dû au fait que le financement n'était plus requis pour l'ELNEJ ni pour le SNF. La présentation faite au plan initial contenait un troisième engagement visant à financer l'élaboration d'un module de sondage à l'intention des employeurs et des travailleurs relativement aux aptitudes à l'employabilité, module qui devait être inséré dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Le financement de cette activité ne provenait pas des Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

Les membres du comité d'experts ont indiqué que les enquêtes avaient été inestimables et utiles. En outre, ils ont mis en évidence le fait que, malgré l'existence de certains problèmes d'accessibilité liés à l'utilisation de données brutes recueillies lors des enquêtes, d'avoir la possibilité de disposer de bases de données contenant ces renseignements constituerait un précieux instrument de recherche. D'autant plus que pour tirer un flot continu d'informations significatives, les chercheurs doivent être en mesure de pouvoir relier entre eux les ensembles de données.

À l'origine, il était également question de publier un rapport sur les meilleures méthodes d'apprentissage, mention que l'on retrouve dans la présentation faite au plan initial, le 10 juin 1994. Nous avons été incapables de mettre la main sur ce rapport, les responsables de DRHC ignorant son existence ou dans quel secteur du ministère il aurait été produit.

5.3.1 Partenariats

La revue des dossiers a permis de relever des preuves irréfutables de partenariats dans le domaine des instruments de mesure. Le nombre de partenariats en bonne et due forme, qui impliquent que deux partenaires ou plus travaillent continuellement ensemble, en partageant les ressources et le financement, est plus élevé dans ce domaine. En effet, on y retrouve un total de six projets prévoyant l'établissement de partenariats en bonne et due forme qui vont sans doute évoluer vers une certaine durabilité à long terme. De plus, deux projets garantissaient l'établissement de partenariats contractuels, un autre comportait une disposition prévoyant l'établissement d'un partenariat d'association, et quatre autres avaient donné lieu à l'établissement de partenariats officiels.

Tous les projets liés aux enquêtes sont réalisés en partenariat avec Statistique Canada et entraînent des consultations régulières auprès des membres d'un comité d'experts en apprentissage provenant de partout au pays. L'établissement de partenariats avec les ministères de l'Éducation en vue de la réalisation de projets liés aux indicateurs et aux instruments de mesure s'est fait par l'entremise du CMEC. Les participants aux activités des groupes de discussion croient que l'établissement de partenariats avec Statistique Canada en vue de l'élaboration d'instruments de mesure ajoute de la crédibilité aux enquêtes qui seront, pour cette raison, sans doute utilisées plus fréquemment par le secteur de l'enseignement.

Les participants aux activités des groupes de discussion croient également que l'établissement de partenariats dans le domaine des instruments de mesure est essentiel pour assurer que les évaluations faites soient pertinentes et portent sur les questions d'apprentissage adéquates.

Plusieurs des partenariats qui caractérisent les projets étudiés sont le fruit de relations de longue date entre les divers partenaires. De fait, les partenariats en question englobent un grand nombre de parties concernées, notamment les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, le secteur privé, diverses associations et le secteur de l'éducation. Selon une personne interrogée, en ce qui concerne l'élaboration d'enquêtes, DRHC et Statistique Canada n'ont pas cherché à former autant de partenariats que possible avec les autres groupes intéressés. Parmi les personnes interrogées, 77 p. 100 ont déclaré que des partenariats avaient été établis entre le gouvernement fédéral et le secteur de l'éducation dans le domaine des instruments de mesure. D'autre part, 91 p. 100 des répondants étaient d'avis que l'établissement de ces partenariats avait été favorisé par des intérêts communs, des objectifs semblables et une bonne communication entre les parties intéressées. Finalement, 73 p. 100 des répondants croyaient que l'établissement de

partenariats était une mesure essentielle à l'atteinte des objectifs propres aux projets, alors que 64 p. 100 d'entre eux soulignaient la bonne volonté continuelle et l'élan constant qui se manifestaient entre les divers partenaires.

Parmi les leçons tirées de ces divers partenariats, on retrouve ce qui suit :

- un engagement constant de la part de tous les partenaires est nécessaire;
- l'information et la consultation des partenaires sont des éléments importants;
- chacun des partenaires doit être sensibilisé aux besoins des autres;
- les objectifs du projet doivent être bien définis dès le départ.

5.3.2 Rôle du gouvernement

Les membres des groupes de discussion étaient d'avis que les instruments de mesure constituaient un domaine de choix pour la participation du gouvernement fédéral. Les participants croyaient que le principal rôle du gouvernement fédéral serait d'assurer le financement des enquêtes et de veiller à éviter le dédoublement ou la redondance des renseignements recueillis. Tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux devraient se charger de financer la recherche et de mener des évaluations réalistes du système d'apprentissage à partir d'informations empiriques.

De fait, le rôle du gouvernement fédéral dans le domaine des instruments de mesure a coïncidé avec les suggestions faites par les membres des groupes de discussion, c'est-à-dire qu'il a surtout financé des projets, qu'il a fourni aide et conseils professionnels, et qu'il a recueilli, analysé et diffusé de l'information. Les gouvernements provinciaux, quant à eux, ont fourni des conseils et formulé des commentaires, ont passé en revue les enquêtes, ont financé les éléments supplémentaires relatifs à ces mêmes enquêtes, ont examiné les résultats obtenus dans le cadre de celles-ci, et en ont déterminé les répercussions sur les décisions politiques. La participation du CMEC a favorisé l'établissement de liens renforcés entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Lors de l'élaboration des instruments d'enquête, DRHC et Statistique Canada ont réalisé des consultations auprès des provinces au sujet du contenu et de la façon de mener à bien les diverses enquêtes. Une proportion de 62 p. 100 de répondants a affirmé que les rôles des gouvernements n'avaient pas changé depuis le lancement du projet, alors que 17 p. 100 estimaient que ces rôles avaient pris un caractère plus direct et plus engagé qu'il n'était prévu à l'origine.

5.3.3 Communication

De façon générale, l'information relative aux instruments de mesure qui a été recueillie à partir des enquêtes et d'autres projets liés aux instruments de mesure a été communiquée. On a partagé les comptes rendus de conférences avec ceux qui y avaient participé et acheminé les rapports de recherche aux décideurs des gouvernements fédéral et provinciaux, des associations nationales et des conseils scolaires. DRHC publie un bulletin régulier qui est distribué à 3 500 personnes, ainsi que plusieurs documents de recherche contenant des renseignements et des analyses tirés des projets ayant fait l'objet d'un financement. Si l'on fait exception des contributions aux discussions pour ce qui est

des questions scolaires, les dossiers et les entrevues n'ont pas permis d'établir que l'information recueillie à partir des projets financés avait été reçue par les principaux groupes d'utilisateurs, et l'on n'a pu déterminer la façon dont cette information avait été utilisée.

Les résultats des enquêtes sont maintenant publiés et offerts en vente au public. De plus, Statistique Canada diffuse, lorsque les rapports relatifs aux enquêtes sont publiés, des communiqués s'y rapportant. Les personnes interrogées ont déclaré que la couverture médiatique avait été positive. Selon Statistique Canada, la demande a été très forte à l'égard de rapports liés à trois des enquêtes (l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés et l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes), donnant ainsi une indication très nette de la diffusion de l'information. Toutefois, il a été difficile d'évaluer si les rapports d'enquête avaient bel et bien servi à l'intérieur du système d'apprentissage, nonobstant leur contribution aux débats scolaires et politiques. Un des résultats auquel on est arrivé à la suite de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes est que le gouvernement fédéral reconnaissait le fait qu'il fallait user d'un langage simple et direct (au niveau de la huitième année) lorsque l'on communiquait avec le grand public. Une évaluation de cette dernière enquête, effectuée par le gouvernement de l'Alberta, démontrait que les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête avaient bien été diffusés et utilisés par les groupes intéressés.

Les personnes interrogées ont déclaré que l'Enquête auprès des sortants avait donné de l'information permettant de dissiper les doutes au sujet d'un taux de décrochage élevé, une mauvaise conception fort répandue, qui, dans les faits, ne l'est pas autant.

L'analyse des publications qui contiennent les résultats obtenus à la suite de diverses enquêtes démontre que bon nombre d'entre elles font état des résultats, mais l'on y retrouve peu d'indices prouvant que ces résultats avaient contribué à des changements réels dans les usages et les politiques. En vérité, une évaluation formative permet difficilement d'évaluer les changements survenus au niveau des politiques, alors que son but premier consiste à évaluer la mise en œuvre, la conception, l'exécution et les résultats, et non les conséquences. D'autre part, cette analyse indique clairement que l'on recueille des renseignements sur la transition entre l'école et le travail, l'emploi chez les jeunes et le taux d'anti-décrochage. Plus particulièrement, on a fait référence à des données tirées de l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants de 1991 (Frank, 1996; Canada, 1997) qui démontraient que le taux d'abandon dans les écoles secondaires était moins élevé en 1995 qu'en 1991, et que la transition entre l'école et le travail était facilitée par l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (Canada, 1997). Quant à la plus récente Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, elle permet de constater le lien qui existe entre l'alphabétisation et l'emploi (Clark, 1996; Crompton, 1996; Educational Testing Service, 1996, Wilms, 1997; Bloom, 1997; Canada, 1997). Les membres du comité d'experts ont expliqué que, lorsque c'était possible, les enquêtes permettaient de recueillir des informations sur les principaux indicateurs d'apprentissage, mais qu'il était impossible de déterminer la valeur ajoutée fournie par les Initiatives liées à l'acquisition du savoir.

En ce qui concerne les meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences, la revue des dossiers a démontré que le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) était financé dans le cadre des instruments de mesure, un des éléments des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Le projet consistait à évaluer les compétences en mathématiques et en sciences des étudiants de niveaux intermédiaire et supérieur dans les écoles secondaires, et à publier les résultats obtenus dans chaque province. L'excellence ou le faible rendement dans ces matières a permis de recueillir des informations à propos de meilleures méthodes d'enseignement et des secteurs nécessitant des améliorations. Cette information pourra servir aux ministères de l'Éducation provinciaux et les aider à prendre des décisions politiques sur l'élaboration des programmes scolaires. DRHC a fait mention que le partage des coûts du PIRS entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, soit 50 p. 100 pour chacun, pouvait être perçu comme étant un indicateur que l'information s'avère précieuse quand il s'agit d'appuyer des décisions importantes ayant trait aux politiques.

De même, les épreuves d'habiletés ont permis de mettre l'accent sur les résultats obtenus en mathématiques, mais non sur les méthodes d'enseignement. Plusieurs participants aux activités des groupes de discussion ont appuyé la tenue de ce genre d'épreuves comme étant un bon moyen de rehausser le profil des mathématiques et des sciences chez les jeunes. Le projet sur les Écoles modèles visait à déterminer quelles étaient les meilleures méthodes d'enseignement dans les écoles. Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet pourraient permettre d'établir les assises pour l'établissement de renseignements précis sur les meilleures méthodes d'enseignement des mathématiques et des sciences, mais le tout ne s'est pas encore concrétisé.

Les participants aux activités des groupes de discussion ont manifesté une certaine connaissance des instruments d'enquête, mais souhaitaient que les résultats soient largement diffusés, notamment dans de nouveaux endroits comme les bureaux de développement de la petite entreprise. Un membre d'un groupe de discussion a souligné que DRHC devrait améliorer ses relations avec les diverses régions et leur diffuser l'information d'une manière opportune.

Les évaluations dans le cadre du programme permettent d'obtenir d'importants renseignements sur l'état d'avancement des projets. D'autre part, les sondages portant sur la satisfaction des clients leur donnent l'occasion de formuler des commentaires sur leur niveau de satisfaction face au programme. Grâce à ces deux méthodes, on est en mesure de recueillir les diverses réactions, un élément inestimable pour l'amélioration et l'adaptation continues du programme dans le but de répondre aux besoins des clients. On n'a entrepris aucune évaluation en bonne et due forme dans le cadre des projets financés au chapitre des instruments de mesure, alors qu'un seul a donné lieu à l'exécution d'une enquête sur la satisfaction des clients. La majorité des répondants ont fait remarquer que les commentaires officieux de la part des clients étaient positifs. Parmi les leçons tirées au chapitre de la communication, on retrouve ce qui suit :

- il est important de communiquer avec toutes les parties concernées;
- il est important de planifier la diffusion de l'information dès le début du projet;

- il est important de déterminer qui assumera la responsabilité de communiquer les résultats obtenus.

5.3.4 Administration et responsabilisation propres aux projets

L'administration des dossiers relatifs aux projets dans le cadre des instruments de mesure n'était pas bien documentée. La majorité des dossiers examinés pour ces projets ne contenaient que peu de notes au sujet des réunions tenues, peu de rapports d'étape et peu de documents de mise à jour. De plus, seuls quelques dossiers comprenaient des états budgétaires détaillés ou des reçus de décaissements. Certains projets financés dans ce domaine ne disposaient d'aucun dossier, ou de dossiers incomplets ou désorganisés. Malgré la faiblesse de l'administration des dossiers relatifs aux projets, 72 p. 100 des personnes interrogées ont déclaré qu'à tout le moins, le cadre de responsabilisation était adéquat. La majorité croyait qu'il y avait une administration efficace des projets, accompagnée d'exigences bien définies en matière de responsabilisation. Étonnamment, quelques répondants ont indiqué que le cadre était fastidieux et bureaucratique. Il ne semble pas que le cadre ait influé sur la mise en œuvre des projets; de fait, plusieurs répondants ont affirmé que le cadre garantissait que les projets allaient dans la bonne direction et fonctionnaient sans anicroches.

En ce qui concerne les cadres de responsabilisation, les répondants ont indiqué que le personnel de DRHC avait été utile, bien que l'on ait suggéré l'instauration d'une plus grande collaboration entre les ministères du gouvernement fédéral. En outre, il a été mentionné que la responsabilisation devait être orientée vers le processus de réalisation du projet, vers l'établissement de liens et vers les résultats.

5.3.5 Résumé

Au départ, les partenariats formés en vue de l'élaboration d'instruments de mesure étaient officiels et comportaient plusieurs éléments. Les participants aux activités des groupes de discussion ont convenu que la participation de Statistique Canada à la réalisation de plusieurs projets avait suscité un grand sentiment de légitimité relativement aux conclusions et à l'analyse des enquêtes. Encore une fois, l'engagement de tous les partenaires a constitué un de principaux thèmes soulevés en vue d'assurer le caractère positif des partenariats établis.

Les rôles des gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui concerne les instruments de mesure consistaient à assurer le financement, ainsi qu'à fournir des conseils et des commentaires quant au contenu et à la diffusion des résultats.

L'administration des dossiers relatifs aux projets a été déterminée comme étant le principal domaine de préoccupation. Plusieurs de ces dossiers manquaient ou étaient incomplets. Bien que les répondants aient affirmé que le personnel de DRHC ait été généralement utile, il est nécessaire d'accroître la collaboration entre les divers ministères du gouvernement fédéral.

Au cours de l'évaluation, on a noté d'autres préoccupations relativement à la diffusion de l'information vers les principaux groupes concernés (les décideurs, les chercheurs, les enseignants et les jeunes). Bien que le comité d'experts ait fait part de ses préoccupations, il n'en demeure pas moins que l'information relative aux enquêtes est présentement diffusée sous forme de bulletin, de documents de recherche et sur des sites Web.

5.4 La diffusion de l'information relative au marché du travail et aux innovations en matière d'apprentissage au Canada

On a accompli certains progrès dans la diffusion des instruments relatifs au marché du travail et à l'information sur les carrières.

Il était prévu que les Initiatives liées à l'acquisition du savoir permettraient d'établir une collaboration avec le programme Rescol, parrainé par l'entremise d'Industrie Canada, et que l'information recueillie en ayant recours aux projets de diffusion de l'information soit communiquée par le Rescol. Les représentants du Rescol connaissaient les Initiatives liées à l'acquisition du savoir et avaient reçu une partie de l'information élaborée dans le cadre des projets se rapportant aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Grâce au Rescol, 9 000 écoles ont maintenant accès à l'autoroute de l'information. À l'origine, l'intention était de relier les Initiatives liées à l'acquisition du savoir avec d'autres programmes connexes du gouvernement fédéral, comme le Bureau des technologies d'apprentissage. Au cours de l'évaluation, on n'a trouvé aucune trace évidente de ce genre de lien.

Les membres du comité d'experts se sont demandé si la diffusion de l'information sur le marché du travail était un objectif adéquat pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Ils ont plutôt proposé une démarche plus orientée qui pourrait se concentrer sur l'établissement de liens entre des objectifs, des indicateurs et des instruments de mesure appropriés, en plus d'avancer que la diffusion de l'information devrait être axée sur les progrès accomplis dans ces domaines. Ils ont, de plus, indiqué que la diffusion de l'information sur le marché du travail est un rôle à long terme qui convenait davantage aux autres secteurs de DRHC (comme le Centre d'information sur les carrières) et d'Industrie Canada.

5.4.1 Partenariats

Plusieurs partenariats établis pour les projets réalisés dans ce domaine découlent d'arrangements de longue durée qui ont été pris avant le lancement des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Parmi les projets examinés dans ce domaine, deux présentaient des partenariats officieux et trois comportaient des dispositions de partenariats d'association. Un projet prévoyait des dispositions contractuelles et un autre impliquait un partenariat officiel. Les partenariats qui ont été établis touchaient des gouvernements provinciaux, des établissements d'enseignement et des entreprises.

Une proportion de 83 p. 100 des personnes interrogées faisaient état de partenariats établis entre le gouvernement et le secteur de l'éducation qui avaient été facilités à divers degrés,

en plus de souligner que ce genre de participation du gouvernement fédéral avait été bien accueilli par le secteur de l'éducation. Tous les répondants ont indiqué que la reconnaissance de la nécessité de diffuser de l'information sur le marché du travail et sur les carrières, de même que le sens des responsabilités communautaires, avaient favorisé l'établissement de partenariats. Une proportion de 83 p. 100 des répondants a admis que les partenariats avaient contribué à l'atteinte des objectifs relatifs aux projets, alors que 17 p. 100 ont émis des commentaires selon lesquels la bureaucratie gouvernementale avait nui à l'atteinte des objectifs. Selon l'ensemble des répondants, la bonne volonté continue à subsister entre les partenaires.

Les participants aux activités des groupes de discussion conviennent que les partenariats sont essentiels à une diffusion efficace de l'information. Un de ces groupes a recommandé d'établir une infrastructure de diffusion de l'information en ayant recours aux groupes régionaux et communautaires afin d'assurer que l'information sur la transition entre l'école et le travail (l'information sur les carrières) atteigne les publics visés aux niveaux les plus élémentaires. Il faut également pouvoir expliquer comment utiliser adéquatement cette information sur la transition au sein de sa propre communauté.

Les participants ont indiqué avoir retiré les leçons qui suivent en ce qui concerne les partenariats :

- il faut faire participer le gouvernement, les syndicats et les conseillers sectoriels à toute l'entreprise dès le début;
- il faut planifier le projet dès le départ;
- il faut élaborer des ententes officielles de partenariat;
- il faut veiller à la transparence des ententes de partenariat.

5.4.2 Rôle du gouvernement

Le rôle de DRHC est d'abord d'assurer le financement et, le cas échéant, de fournir connaissances, conseils et information. Lorsque d'autres ordres de gouvernement participent à la prestation de services, DRHC y facilite alors leurs interventions. Dans 50 p. 100 des cas, DRHC constitue la seule source de financement. Pour l'autre moitié des projets, les gouvernements fédéral et provinciaux assurent le financement et la diffusion de l'information.

Deux des groupes de discussion ont suggéré que le gouvernement fédéral assume la mise sur pied d'un ministère national de l'apprentissage et d'une infrastructure technologique nationale. Un autre groupe a suggéré que le gouvernement fédéral gère la diffusion générale de l'information et réduise le dédoublement entre les trois ordres de gouvernements. Le gouvernement fédéral doit profiter d'un guichet unique d'information sur la planification professionnelle et le marché du travail. En outre, les participants ont expliqué que, selon eux, les gouvernements provinciaux devraient établir leur propre ensemble de mise en marché en ce qui concerne la transition entre l'école et le travail, en plus de diffuser l'information pertinente aux parties concernées elles-mêmes.

5.4.3 Communication

La revue des dossiers a révélé que l'on avait fait état des progrès accomplis en vue de la production et de la distribution de publications, de bandes vidéo et de trousse destinées aux étudiants et à d'autres utilisateurs à l'intérieur du système d'apprentissage. Au nombre de ces produits, on retrouve une bande vidéo conçue pour les étudiants autochtones, des médias interactifs sur les cheminements professionnels et l'éducation postsecondaire, ainsi que de l'information destinée à la petite entreprise. Plusieurs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis de faire la démonstration de technologies comme les sites Web, les applications informatiques, les produits sous forme de CD-ROM et d'autres médias interactifs. Plusieurs participants aux activités des groupes de discussion se sont dits préoccupés par la tendance relative à l'utilisation accrue de la technologie, faisant remarquer que ceux qui avaient le plus besoin d'information pourraient avoir le moins d'occasions d'accéder aux moyens technologiques. C'est le cas, notamment, des collectivités rurales du Nord où plusieurs habitations n'ont pas l'électricité et où certaines familles vivent dans la pauvreté. On a donc suggéré qu'une gamme variée de techniques et de produits de diffusion soit envisagée pour assurer que l'information appropriée atteigne quiconque en a besoin.

Une proportion de 83 p. 100 des personnes interrogées a indiqué que les produits et l'information découlant de la réalisation des projets avaient été distribués. De plus, selon eux, il en avait été de même des logiciels et des documents pertinents de la transition.

Les répondants ont révélé que, en ce qui concerne les leçons tirées au sujet de la diffusion de l'information, la planification préliminaire des moyens de diffusion s'avérait essentielle à ce genre de projet.

Comme on l'a précisé dans une partie précédente, les sondages sur la satisfaction des clients et les évaluations de projet ne faisaient pas partie des exigences des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, bien que ce genre d'activités permette d'obtenir de l'information de la part des utilisateurs et du grand public relativement à l'utilisation des résultats du projet. Le programme de la journée *Invitons nos jeunes au travail* était le seul projet à prévoir des sondages sur la satisfaction des clients, lesquels ont révélé un taux de satisfaction de 92 p. 100. Il était également le seul à comporter une évaluation qui a, elle aussi, conduit à des résultats positifs.

Les répondants ont déclaré que la rétroaction officieuse sur les autres projets dans le domaine de la diffusion de l'information s'était révélée positive, alors que la majorité d'entre eux révélait que la participation avait fait l'objet d'une surveillance. Toutefois, il est évident, selon l'information recueillie au cours de l'évaluation formative, que dans certains cas on ignore où les divers produits, particulièrement les bandes vidéo et les brochures, ont été distribués, quels publics visés ont eu accès à l'information, et comment cette information a été utilisée.

Les membres du comité d'experts ont suggéré l'adoption d'une démarche davantage axée sur l'information relative au marché du travail qui se fonderait sur une stratégie de

diffusion de l'information spécialement conçue à cet effet. Un des fonctionnaires de DRHC interrogés a expliqué que l'on travaillait actuellement à l'élaboration d'une étude visant à déterminer les besoins des parties concernées et l'utilisation de l'information déjà diffusée, en plus de déterminer les questions liées à la diffusion de l'information sur les carrières et le marché du travail.

Les participants aux activités des groupes de discussion ont également mentionné que les prochains projets traitant la diffusion de l'information devraient tenir compte des renseignements sur la transition entre l'école et le travail transmis aux étudiants handicapés et aux autres groupes d'étudiants dont les besoins particuliers ne sont pas satisfaits par l'information sur les carrières traditionnelles.

5.4.4 Administration et responsabilisation propres aux projets

L'administration des projets dans le cadre de la diffusion de l'information n'est que sporadique et pas très documentée. La plus grande partie des dossiers examinés pour ces projets ne contenaient que peu de notes au sujet des réunions tenues, peu de rapports d'étape et peu de documents de mise à jour. De plus, seuls quelques dossiers comprenaient des états budgétaires détaillés ou des reçus de décaissements. Certains projets financés dans ce domaine ne disposaient d'aucun dossier, ou de dossiers incomplets ou désorganisés. Finalement, certains contrats liés aux projets ne se trouvaient pas dans plusieurs des dossiers.

Cependant, 67 p. 100 des personnes interrogées ont déclaré que les cadres de responsabilisation avaient rempli leur rôle, c'est-à-dire qu'ils avaient facilité la mise en œuvre des projets plutôt que de lui nuire. Une proportion de 33 p. 100 croyaient que les cadres de responsabilisation étaient trop bureaucratiques et entravaient la bonne marche de l'entreprise, et la moitié était d'avis que cet état de fait avait influé d'une manière négative sur la mise en œuvre des projets.

En ce qui concerne les leçons tirées de la responsabilisation au chapitre des projets, les répondants ont indiqué ce qui suit :

- il faut établir davantage de liens avec les clients;
- il faut une meilleure continuité dans la réalisation des projets;
- il faut réduire le roulement de personnel à DRHC;
- il faut veiller à établir des partenariats plus solides et plus durables.

5.4.5 Résumé

Selon les répondants et les participants, les projets de diffusion de l'information semblent répondre à un besoin au sein du système d'apprentissage. On a réalisé des progrès en ce qui concerne l'élaboration et la diffusion d'information relative à la planification professionnelle et au marché du travail afin de venir appuyer les transitions entre le travail et l'école.

Les partenariats établis en vue de la diffusion de l'information étaient, dans la plupart des cas, moins officiels que ceux liés à d'autres domaines, alors que l'accent était mis sur des consultations mutuelles. Plusieurs de ces partenariats avaient été établis à la suite de relations de longue durée entre divers partenaires. La majorité des répondants ont reconnu que les partenariats constituaient un facteur déterminant à l'atteinte des objectifs dans le cadre des projets. Toutefois, ils manifestaient quelques craintes au sujet du manque d'information quant à l'utilisation des produits d'information distribués et à la détermination des parties concernées qui en avaient fait un usage efficace.

L'absence de procédures administratives adéquates relatives à la mise à jour et au suivi des dossiers des projets a mis en lumière les difficultés liées à la détermination des utilisateurs réels, ainsi qu'à l'utilisation de l'information et des produits provenant des projets financés.

6. Conséquences des Initiatives liées à l'acquisition du savoir

L'évaluation formative vise la réalisation d'une revue de la conception et de la mise en œuvre à mi-parcours du programme, en plus de déterminer si les résultats obtenus jusqu'à maintenant permettent d'atteindre les objectifs et les buts fixés à l'origine pour l'organisation. L'information tirée de l'évaluation des résultats peut servir à l'organisation pour effectuer toute correction afin de veiller à ce que ses objectifs et ses buts soient, en bout de ligne, atteints. Ce chapitre explore les conséquences des résultats obtenus à l'évaluation des Initiatives liées à l'acquisition du savoir et souligne les domaines qui pourraient nécessiter certains ajustements de la part de DRHC.

6.1 Conception et administration du programme

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir n'ont pas été mises en place en tant que programme officiel à DRHC puisqu'il n'y a pas de « Bureau des Initiatives liées à l'acquisition du savoir », pas de personnel particulier d'attaché à celles-ci, pas de sous-ministre adjoint ayant comme seule responsabilité les résultats du programme, et pas de code financier séparé qui s'y rapporte. De plus, on n'y retrouve aucun procédé normalisé d'application, aucune exigence normalisée de rapport, et aucune méthode normalisée d'administration et de gestion des dossiers. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir fonctionnent presque comme un « programme virtuel », avec des responsabilités partagées entre plusieurs secteurs de DRHC.

L'avantage de ce modèle virtuel de gestion de programme est que la bureaucratie et les coûts qui accompagnent habituellement un programme gouvernemental officiel sont réduits. D'autre part, le modèle permet la souplesse dans le financement des projets, et l'acquisition par le personnel concerné d'une expérience pertinente des programmes existants au sein de DRHC afin de poursuivre son travail dans le cadre du programme et de contribuer à renseigner les agents d'exécution qui reçoivent des fonds provenant des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. La difficulté pour DRHC sera de maintenir les effets positifs d'un « programme virtuel d'Initiatives liées à l'acquisition du savoir », tout en essayant d'atteindre un niveau élevé de responsabilisation et d'administration à l'intérieur du financement du programme et d'assurer la clarté des communications et la cohérence des interfaces établies avec les partenaires chargés de l'exécution.

6.2 Stratégie des Initiatives liées à l'acquisition du savoir et liens avec les projets

L'absence d'un point unique de coordination pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir amène l'absence d'une orientation stratégique partagée. La présentation originale faite au Conseil du Trésor décrivait une stratégie globale d'apprentissage que l'on devait

retrouver dans les Initiatives, mais les conclusions de l'évaluation ne révèlent pas si les projets sont évalués et financés en tant que partie intégrante d'une intention stratégique globale ou si les décisions prises relativement au financement sont, en quelque sorte, ponctuelles. De plus, il est difficile à dire, d'après la revue des projets financés, s'il existe un lien quelconque entre les projets et une intention d'adapter les connaissances acquises lors de la réalisation d'un projet pour l'élaboration d'un autre projet. Les partenariats formés pour la réalisation de projets seront plus fructueux à long terme si les partenaires ont une idée très nette des objectifs généraux visés et des liens établis entre les projets pour y arriver.

DRHC aurait la possibilité de profiter d'énormes avantages visant l'atteinte des objectifs relatifs aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir si l'on mettait davantage l'accent sur les liens entre les divers projets; on pourrait ainsi déterminer les lacunes à combler. Dans le cadre de cette démarche, on prendrait soin d'informer les autres éléments de DRHC des projets qui sont financés par les Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Les membres du comité d'experts ont suggéré la tenue de colloques créatifs qui permettraient de réunir les bénéficiaires des fonds accordés dans le cadre des Initiatives afin de partager l'information et de déterminer les liens stratégiques qui existent. De plus, l'établissement de liens renforcés avec les autres programmes connexes financés par le gouvernement, comme le Bureau des technologies d'apprentissage et le Rescol, pourrait contribuer à obtenir des résultats plus importants et plus significatifs pour l'ensemble des programmes, ainsi qu'à faire face aux enjeux propres aux Initiatives (comme la diffusion des informations).

6.3 Communication

Une des préoccupations soulignées par les responsables de DRHC, les agents d'exécution et les participants aux activités des groupes de discussion était la mesure dans laquelle l'information résultant de la réalisation de projets financés dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir était diffusée aux principaux groupes concernés qui en feraient usage et la mettraient en pratique. Les résultats de l'évaluation n'ont donné que peu de renseignements permettant de déterminer si cette information avait bel et bien été diffusée, qui l'avait reçue et comment elle avait été utilisée. De plus, il y avait une certaine confusion quant à savoir qui, parmi les agents d'exécution ou les représentants du ministère, était responsable de communiquer les résultats obtenus.

Il n'est possible de déterminer la valeur d'un résultat, obtenu par le biais d'un projet financé par les Initiatives liées à l'acquisition du savoir, qu'en évaluant la façon dont ce résultat s'est traduit au niveau des politiques et, finalement, en pratique, ainsi qu'en constatant comment ce même résultat a été utilisé. Certains projets présentaient clairement la façon dont l'information avait été diffusée et utilisée, mais non la plupart. L'enjeu pour DRHC sera de déterminer comment veiller à ce que l'information résultant des projets réalisés soit communiquée adéquatement aux parties concernées du secteur d'apprentissage et comment évaluer l'usage qu'elles en font. Il s'agit peut-être de l'un des éléments des ententes conclues avec les agents d'exécution qui aurait besoin d'être mieux défini au départ pour que l'on comprenne bien la responsabilité qui consiste à diffuser l'information. Une autre option des Initiatives liées à l'acquisition du savoir serait de

favoriser une forme de gestion et de diffusion de l'information qui serait prévue dans des dispositions de partenariat. Ainsi, les divers partenaires pourraient contribuer à la diffusion des résultats obtenus après la réalisation des projets dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Un système de gestion de l'information pour les Initiatives liées à l'acquisition du savoir aiderait également à fournir une source centrale d'où l'on pourrait aisément puiser les données obtenues et les utiliser.

6.4 Conclusions

Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir ont permis le financement de 72 projets, et chacun a contribué à l'atteinte des objectifs fixés.

Malgré les discussions entreprises à ce sujet, on n'est pas parvenu à établir des objectifs pancanadiens d'apprentissage. On a entamé, par l'entremise du CMEC, un processus de consultation auprès des gouvernements provinciaux en ce qui a trait à l'élaboration d'objectifs nationaux d'apprentissage. Ces discussions portaient principalement sur l'élaboration d'indicateurs de rendement plutôt que sur l'établissement d'objectifs d'apprentissage. Les responsables des Initiatives liées à l'acquisition du savoir doivent déterminer si l'établissement d'objectifs pancanadiens en matière d'apprentissage demeure une démarche valable dans le cadre de leur programme.

Cinq enquêtes se sont vues attribuer des fonds dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Parmi elles, quatre existaient déjà, soit l'Enquête auprès des sortants, l'Enquête nationale auprès des diplômés, l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, et l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, tandis qu'une autre est en voie d'élaboration, soit l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle. Ces enquêtes ont été conçues à partir de partenariats établis depuis longtemps avec Statistique Canada et un comité de conseillers experts. Le financement accordé à la réalisation de l'Enquête nationale auprès des diplômés a permis d'y apporter certaines révisions pour y inclure davantage de questions au sujet de la satisfaction des étudiants, du dossier scolaire, du perfectionnement des aptitudes et du financement des études. Quant au financement accordé à la réalisation de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, il a permis d'effectuer une revue exhaustive du contenu des questions posées, laquelle a pour but d'en rehausser la pertinence à l'égard des politiques. D'autre part, le financement accordé à la réalisation de l'Enquête auprès des sortants a permis de recueillir, de façon continue, des renseignements essentiels et cohérents sur la transition entre l'école et le travail. Le financement accordé à la réalisation de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes a servi à analyser les données les plus récentes obtenues dans le cadre de celle-ci. La cinquième enquête, l'Enquête internationale sur l'autonomie fonctionnelle, est toujours en voie d'élaboration. Le financement accordé par les Initiatives liées à l'acquisition du savoir a servi à participer à l'établissement du nouvel instrument de mesure à l'échelle internationale permettant d'évaluer des domaines de compétences comme le travail d'équipe, la résolution de problèmes et l'utilisation de la technologie en milieu de travail.

On a fourni du financement pour la réalisation de treize projets dans le domaine de la diffusion de l'information. Tous ces projets étaient orientés sur l'élaboration de documents liés particulièrement à l'apprentissage et au marché du travail, en plus de prévoir leur diffusion aux utilisateurs. Un grand nombre de ces réalisations faisaient partie des projets permanents de DRHC, ce qui a d'abord occasionné un déplacement de la source de financement. Les sources de données consultées lors de l'évaluation indiquent que la majeure partie des documents produits dans ce domaine a été diffusée. On y constate, cependant, des lacunes quant à la destination des documents et à l'identité de ceux qui les ont finalement utilisés. De l'information sur les carrières a été diffusée partout au Canada, en version électronique, grâce au site Web de DRHC et à des CD-ROM.

Le grand public et plusieurs bénéficiaires des fonds consacrés à la réalisation des projets ignorent l'existence des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Dans certains cas, même s'ils en ont entendu parler, ils n'en connaissent pas les buts et les objectifs. La documentation, ou d'autres indices en ce sens, concernant la diffusion des résultats et des conséquences de plusieurs des Initiatives liées à l'acquisition du savoir font défaut. DRHC doit déterminer comment faire en sorte que les intervenants du système d'apprentissage communiquent et utilisent adéquatement les extraits et les informations qui découlent du projet. L'évaluation de la satisfaction du client permettrait à DRHC de vérifier dans quelle mesure le projet a réellement répondu aux besoins du client dans le cadre du système d'apprentissage.

Il n'y a pas, au sein de DRHC, un secteur unique pour s'occuper des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, ni de point unique de responsabilités. Cinq secteurs du ministère sont responsables des projets et de leur financement dans le cadre des Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Les trois domaines que sont les objectifs pancanadiens d'apprentissage, les instruments de mesure et la diffusion de l'information opèrent à titre d'entité distincte, de sorte que chacun d'eux ignore à peu près tout des entreprises des deux autres. Les Initiatives liées à l'acquisition du savoir du ministère ne sont pas reliées à d'autres entreprises fédérales ou provinciales dans le domaine de l'apprentissage, et il ne semble pas y avoir de stratégie arrêtée en ce qui concerne le financement des projets. L'enjeu auquel devra faire face DRHC sera de sauvegarder les effets positifs produits par leur « programme virtuel d'Initiatives liées à l'acquisition du savoir », tout en essayant d'atteindre un degré plus élevé de responsabilisation et de gestion du financement des projets. La sensibilisation accrue au sein du ministère, à l'égard des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, et la détermination de liens de coordination éventuels permettront d'identifier les projets, et les lacunes sur le plan du financement, qui méritent une attention particulière. DRHC dispose là d'une occasion de faire de grands progrès en ce qui concerne l'atteinte des objectifs propres aux Initiatives liées à l'acquisition du savoir en mettant l'accent sur le financement des projets.

Bibliographie

ALBERTA ADVANCED EDUCATION AND CAREER DEVELOPMENT, *Cross-Canada Utilisation of Findings and Data from the International Adult Literacy Survey (IALS)*, rapport final soumis à Statistique Canada par la Direction de l'évaluation, Canada, Alberta Advanced Education and Career Development, Canada, 1997.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA. *La compétitivité mène à la prospérité*. Document de consultation, Ottawa, Canada, 1991.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION. *Inventory of Educational Research Units in Canada*, Toronto, Association canadienne d'éducation, 1995.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION. *L'école secondaire au Canada : Rapport national de l'Étude sur les écoles exemplaires*, Toronto, Association canadienne d'éducation, 1995.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION. *The Development of the Canadian Education Research and Information System (CERIS)*, (1997) proposition en vue d'un financement soumise à Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, Association canadienne d'éducation, 1997.

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION. *The National Report and the 21 Case Studies of CEA's Exemplary Schools Project*, catalogue des produits de l'ACE, Toronto, ACE, 1995.

AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. *Graduate Outcomes Technical and Further Education, Australia*, Canberra, (bureau australien de la statistique), Australie, 1995.

AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. *Participation in Education*, catalogue ABS n° 6272.0, Canberra, (bureau australien de la statistique), Australie, 1996.

AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. *Schools*, catalogue ABS n° 4221.0, Canberra, (bureau australien de la statistique), Australie, 1996.

AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. *Transition from Education to Work*, catalogue ABS n° 6227.0, Canberra, (bureau australien de la statistique), Australie, 1996.

BARR-TELFORD, Lynn, Elaine CASTONGUAY et Robert PELLARIN. « Tracing Respondents: The Example of the School Leavers Follow-up Survey », *Revue trimestrielle de l'éducation*, Statistique Canada, vol. 2, n° 2, 1995.

BARR-TELFORD, Lynn, Geoff BOWLBY et Warren CLARK. *La promotion de 1986 : second regard : compendium des résultats du suivi de 1991 relativement à l'enquête menée auprès des diplômés de 1986 et comparaison avec l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1988*, Ottawa, Statistique Canada, 1996.

BETCHERMAN, Gordon, Kathryn McMULLEN, Norm LECKIE et Christina CARON. *The Canadian Workplace in Transition. Final Report of the Human Resource Management Project*, Kingston (Ont.), Centre de relations industrielles de l'Université Queen's, IRC Press, 1994.

BETCHERMAN, Gordon, Norm LECKIE et Kathryn McMULLEN. *Developing Skills in the Canadian Workplace: The Results of the Ekos Workplace Training Survey*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1997.

BLOOM, Michael, Marie BURROWS, Brenda LAFLEUR et Robert SQUIRES. *The Economic Benefits of Improving Literacy Skills in the Workplace*, Ottawa, Conference Board du Canada, 1997.

CASTLES, Ian. *Employer Training Expenditure, Australia July to September 1993*, Catalogue ABS n° 6353.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1993.

CASTLES, Ian. *Employer Training Practices*, Catalogue ABS n° 6356.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1994.

CASTLES, Ian. *Training and Education Experience*, Catalogue ABS n° 6278.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1993.

CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR LES DIPLÔMES INTERNATIONAUX (CICDI). *Guide d'usage terminologique dans le domaine de la mobilité et de la reconnaissance des titres et diplômes*, Toronto, CICDI, 1996.

CLARK, Warren. « Adult Literacy in Canada, the United States and Germany », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, hiver, 1996.

CLARK, Warren. « School Leavers Revisited », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps, 1997.

CLARK, Warren. *The Class of 1986: A compendium of findings of the 1988 National Graduates Survey of 1986 graduates with comparisons to the 1984 National Graduates Survey*, Ottawa, Emploi et Immigration Canada, 1991.

COMITÉ DE RECHERCHES STRATÉGIQUES. *Growth, Human Development, Social Cohesion*, ébauche de rapport intérimaire, Canada, Comité de recherches stratégiques, 1996.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux. *Systèmes d'enseignement postsecondaire au Canada, 1995-1996, volume 1*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), CICDI, 1996.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *School Achievement Indicators Program: Reading and Writing Assessment 1994*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1994.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *School Achievement Indicators Program: Report on Mathematics Assessment 1993*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1993.

CONSEIL DU TRÉSOR. *Présentation de la proposition du Programme des Initiatives liées à l'acquisition du savoir*, Canada, Développement des ressources humaines, Canada, 1994.

COUILLARD, Robert. « Adult Education and Training Survey-An Overview », *Revue trimestrielle de l'éducation*, Statistique Canada, vol. 1, n° 3, 1994.

CROMPTON, Susan. « Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, automne, 1995.

CROMPTON, Susan. « Une main-d'œuvre peu alphabétisée », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, été, 1996.

DEPARTMENT FOR EDUCATION AND EMPLOYMENT. *Results of the 1996 National Curriculum assessments of 7 year olds in England*, Londres, Grande-Bretagne, 1996.

DEPARTMENT FOR EDUCATION AND EMPLOYMENT. *Results of the 1996 National Curriculum assessments of 11 year olds in England*, Londres, Grande-Bretagne, 1996.

DEPARTMENT FOR EDUCATION AND EMPLOYMENT. *Results of the 1996 National Curriculum assessments of 14 year olds in England*, Londres, Grande-Bretagne, 1996.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Le Bulletin de la recherche appliquée*, vol. 1, n° 1, hiver, Canada, 1995.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Le Bulletin de la recherche appliquée*, vol. 2, n° 1, hiver, Canada, 1995-1996.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Le Bulletin de la recherche appliquée*, vol. 2, n° 2, été-automne, Canada, 1996.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Le Bulletin de la recherche appliquée*, vol. 3, n° 1, hiver-printemps, Canada, 1997.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Preparations for the Release of the International Adult Literacy Survey*, ébauche, Ottawa, Canada, 1995.

D.R. HARLEY CONSULTANTS LIMITED. *Final Report on Consultations in Preparations for the 1997 Survey of 1995 Graduates*, rapport soumis à Statistique Canada le 5 septembre 1996, Ottawa, D.R. Harley Consultants, 1996.

DROUIN. « Many Warnings Fail to Ease Workforce Literacy Woes (Statistics Canada) », *The Financial Post* (25 septembre 1996).

DWYER, Victor. « Measuring young minds », *Maclean's* (10 février 1997).

EDUCATIONAL TESTING SERVICE. *ETS Policy Notes, News from the ETS Policy Information Center*, Princeton, Educational Testing Service, vol. 7, n° 1, été, 1996.

EKOS RESEARCH ASSOCIATES. *Lifelong Learning and Self-Investment: Preliminary Analysis of Public Opinion and the Literature on Post-Secondary Education Financing and Student Debt*, Ottawa, Ekos Research Associates, (25 avril 1995).

EKOS RESEARCH ASSOCIATES. *Psychographic Analysis of Learning Attitudes and Behaviour*, Ottawa, Ekos Research Associates, 12 novembre 1993.

EKOS RESEARCH ASSOCIATES. *Rethinking Government*, Ottawa, Ekos Research Associates, 1995.

EVANS, Gwyneth. « En direct de... Programmes nationaux et internationaux », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, septembre, 1996.

FINNIE, Ross et Marie LAVOIE. *The School-to-Work Transition of Engineering Graduates. A Cross-Cohort, Longitudinal Analysis of Four Major Decisions in the Engineering Career*, document de recherche élaboré pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, février 1997.

FINNIE, Ross et Saul SCHWARTZ. *Student Loans in Canada: An Economic Analysis of Borrowing and Repayment Using the National Graduate Surveys*, documents de travail élaborés pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, janvier 1996.

FONDATION DE L'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES (FEPA). *Communications Strategy for the Release of Education Indicators for Atlantic Canada*, Halifax, FEPA, 1996.

FONDATION DE L'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES (FEPA). *Indicateurs en éducation pour le Canada atlantique*, Halifax, FEPA, 1996.

FONDATION DE L'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES (FEPA). *Press Release — Draft*, Halifax, FEPA, 1996.

FRANK, Jeffrey. « Après le secondaire... », *L'emploi et le revenu en perspectives*, Statistique Canada, été, 1997.

FRANK, Jeffrey. *Après le secondaire : les premières années. Le premier rapport découlant de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Ottawa, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 1996.

GILBERT, Sid. « Labour Market Outcomes for High School Leavers », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, vol. 5, n° 4, hiver, 1993.

GILBERT, Sid, Lynn BARR, Warren CLARK, Matthew BLUE et Deborah SUNTER. *Après l'école*, Ottawa, Statistique Canada, 1993.

GOVERNEMENT DU CANADA. *La Stratégie d'emploi et d'acquisition du savoir pour les jeunes vient jeter les bases de mesures d'insertion professionnelle plus modernes*, communiqué présentant le programme des Initiatives liées à l'acquisition du savoir, Canada, 1994.

HAIGLER, Karl O., Caroline HARLOW, Patricia O'CONNOR et Anne CAMPBELL. *Literacy Behind Prison Walls. Profiles of the Prison Population from the National Adult Literacy Survey*, Washington (D.C.), U.S. Department of Education, 1994.

HARDWICK, Catherine. « Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, été, 1996.

HENCHEY, Norman. *The Development of Content*, Un document de travail élaboré pour le Système d'information et de recherche sur l'éducation au Canada (SIREC), Système d'information et de recherche sur l'éducation au Canada, 1996.

HUBKA, David et Emer KILLEAN. *Employment Opportunities for Post-Secondary Students and Graduates with Disabilities: A National Study*, rapport soumis à Développement des ressources humaines Canada par l'Association nationale des étudiants handicapés au niveau postsecondaire, Ottawa, Université Carleton, 1996.

HUBLEY, Roger. *The HRDC Education and Training Surveys*, ébauche — pour commentaires seulement, Canada, Études professionnelles et relations avec les programmes, DRHC, 1995.

INDUSTRIE CANADA. *Programme: emploi et croissance, L'innovation : la clé de l'économie moderne*, Ottawa, Canada, 1994.

JENNINGS, Philip. *La formation parrainée par l'employeur au Canada : constats tirés de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1994*, documents de travail, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 1996.

JONES, Stan. *Background for Canadian Basic Job Skills Test*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1996.

KAPSALIS, Constantine. *Determinants of Employer-Sponsored Training: An Analysis of the 1994 Adult Education and Training Survey*, documents de recherche élaborés pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines, août 1996.

KAPSALIS, Constantine. *Formation des employés : une perspective internationale*, Ottawa, Data Probe Economic Consulting Inc., 1997.

KIRSCH, Irwin S., Ann JUNGEBLUT, Lynn JENKINS et Andrew KOLSTAD. *Adult Literacy in America. A First Look at the Results of the National Adult Literacy Survey*, Washington (D.C.), U.S. Department of Education, 1993.

KIRSCH, Irwin S., Ann JUNGENBLUT et Anne CAMPBELL. *Beyond the School Doors, The Literacy Needs of Job Seekers Served by the U.S. Department of Labor*, N. P., Department of Labor, 1992.

KRAHN, Harvey. *Transition école-travail — Évolution et recherche*, document d'analyse élaboré pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, mars 1996.

LAVOIE, Marie et Ross FINNIE. *The Accumulation of Technology: A Cross-Cohort Longitudinal Analysis of Recent Engineering Graduates*, documents de travail élaborés pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, mai 1996.

LAVOIE, Marie et Ross FINNIE. *The Early Careers of Engineers and the Accumulation of Skills in the Canadian Economy*, document de recherche élaboré pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, novembre 1996.

LAVOIE, Marie et Ross FINNIE. *The Occupational Dynamics of Recent Canadian Engineering Graduates Inside and Outside the Bounds of Technology*, document de recherche élaboré pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, novembre 1996.

LITTLE, Don et Louise LAPIERRE. *La promotion de 1990 : compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*, Ottawa, Statistique Canada, 1996.

McLENNAN, W. *A Directory of Education and Training Statistics*, catalogue ABS n° 1136.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1995.

McLENNAN, W. *Aspects of Literacy: Assessed Skill Levels*, catalogue ABS n° 4228.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1996.

McLENNAN, W. *Commercial Training Providers*, catalogue ABS n° 6352.0. Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1994.

McLENNAN, W. *Education and Training in Australia*, catalogue ABS n° 4224.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1996.

McLENNAN, W. *Employer Training Expenditure, Australia July to September 1996*, catalogue ABS n° 6353.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1996.

McMULLEN, Kathryn. *Incidence des technologies informatiques sur les compétences et l'emploi : résultats de la troisième enquête sur la technologie en milieu de travail*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1996.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES CANADA. *Emploi-Avenir — Perspectives de carrière pour les diplômés*, Ottawa, Canada, 1996.

NANKIVELL. « Time for Canadian Firms to invest in programs to upgrade literacy skills: occupations in demand require higher skills, report shows (Statistics Canada) », *The Financial Post* (17 septembre 1996).

NATIONAL ADVISORY COUNCIL FOR EDUCATION AND TRAINING TARGETS (R.-U.). *Skills for 2000, Supplement to the Report on progress towards the National Targets for Education and Training*, Sudbury, R.-U., Prolog, 1997.

NIKIFORUK, Andrew. « A Light at the End of the Microscope », *Canadian Business* (avril 1997).

OCDE ET STATISTIQUE CANADA. *Littéracie, économie et société : résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa, OCDE et ministre de l'Industrie, 1995.

Ontario. *Formation et adaptation des travailleurs pour la nouvelle économie mondiale*, rapport remis au Conseil du Premier ministre, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990.

Ontario. *Pour l'amour d'apprendre : Rapport de la Commission royale sur l'éducation*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Apprendre à tout âge*, Paris, OCDE, 1996a.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Evaluating and Reforming Education Systems*, Paris, OCDE, 1996.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *L'Étude de l'OCDE sur l'emploi*, Paris, OCDE, 1994.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Measuring What People Know*, Paris, OCDE, 1996c.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE, 1996b.

PARTI LIBÉRAL DU CANADA. *Bâtir notre avenir ensemble*, Ottawa, 1997.

PARTI LIBÉRAL DU CANADA. *Pour la création d'emplois, pour la relance économique : le plan d'action libéral pour le Canada*, Ottawa, 1993.

PROGRAMME DES INDICATEURS PANCANADIENS DE L'ÉDUCATION (PIPE). *Indicateurs de l'éducation au Canada*, Toronto, Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 1996.

SKINNER, T. J. *Aspects of Literacy: Profiles and Perceptions*, catalogue ABS no 4226.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics (bureau australien de la statistique), 1996

STATISTIQUE CANADA. *Consultations in Preparation for Future Surveys on Youth and School-Work Transitions*, Rapport final, Ottawa, Statistique Canada, 1996.

STATISTIQUE CANADA ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Lire l'avenir : l'alphabétisation au Canada*, Ottawa, Canada, 1996.

STATISTIQUE CANADA, Division des enquêtes spéciales. *Survey of 1995 Graduates, Information Manual*, Ottawa, Statistique Canada, 1997.

STATISTIQUE CANADA. *Éducation et formation des adultes au Canada : rapport de l'Enquête de 1994 sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1994*, Ottawa, DRHC, Canada, 1997.

STATISTIQUE CANADA. *National Graduates Survey: Improvement Associated with the Consultation with Data Users*, Élaboré par la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Statistique Canada, Canada, 1997.

STATISTIQUE CANADA. *Statistical Portrait of University Level Education (historical and current)*, Canada, Statistique Canada, 1996.

« Survey shows Link between High School Graduation and Economic and Social Prosperity », *Canadian Vocational Journal*, vol. 29, n° 1, automne 1993.

SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION AU CANADA (SIREC). *Draft Outline of Content*, SIREC, 1996.

SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION AU CANADA (SIREC). (1997). *The Development of CERIS and its Relationship to HRDC Programs and Priorities — Background Notes*, SIREC.

SYSTÈME D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION AU CANADA (SIREC). *Welcome to CERIS*, une introduction au SIREC, SIREC.

TUIJNMAN, Albert C., Irwin S. KIRSCH et Daniel A. WAGNER, éd. *Adult Basic Skills. Innovations in Measurement and Policy Analysis*, Cresskill (N. J.), Hampton Press Inc., 1997.

VOYER, Jean-Pierre. *The Next Adult Education and Training Survey*, Note de service envoyée en prévision de la prochaine enquête, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1997.

WANNELL, Ted et Nathalie CARON. *L'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant récemment obtenu un diplôme d'études postsecondaires, 1984-92*, Ottawa, Statistique Canada, 1994.

WILLMS, J. Douglas. *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, Les capacités de lecture des jeunes Canadiens*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1997.

Annexe A

Descriptions de projets

Il y a en tout 72 projets financés par le Programme Initiatives liées à l'acquisition du savoir. Ils ont été répartis en trois volets : buts nationaux d'apprentissage, instruments de mesure et diffusion de l'information.

Buts nationaux d'apprentissage

Il y a 32 projets dans le volet des buts d'apprentissage nationaux.

Projet	Description
1. Services intégrés ACAS	Une étude et une enquête préliminaires visant à déterminer si les services aux enfants et aux familles s'intègrent bien dans les services des programmes fournis par les districts scolaires. Les résultats de l'enquête mèneraient à une évaluation du rôle joué par plusieurs organismes communautaires en appui à l'apprentissage, en collaboration avec les autorités scolaires.
2. Partenariats dans les écoles Fédération canadienne des associations foyer-école et parents-maîtres	Une conférence a été tenue en commun avec l'Association canadienne des directeurs d'école relativement à la participation des parents dans les écoles du Canada. Les deux organisations ont étudié l'évolution de la participation des parents dans les écoles canadiennes en vue de déterminer les caractéristiques qui favoriseront un partenariat efficace dans les écoles.
3. Projet de mentorat Fondation Neil Squire	Un projet pilote de mentorat a été lancé dans les écoles primaires et secondaires afin d'encourager les élèves handicapés à poursuivre leurs études.
4. Projet d'études universitaires dans les Premières Nations Saskatchewan Indian Federated College	L'étude portera sur l'éducation dans les Premières Nations. L'objectif consistera à créer un ensemble de buts nationaux, d'instruments de mesures de l'éducation et des mécanismes de responsabilité ainsi qu'un plan de concertation et de mise en œuvre. Les buts seront pertinents pour les programmes d'études primaires et secondaires puisque ce sont les programmes qui préparent les élèves aux études universitaires.
5. Increasing Access to Science Education for Young Women. Camps canadiens pour les jeunes en science et en génie	Le projet prévoit un partenariat entre le Women Inventors Project (WIP) et Camps canadiens pour les jeunes en science et en génie et vise à améliorer et à accroître la participation des jeunes filles de 13 à 18 ans aux Camps canadiens pour les jeunes en science et en génie.
6. Let's Get moving! Canadian University Exchange Consortium	La CUSEC a organisé et tenu une conférence nationale consacrée à l'accroissement de la mobilité des étudiants des universités et des collèges au Canada.

Projet	Description
7. Projet de promotion de la mobilité Canadian University Exchange Consortium	Une étude des pratiques de diffusion et d'information de la CUSEC auprès de clientèles visées partout au pays afin de déterminer des mesures qui permettront d'améliorer la promotion et la communication du programme du consortium sur la mobilité des étudiants sur les campus. Les résultats de cette étude mèneraient à l'élaboration d'un plan de marketing national qui permettrait au consortium de promouvoir ses activités de soutien à la mobilité des étudiants des universités du Canada.
8. Women in Engineering : If you can find a better way Streetwise Production	Le film porte sur divers emplois déjà occupés par des femmes dans le domaine du génie ainsi que sur l'expérience concrète acquise par ces femmes. Le film met en relief des modèles de comportement de femmes en génie partageant ce qu'elles ont vécu en devenant ingénieures.
9. Default Study, Phase Centre for Policy and Program Assessment, Carleton University	Le but de la phase 1 était l'étude des raisons du défaut de paiement des emprunteurs aux prêts canadiens pour étudiants et les conséquences possibles pour les emprunteurs, les gouvernements, les prêteurs et les établissements d'enseignement.
10. World Leadership Victoria University	Il y a plusieurs buts à la conférence dont la promotion de la paix par la réflexion et le dialogue international sur les graves problèmes mondiaux; d'autres volets permettent d'offrir aux étudiants une expérience éducative stimulante en leur permettant de réfléchir sur des problèmes de nature globale, de partager les réflexions avec les dirigeants du monde et d'acquérir un complément aux connaissances théoriques qu'ils auront obtenues dans leur lecture.
11. One-Start Prior Wilfrid Laurier University	Ce projet est une étude visant à déterminer la faisabilité du développement pour la collectivité d'un système d'information sur l'évaluation de l'apprentissage et de soutien aux étudiants afin d'aider les apprenants adultes à accéder à la documentation professionnelle et à leur fournir le soutien pour la reconnaissance des acquis, en utilisant le moins possible de ressources et en évitant le double emploi.
12. "How to" Resource Industry-Education Council Hamilton-Wentworth	Ce projet vise l'élaboration d'un manuel de ressources de savoir-faire pour l'établissement de l'IEC et l'élaboration de partenariats en éducation et en formation.
13. Ukraine Initiative-Reform Through Knowledge AUCC	Le programme vise à soutenir la réforme économique et démocratique en Ukraine en passant par l'aide au système d'enseignement supérieur du pays. Le programme portera sur cinq secteurs clés importants pour la réforme du système d'enseignement supérieur d'Ukraine : administration des universités; politique d'enseignement supérieur; programmes de cours en droit, en affaires et en gestion ainsi qu'en environnement.

Projet	Description
14. Le bureau des partenariats et des compétences de pointe Conseil des universités de l'Ontario	L'objectif du projet vise l'établissement d'un Bureau des partenariats et des compétences de pointe en soutien à un partenariat efficace et continu entre les universités de l'Ontario et les secteurs participants.
15. Second Global Conference on Lifelong Learning CALL	La conférence portera sur quatre grands thèmes : développement économique et apprenant; investir dans la réussite; avantages pour la société à investir dans l'apprentissage et le CALL investissant dans la diversité culturelle.
16. Symposium on Student Performance Standards Fondation de l'éducation des provinces atlantiques	Le symposium de deux jours portait sur divers sujets dont la relation entre les normes et les exigences d'obtention des diplômes, entre les résultats et le programme de cours commun.
17. Concours national d'habiletés Comité Montréalais des Olympiades de la Formation	Un concours national d'habiletés s'est tenu à Montréal du 3 au 5 mai 1998 comme moyen de promotion de la reconnaissance et de la valeur de la formation technique et de la formation professionnelle pour les jeunes. La conférence réunissait les employeurs, les éducateurs, les jeunes, le gouvernement et d'autres partenaires du secteur de la formation dans un effort concerté visant à changer les attitudes et les cheminements de carrière des jeunes Canadiens et de les préparer pour le monde du travail.
18. Évaluation des répercussions de l'autoroute de Ekos Research Associates	Un examen de l'autoroute de l'information en milieu de travail et en particulier de la signification et des répercussions de la technologie sur l'acquisition continue du savoir.
19. Saving for Post-Secondary Education, Phase I Acumen Research	Enquête élaborée par Acumen Research menée par la poste auprès de candidats à des universités de l'Ontario. Acumen coordonne une étude multiclients sur les facteurs qui influent sur le choix d'une université. L'étude comporte une enquête auprès de 5 000 candidats choisis au hasard.
20. Individuals Returns to Investment in Lifelong Learning Prix nationaux de reconnaissance de partenariats en enseignement Conference Board du Canada	Le programme Prix nationaux de reconnaissance des partenariats en enseignement du Conference Board du Canada a été lancé en 1990 comme initiative majeure du Centre national des affaires et de l'enseignement visant la sensibilisation à l'innovation et au changement en éducation en reconnaissant et en récompensant l'excellence. Il y a trois catégories de prix; élémentaire et secondaire, postsecondaire et collaboration communautaire.
21. Student Loan Debt Levels, Phase 1 Conseils et vérification Canada, Corporate Research Group	La phase 1 est une des études indépendantes qui vise à fournir de l'information sur la dette combinée des étudiants et le capacité des étudiants emprunteurs à s'acquitter de leur dette sans interruption.

Projet	Description
22. Enhancing Participation in Advanced Learning Gallagher & Associates	Phase 1 d'une étude indépendante visant à fournir une analyse en profondeur des volets accès, participation et obstacles de l'acquisition de compétences avancées au Canada, particulièrement si l'on tient compte des situations sociale et économique changeantes de la dernière décennie.
23. Guide de l'apprentissage pour le consommateur FutureEd Associates	Le projet est une étude de marché touchant l'élaboration et la diffusion d'un guide de l'apprentissage pour le consommateur.
24. Handbook, PSE & Students with Learning Disabilities The Meighen Centre	L'élaboration d'un manuel de transition pour les parents et leurs enfants qui éprouvent des troubles d'apprentissage. Le guide étudie les facteurs qui aident les élèves éprouvant des troubles d'apprentissage à faire une transition réussie entre les études secondaires et les études postsecondaires.
25. Concours international d'habiletés Compétences Canada	Vise à assurer la représentation nationale au concours international d'habiletés qui se tiendra à Montréal en 1999.
26. Pour une approche nationale des services ANEHNP	Le projet vise à l'élaboration d'un plan d'action afin de pallier les difficultés considérables auxquelles se heurtent les jeunes handicapés quand ils accèdent aux études postsecondaires et passent des études au travail.
27. La valeur des maîtrises au Canada Ross Finnie	Étude empirique sur les débuts de carrière des titulaires de maîtrise, basée sur trois générations de bases de données d'enquête nationale auprès des diplômés.
28. National Partnerships Centre, feasibility study IEC, Hamilton-Wentworth	L'IEC désire mener une étude visant à déterminer la faisabilité d'un centre national de partenariat à Hamilton.
29. La Dictée P.G.L. La Fondation Paul Gerin-Lajoie	Le projet améliore les programmes d'études dans les écoles primaires et encourage les enfants à mieux mobiliser leurs énergies pour leurs études. La version 1997-1998 vise à inviter les professeurs, les parents et les élèves à explorer l'univers des sciences et les carrières possibles offertes dans les nouvelles technologies : biotechnologie, science informatique et génie de l'environnement.
30. Enquête, atelier, L'éducation au service de la Terre	Le contrat permettra au programme L'éducation au service de la Terre d'exécuter son mandat de 1997-1998 en recourant à deux méthodes : enquêter sur des problèmes critiques, tenir des ateliers et mettre des instituts à la disposition des étudiants pendant l'été.

Projet	Description
31. Internationalisation de l'acquisition du savoir AUCC	Cette étude vise à identifier et à consulter les principaux intervenants, à déterminer les domaines de consensus et à recommander des rôles et responsabilités en vue d'un cadre stratégique visant l'internationalisation de l'acquisition du savoir dans une économie globale basée sur l'information. Ce cadre de travail doit constituer la structure sur laquelle les gouvernements et les institutions peuvent commencer à articuler leurs relations en vue de fournir une présence canadienne plus ordonnée et plus efficace sur le marché global.
32. Miramichi Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	Le projet vise à élaborer un centre d'apprentissage qui se concentrera sur l'élaboration pour les Canadiens de programmes de formation en technologie de pointe qui reposent sur la technologie et peuvent assurer la formation à distance sur l'autoroute de l'information du Canada.

Instrument de mesure

Il y a en tout 28 projets dans le volet des instruments de mesure.

Projet	Description
1. Présence de représentants fédéraux au conseil d'administration Association canadienne d'éducation	DRHC a été invité à siéger au Conseil d'administration de l'ACE et à parrainer cette dernière, et l'ACE a donné l'occasion de solidifier et d'organiser les relations avec les principaux décideurs et les hauts fonctionnaires de provinces qui siègent aussi au Conseil. L'invitation symbolique fera savoir clairement au public que tous les paliers d'administration désirent et peuvent travailler efficacement ensemble afin d'améliorer le système d'éducation canadien.
2. Reconnaissance des partenariats Conference Board du Canada	Ce projet est un partenariat entre DRHC, la Banque Royale, la Société canadienne des postes et le Conference Board du Canada. Le prix de collaboration communautaire a été présenté par DRHC. Le prix de collaboration communautaire reconnaît le meilleur partenariat canadien regroupant de nombreux intervenants, dont la collaboration de 50 partenaires ou plus et des partenariats portant sur au moins trois provinces ou territoires. Le prix est présenté à la conférence « La voix du succès : la synergie des affaires et de l'enseignement ».

Projet	Description
3. Conférence nationale du Concours national d'habiletés du Canada	Compétences Canada organise un concours national d'habiletés visant à promouvoir la reconnaissance et la valeur de la formation technique et de la formation professionnelle pour les jeunes. Le concours réunira les employeurs, les éducateurs, les jeunes, le gouvernement et d'autres partenaires du monde de la formation dans un effort concerté visant à changer les attitudes et les cheminements de carrière chez les jeunes Canadiens et à les préparer au monde du travail.
4. Évaluation exhaustive Programmes de reconnaissance et de récompense Compétences Canada	Vaste étude indépendante qui évaluera dans quelle mesure il y a au Canada des programmes de reconnaissance et de récompense pour les apprentis, les techniciens et les technologues ainsi que leurs employeurs. Le tout culmine par la production d'un répertoire exhaustif des programmes.
5. Promouvoir des partenariats meilleurs et plus nombreux Canadian Partnership Network (Business-Education and # Partnership Forum)	Le Centre national des affaires et de l'enseignement du Conference Board du Canada a établi une tribune sur les partenariats entreprise-enseignement dont le but consiste à promouvoir des partenariats plus nombreux et meilleurs en donnant et en formulant des conseils d'experts, de l'information et des orientations sur des partenariats entreprise-enseignement. Les participants à la tribune prépareront et présenteront six rapports tant à DRHC qu'au Conference Board à la suite des six réunions. Les rapports donneront en détail, relativement aux tâches spécifiques reliées au forum, les principales réactions des groupes intéressés du réseau de partenariat canadien à chaque réunion du forum. Le rapport décrira clairement la façon dont le réseau de partenariat canadien utilise l'information et les expériences tirées de sa participation au forum et communiquera au forum la réaction des groupes intéressés du réseau.
6. Programme des indicateurs pancanadiens de l'éducation CMEC	Créer une gamme complète d'indicateurs afin de décrire l'éducation et l'acquisition du savoir au Canada dans tous les secteurs, depuis le préscolaire jusqu'à l'éducation permanente.
7. Career Transitions Stories Project Canadian Guiding & Counselling Foundation	Le projet comprend la recherche et la préparation d'une série de récits qui définissent le profil d'environ 30 personnes ayant réussi le passage à l'autonomie. En lisant le récit des expériences de passage réussi d'autres personnes, les clients pourront établir des rapports avec des situations réelles et trouver des circonstances particulières ainsi que des variables sans que cela ne les gêne.
8. Rôle de l'acquisition du savoir Price Waterhouse	Le projet prévoit l'ébauche d'un document sur le rôle des organisations et des professions responsables de l'apprentissage afin d'accélérer le développement d'applications d'apprentissage sur l'autoroute de l'information.

Projet	Description
9. Forum canadien sur l'acquisition du savoir AUCC	Le projet consiste à faire une étude de faisabilité et le travail d'élaboration relativement à la mise sur pied possible d'un forum canadien sur l'acquisition du savoir. Le projet permettrait au consortium d'organisations de faire une vaste consultation auprès des représentants du monde des affaires, des travailleurs, des gouvernements provinciaux et de l'éducation ainsi que d'autres groupes relativement à la structure, aux objectifs et au mandat possibles d'un forum canadien sur l'acquisition du savoir. Les résultats de ces consultations se retrouveraient dans un rapport sur la faisabilité et des modèles possibles d'un forum canadien sur l'acquisition du savoir. Une copie du rapport sera remise à Emploi et Immigration Canada.
10. Association canadienne des commissions et conseils scolaires	Aucune description disponible.
11. Cercle Sussex	Le projet vise la rédaction d'un document avec Politique stratégique sur l'élaboration d'une vaste stratégie fédérale pour la jeunesse auxquels participeraient un certain nombre d'autres ministères dont Justice Canada, Patrimoine Canada, le MAINC et Santé Canada.
12. Contingent Work Study: Impacts on Workers and Organisations Conference Board du Canada	Cette étude vise à fournir de l'information qui permettra à DRHC de déterminer les questions stratégiques et de programmation qui doivent être étudiées par le gouvernement, le secteur privé et d'autres intervenants. L'étude comprend la formation d'un comité consultatif, l'étude de documents afin de définir des régimes de travail à durée déterminée, une enquête auprès des employeurs, des entrevues exhaustives avec des personnes ayant un travail de durée déterminée, des groupes de discussion de personnes ayant un travail de durée déterminée, des entrevues et des groupes de discussions avec des gestionnaires, des entrevues et de groupes de discussion avec des représentants syndicaux et cinq études de cas d'entreprises choisies.
13. Association canadienne des commissions et conseils scolaires	Parrainage du conférencier principal, le professeur David Foote. Ses intérêts actuels de recherche se retrouvent dans les interrelations entre les questions économiques et démographiques et les répercussions des politiques privées et publiques, particulièrement dans le contexte canadien.
14. Lifelong Learning Conference Board du Canada	Aucune description disponible.
15. Association canadienne d'éducation	Aucune description disponible.

Projet	Description
16. Conférence sur la jeunesse	Quelque 130 délégués ont assisté à la Conférence nationale sur la jeunesse qui s'est tenue à Ottawa du 18 au 20 septembre 1996. Les individus et les groupes représentant des jeunes en général, le monde des affaires, les travailleurs, le gouvernement et les organisations servant la jeunesse ont tenté de cerner le problème épineux de la facilitation de la transition entre l'école et le travail pour les jeunes gens.
17. Enquête auprès des sortants	<p>Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur ayant permis d'obtenir des données démographiques et générales, de l'information sur l'expérience acquise à l'école et de l'expérience acquise sur le marché du travail après l'école par 9 460 jeunes gens de 18 à 20 ans. Au début de 1994, DRHC a demandé à Statistique Canada de refaire les entrevues avec les répondants de l'enquête de 1991.</p> <p>Le principal objectif du suivi consistait à réunir de l'information sur la transition entre l'école et le travail.</p>
18. Enquête nationale auprès des diplômés	Ces enquêtes visaient à fournir de l'information sur l'intégration de nouveaux diplômés au marché du travail, en ce qui a trait à la correspondance entre l'éducation, la formation et l'emploi.
19. National Job Skills Survey	Cette enquête évaluera les aptitudes à la résolution de problèmes, à la communication orale, sociale, à la technologie de l'information et à l'apprentissage que les employeurs recherchent chez les travailleurs.
20. Outcomes Based Education CVA	Aucune description disponible.
21. Programme d'indicateurs de rendement scolaire	Fournir une base d'information canadienne qui aidera les ministères de l'Éducation à évaluer la performance des systèmes d'éducation par rapport aux critères convenus.
22. Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes	<p>Statistique Canada doit préparer des versions anglaise et française du rapport d'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes. Statistique Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparera une maquette du rapport qui sera soumis à l'examen de DRHC. • Préparera un document prêt à imprimer dans chaque langue officielle.
23. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes	Des documents de recherche doivent être préparés sur les répercussions économiques de l'alphabétisation, de l'alphabétisation et la transition des jeunes, de l'alphabétisation et la pauvreté, de l'alphabétisation et les chômeurs ainsi que les répercussions des pratiques d'alphabétisation à domicile et au travail.

Projet	Description
24. Projet sur les écoles modèles ACE	Le projet sur les écoles modèles est financé par Emploi et Immigration Canada et est dirigé par l'Association canadienne de l'éducation (ACE). Quelque vingt écoles secondaires de partout au Canada ont été sélectionnées en vue d'analyses de cas exhaustives. Les études définiront ce qui fait qu'une bonne école est bonne et suggérera des pratiques qui pourront être utilisées ailleurs. Ce contrat vise l'obtention de recommandations et d'aide sous forme de conseils principalement pour le déroulement du projet d'écoles modèles. Il vise aussi l'obtention de conseils et de soutien, au besoin, relativement à d'autres recherches sur des problèmes du domaine de l'éducation qui ont des répercussions sur le marché du travail, recherches qui ont été entreprises par le Programme d'aide à l'innovation.
25. Atelier ACE	Aucune description disponible.
26. Atelier CVA	Aucune description disponible.
27. Répertoire des unités de recherche au Canada ACE	Dresser un répertoire initial des unités de recherche ayant une participation substantielle dans le domaine de l'éducation, les secteurs d'expertise possédés et les grands thèmes de recherche poursuivis. Le travail consisterait en une enquête rapide et simple au début, qui serait au besoin suivie d'une enquête plus détaillée et exhaustive basée sur la première.

Diffusion de l'information

Il y a 13 projets au volet de la diffusion de l'information.

Projet	Description
1. Réimpression de diverses brochures	Réimpression de diverses brochures d'information sur les carrières et d'autres documents distribués par l'intermédiaire de Perfectionnement professionnel et développement des carrières.
2. Gestion de bases de données de programmes postsecondaires — emplois DAG	C'était le premier contrat accordé à DAG pour ce qui devait devenir le Learning Navigator (voir no 62). Le contrat visait le développement de l'engin algorithmique (le noyau) dans lequel est stocké le calcul de la structure de l'arbre des préalables.
3. Le Learning Navigator DAG	Le Learning Navigator fournit une façon innovatrice d'aider les citoyens à établir un plan d'apprentissage pertinent à l'obtention d'un certificat bien précis. Il vise à servir de lien pancanadien entre les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire, grâce auquel toute personne, avec un terminal informatique, peut faire une consultation sur des sujets, des descriptions de cours et des règlements concernant des diplômes, afin d'évaluer les résultats d'études et prendre une décision sur sa carrière.
4. CD-ROM — Education Learning Platform Eduplus Tecscult	Le projet vise l'élaboration d'un logiciel autonome qui peut être utilisé par les écoles, les établissements d'enseignement postsecondaire et les centres d'emploi. Il permettra aux Canadiens d'explorer des choix de formation précis dont ils ont besoin pour se qualifier en vue d'un cheminement de carrière choisi.
5. La machine à curriculum vitae	Ce projet vise à élaborer un outil à écran tactile qui utilise des gabarits pour la production de curriculum vitae.
6. Invitons nos jeunes au travail	Le projet consiste à organiser une journée où les élèves de neuvième année auront l'occasion d'aller avec leur parent, leur ami, une personne de leur parenté ou un bénévole sur leurs lieux de travail.
7. Vidéo destinée aux autochtones	La vidéo est un montage sur l'estime de soi montrant les rôles et contributions des peuples autochtones.
8. Career Considerations RÉIMPRESSION	Diagramme mural décrivant 19 groupes professionnels et fournissant des exemples de divers emplois à l'intérieur de chaque groupe, le tout étant accompagné de 19 brochures pour chaque groupe.
9. Information sur les carrières diffusée sur le Web	Page Web contenant des descriptions interactives de tous les produits d'information sur les carrières offerts.

Projet		Description
10.	Occupez-vous de vos affaires	Brochure aidant les gens à évaluer si l'entrepreneuriat ou la mise sur pied d'une petite entreprise est un choix de carrière réaliste.
11.	Self-Help Kit to Get Employment Related Experience	Aucune description disponible.
12.	Guide national des programmes de collège et d'université	Cette publication donne une liste exhaustive des 10 000 programmes offerts par les universités et les collèges communautaires au Canada.
12.	Canadian Career Information Partnership	Le CCIP est un réseau national d'organismes privés et gouvernementaux qui travaillent ensemble à fournir aux Canadiens de l'information sur les carrières et le marché du travail.